

128

128

La collection universitaire de poche

Cinéma Image

Communication

Droit

Science politique

Éducation

Géographie Géopolitique

Histoire

Langues

Lettres Linguistique

Philosophie Spiritualités

Psychologie Psychanalyse

Science économique Gestion

Sociologie Anthropologie

SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Le développement reste, en ce début de XXI^e siècle, un problème d'une actualité brûlante, même si la logique humanitaire prend souvent le devant de la scène.

Deux niveaux sont à prendre en considération : celui des organisations internationales qui ont mis au point les programmes de coopération, d'aide et d'intervention, y compris humanitaire ; et celui des institutions, des opérations et des acteurs sur le terrain qui fabriquent concrètement le développement et qui sont insérés dans des dynamiques de changement social, de modernisation et de résistance culturelle.

Les mots d'ordre de lutte contre la pauvreté et de développement durable ne seraient-ils qu'une simple modernisation sémantique ?

Cette nouvelle édition, actualisée jusqu'à la catastrophe d'Haïti de 2010, reprend en partie l'ouvrage initialement paru en 2006 sous le titre *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*.

Jean Copans est professeur émérite de sociologie à l'Université Paris-Descartes et anthropologue spécialiste des sociétés africaines.

6901862

ISBN : 978-2-200-24816-1



9 782200 248161

ARMAND COLIN

128

J. Copans

SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

NIVEAU 1
305
56
ALC
BUST

Jean Copans

DOMAINES ET APPROCHES

SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

2^e édition



ARMAND COLIN

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans la même collection

Série « L'enquête et ses méthodes »

Anne-Marie ARBORIO, Pierre FOURNIER, *L'Observation directe* (3^e édition).
Daniel BERTAUX, *Le Récit de vie* (2^e édition).
Alain BLANCHET, Anne GOTMAN, *L'Entretien* (2^e édition).
Jean COPANS, *L'Enquête ethnologique de terrain* (2^e édition).
Sophie DUCHESNE, Florence HAEGEL, *L'Entretien collectif* (2^e édition).
Jean-Claude KAUFMANN, *L'Entretien compréhensif* (2^e édition).
Olivier MARTIN, *L'Analyse de données quantitatives* (2^e édition).
François DE SINGLY, *Le Questionnaire* (2^e édition).

Série « Domaines et approches »

Philippe ADAM, Claudine HERZLICH, *Sociologie de la maladie et de la médecine*.
Cyprien AVENEL, *Sociologie des « quartiers sensibles »* (2^e édition).
Olivier BOBINEAU, Sébastien TANK-STORPER, *Sociologie des religions*.
Michel BOZON, *Sociologie de la sexualité* (2^e édition).
Matyse BRESSON, *Sociologie de la précarité*.
Jean COPANS, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie* (3^e édition).
Philippe CORCUFF, *Les Grands Penseurs de la politique*.
Pierre-Yves CUSSET, *Le Lien social*.
Muriel DARMON, *La Socialisation* (2^e édition).
Pascal DURET, Peggy ROUSSEL, *Le Corps et ses sociologies*.
Emmanuel ETHIS, *Sociologie du cinéma et de ses publics* (2^e édition).
Laurent FLEURY, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*.
Yves GRAFMEYER, *Sociologie urbaine* (2^e édition).
Benoît HEILBRUNN, *La Consommation et ses sociologies* (2^e édition).
Claudette LAFAYE, *Sociologie des organisations*.
François LAPLANTINE, *La Description ethnographique*.
Pierre LASCOURMES, Patrick LE GALES, *Sociologie de l'action publique*.
Olivier MARTIN, *Sociologie des sciences*.
Véronique MUNOZ-DARDE, *Rawls et la justice sociale*.
Bruno PEQUIGNOT, *Sociologie des arts*.
Jean-Manuel DE QUEIROZ, *L'École et ses sociologies* (2^e édition).
Catherine ROLLET, *Introduction à la démographie* (2^e édition).
Martine SEGALIN, *Rites et rituels contemporains* (2^e édition).
François DE SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine* (2^e édition).
Marcelle STROOBANTS, *Sociologie du travail* (2^e édition).

Série « Sociologies contemporaines »

Laurent BERGER, *Les Nouvelles Ethnologies*.
Philippe CORCUFF, *Les Nouvelles Sociologies* (2^e édition).
Pascal DURET, *Sociologie de la compétition*.
Danilo MARTUCCELLI, François DE SINGLY, *Les Sociologies de l'individu*.

Cet ouvrage est initialement paru sous le titre *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*.

© Armand Colin, 2010, pour la présente édition.

© Armand Colin, 2006, pour la première édition.

Internet : <http://www.armand-colin.com>

ISBN 978-2-200-24816-1



Ce logo a pour objet d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine universitaire, le développement massif du « photocopillage ». Cette pratique qui s'est généralisée, notamment dans les établissements d'enseignement, provoque une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que la reproduction et la vente sans autorisation, ainsi que le recel, sont passibles de poursuites. Les demandes d'autorisation de photocopier doivent être adressées à l'éditeur ou au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70.

Sommaire

Introduction

Les sciences sociales du développement	7
1. Une périodisation significative	10
2. Les évolutions disciplinaires	12
3. Les contraintes des problématiques	14
3.1 Une double référence historique	14
3.2 Des sciences sociales aussi fondamentales que les autres	15
3.3 Une pluri-nationalité positive et problématique	17
3.4 Des sciences sociales sociétales, pluri-thématiques et transversales	17
3.5 Le devenir des sciences sociales du développement	19

Première partie

LES CONFIGURATIONS INTERNATIONALES DU DÉVELOPPEMENT

I. Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales	24
1. La situation inégale des sociétés occidentales et non-occidentales après 1945	25
2. Les analyses et classifications des années 1950-1960	29
3. Dépendance et essor du sous-développement : une homogénéité de plus en plus relative (1960-1970)	31

4. D'une série de contrastes régionaux et continentaux à une hétérogénéité internationale structurelle (1970-1980)	34
5. Le revirement libéral des années 1980 : plans d'ajustement structurel, privatisations et ONG	36
6. La mondialisation du développement et ses nouveaux mots d'ordre	41
2. La dimension internationale : les politiques de développement, de coopération et d'aide humanitaire	43
1. Le rôle des institutions internationales depuis 1950 : le système des Nations Unies	45
2. Le rôle des institutions internationales depuis 1950 : le système Bretton Woods	49
3. Les politiques de coopération : les exemples français et européens	53
4. La dimension humanitaire : l'aide alimentaire, l'aide d'urgence et la question des réfugiés	57

Seconde partie

LES SOCIÉTÉS LOCALES FACE AU DÉVELOPPEMENT

3. Les dimensions nationales et locales : institutions, opérations, projets et acteurs	62
1. Les ONG entre l'international, le national et le local	64
2. La reconfiguration des États et les nouveaux acteurs politiques locaux	68
3. Configurations sociétales, domaines et formes d'intervention	72
4. Études de cas en situation de développement	75
4.1 Populations indigènes	75
4.2 Les secteurs productifs primaires	76

4.3 L'économie politique moderne : villes, entreprises et finances	78
4.4 Les frontières floues des secteurs du social	81
4.5 L'ordre du développement : de la gestion des catastrophes à la gouvernance mondiale	85
4. Modernisations, changements sociaux, résistances politiques et culturelles	88
1. Les mutations théoriques des sciences sociales du changement	90
2. Réorganisation des communautés, des stratifications clientélistes et de classe	93
3. Des formes post-coloniales de l'identité et de l'affiliation	100
Conclusion :	
Entre développement durable et mondialisation quelles alternatives?	104
Bibliographie	110
Sigles des organisations internationales et françaises de développement	124
Index	125

À Georges Balandier

Introduction

Les sciences sociales du développement

Pauvreté, catastrophe humanitaire (que son origine soit d'ordre naturel ou social, voire politico-militaire), analphabétisme, maladies endémiques et sida, malnutrition, famines, guerres civiles ou même génocide : autant d'images de la réalité que les médias propagent à loisir et qui semblent renvoyer, en partie ou en totalité, à des situations typiques des pays dits en voie de développement (PVD) dans les continents qualifiés maladroitement aujourd'hui du Sud (Afrique, Amérique latine, Asie). Ces situations sont en fait autant de problèmes qui deviennent l'objet de politiques d'intervention internationales, de programmes d'aide ou de mise en place d'institutions que les organisations internationales labellisent à leur tour lutte contre la pauvreté, aide humanitaire, organisations non gouvernementales (ONG), soins de santé primaires, aide alimentaire d'urgence, vulgarisation agricole, campagnes de vaccination ou de prévention, modernisation technique et administrative, alphabétisation ou gouvernance. Du terrain brûlant de l'événement, on passe ensuite au registre de l'économie mondiale où la statistique semble neutraliser les émotions : il y aurait ainsi la dette, son remboursement ou son annulation, la baisse des aides publiques au développement (APD) qui est loin d'être compensée par l'investissement privé étranger (IDE) qui trouve vite ses limites. Depuis longtemps, les transferts de technologies (l'électrification, la mécanisation de l'agriculture, les techniques industrielles, les moyens de transport automobiles et de communication) et la modernisation administrative symbolisaient la marche

vers le progrès (occidental?). Mais depuis un quart de siècle, ce sont les conditionnalités institutionnelles, morales et politiques de l'aide¹, à savoir la démocratie et la démocratisation, la décentralisation, la privatisation, la suppression des droits de douane, qui fournissent une bonne conscience aux dirigeants du monde occidental.

À première vue, le développement semble relever aujourd'hui d'une crise globale de l'humanité, une crise à la fois anthropologique, politique, écologique et climatique, une crise qui englobe le champ du développement et qui le dépasse, puisque la violence, la désorganisation sociale et étatique, le gaspillage de ressources reconnues comme limitées prennent le dessus sur la seule préservation des conditions de production et de reproduction aussi bien humaines, qu'environnementales et techniques. C'est par conséquent la survie de l'humanité et de l'espèce humaine qui serait en jeu. Du développement tout court, on est ainsi passé au développement durable et soutenable où entrent en ligne de compte le climat, l'exploitation des ressources terrestres et maritimes naturelles, les modes de consommation et de croissance, la pollution². Par ailleurs, l'expression de mondialisation ou de globalisation remplace, et concurrence de plus en plus, depuis une bonne dizaine d'années, les termes développementalistes eux-mêmes. En effet, l'idéologie libérale du marché (et de l'ouverture au marché) valorise des principes et des organisations qui semblent être à l'opposé même des idéologies de l'État-providence, de son économie publique et de ses sociétés d'État, modèle qui a constitué pendant des décennies la dynamique constitutive de ce champ d'action et de connaissance. Le développement étant une affaire de politique et de volontarisme, est-il alors vraiment raisonnable d'évoquer encore aujourd'hui la problématique du développement alors que le marché et ses logiques privées de profit dominent les dynamiques sociétales, et partant leurs modes d'analyse?

1. Une aide très souvent liée qui ne sert d'ailleurs qu'à conforter et soutenir l'économie ou les intérêts, publics ou privés, du pays donateur. Voir la note 1 du chapitre 2, p. 52 pour une explication des conditionnalités en matière de développement.

2. Pour avoir une idée de « l'état du monde », on peut se reporter à l'annuaire du même titre publié par les éditions La Découverte depuis 1981. Voir également *L'Atlas du Monde diplomatique*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 232, qui compte plus de 300 cartes, schémas et graphiques et environ 400 références de sites internationaux et nationaux liés aux thèmes du développement et de la mondialisation. En ce qui concerne le développement durable le lecteur doit se reporter à l'encadré de notre conclusion.

Crise de la finance globalisée? Crise de la mondialisation? Crise du développement capitaliste? Crise du développement? Crise du développement durable? Ou mutation durable?

En ce jour d'ouverture de la 15^e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Copenhague (7 décembre 2009), les mots d'ordre en faveur du développement, répétés inlassablement depuis soixante ans, semblent se dissoudre dans la nébuleuse mondiale des crises de ces deux dernières années, 2008-2009. Celles-ci ont profondément transformé les mécanismes du fonctionnement capitaliste des économies nationales et de l'organisation véritablement mondiale des échanges commerciaux et des investissements publics comme privés. C'est pourquoi l'évidence d'une multiplicité de crises entremêlées, juxtaposées, ne se discute pas, tout comme l'usage du qualificatif de mondial pour les décrire. Les formes et effets sociétaux ou sociaux de ces crises sont considérables et provisoirement irréversibles : accroissement des chômages, freinage ou accélération, selon les situations, des flux migratoires, transformations environnementales profondes, reprise du détournement des aides, prêts ou encore investissements en vue du développement (provisoirement en panne?) par les responsables politiques et les catégories rentières.

Tout en contribuant à sauvegarder le système bancaire et financier mondial, les organisations internationales (FMI, Banque mondiale) sont en train d'augmenter quantitativement les sommes à destination des pays du Sud. Elles reconsidèrent également leur réflexion sur les objectifs globaux du développement dans la mesure où les effets de la crise financière du Nord, de la dynamique énergétique des pays émergents (notamment le groupe BRIC – Brésil, Russie, Inde et Chine), de la mise en place hésitante de politiques durables de développement (réchauffement climatique, déforestation, surexploitation des océans) vont modifier à moyen terme les demandes commerciales et productives et par conséquent les équilibres régionaux et sociologiques actuels (*Problèmes économiques*, 2009). La spéculation des *subprimes* paraît bien loin des rizières asiatiques et des secteurs informels urbains d'Afrique. Et pourtant plus personne ne peut douter aujourd'hui de l'articulation structurelle entre d'une part une mondialisation capitaliste accélérée et, d'autre part, un processus de marginalisation et de paupérisation croissante d'une partie importante de la population mondiale.

C'est pourquoi les nouveaux slogans, objectifs et idéologies en faveur de la protection de la planète ne peuvent remplacer la recherche des solutions aux problèmes sociétaux pérennes de la faim, de la pauvreté, des moyens et conditions de la production, de l'équilibre démographique, de la redistribution de plus en plus inégalitaire des ressources matérielles et institutionnelles mondiales. Les crises sont davantage une mutation des problèmes de dévelop-

pement qu'une aggravation de leurs paramètres. Leur éclairage sociologique et anthropologique est par conséquent plus indispensable que jamais¹.

I. Une périodisation significative

La question du développement a soixante-cinq ans aujourd'hui, puisqu'elle a été posée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en prolongement et en écho au processus de la reconstruction européenne. Elle s'est formalisée dans les décennies suivantes (1945-1980) au travers de phénomènes internationaux décisifs comme la décolonisation et les luttes de libération nationale ou d'indépendance, la guerre froide et la confrontation des modèles politico-économiques de développement de l'Ouest et de l'Est, et enfin grâce à l'emprise croissante de la nébuleuse des organisations internationales liées plus ou moins directement aux Nations Unies. L'échec patent des mirages, aussi bien capitalistes que socialistes, du développement au cours des années 1980, a largement modifié les finalités de ce dernier. L'endettement des années 1975-1985, l'ajustement structurel des années 1980-1995, la libéralisation enfin des économies depuis les années 1990 ont déplacé le centre de gravité de la providence publique vers la *capabilité* individuelle (et donc privée), concept élaboré par le prix Nobel d'Économie, Amartya Sen². Depuis dix ans le développement semblait partagé entre une soumission accrue au libéralisme ambiant, notamment commercial (voir par exemple la ruée des pays émergents vers la propriété foncière des terres des pays producteurs alimentaires ou encore le phénomène de la Chinafrique³) et une politique de soutien à une gouvernance publique accrue. Et voici qu'une nouvelle période s'ouvre en 2010, dont il est quasiment impossible de dessiner les contours, celle de la crise/post-crise où les problèmes classiques et « terre à terre » (c'est le cas de le dire) du déve-

loppement reviennent à l'ordre du jour (agriculture, infrastructures, éducation, innovation technologique)¹.

Sans verser dans le misérabilisme de l'aide humanitaire ou au contraire dans l'illusion qu'il ne peut exister qu'une seule forme d'organisation économique mondiale, celle de l'entreprise privée, il est indispensable de s'interroger sur la nature et le sens actuel du champ du développement. Pour une seule raison fondamentale : le développement se ramène toujours à un problème de rapports sociaux. Avant d'être une affaire d'ordre politique mondial, d'aide et d'investissement économique, de progrès technique et culturel, le développement s'explique par le rôle des structures sociales, des catégories, des groupes, des classes, des genres et des individus, acteurs du développement, des conditions sociales de l'exercice du pouvoir et de la production économique.

L'économie politique apparaît de plus en plus comme l'instrument analytique par excellence de l'évolution des sociétés modernes et contemporaines réduites à des séries statistiques et à des modèles économétriques. En matière de développement, et donc des pays qui ressortissent plus particulièrement à cette définition du partage du monde, la domination de l'économie ne se discute pas un seul instant, au point d'ailleurs que les économistes n'hésitent plus à sociologiser leur vocabulaire ou leurs méthodes d'enquête pour justifier encore plus leurs compétences. Les rapports issus des expertises locales ou internationales de la Banque mondiale font en quelque sorte la loi et même ceux qui critiquent sévèrement cette institution pour ses stratégies techniques et sociales ou ses choix de politique économique (confortés d'ailleurs par l'autre institution de Washington, le Fonds monétaire international) ont du mal à proposer des alternatives dans la mesure où la description et l'explication sociologique font défaut².

Les sciences sociales occupent en effet une place particulière dans le champ du développement : elles font partie, d'une part, de la panoplie des instruments aussi bien techniques que programmatiques des institutions et des expertises ou évaluations, mais elles constituent aussi, d'autre part,

1. La littérature en économie politique, science politique, géographie et même histoire portant sur la mondialisation en crise est immense. On peut se reporter à la rubrique Livres du mensuel *Alternatives économiques* pour avoir une vision critique des publications les plus intéressantes. Lire également le dossier « La Crise » publié par ce périodique (hors-série n° 38, 2009) et l'ouvrage de A. Bender et F. Pisani (2009).

2. Voir l'encadré du chapitre 3, p. 82-83 pour plus de précisions sur cette notion.

3. Lire M. Beuret, S. Michel et P. Woods, *La Chinafrique. Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset, 2008 et le dossier de *Courrier international* « Le Sud se rebiffe. Razzia des pays riches sur les terres arables », n° 991, 29 oct. 2009, p. 36-43.

la référence la plus critique et la plus pertinente analytiquement des opérations conduites. L'évolution idéologique des modèles du développement depuis plus d'un demi-siècle s'est manifestée au plan universitaire et de la recherche (et tout particulièrement des travaux publiés disponibles) par un statut des plus variable. À ses débuts, la construction du développement accordait une large place aux sciences sociales auxquelles est assignée la tâche de comprendre des sociétés mal connues et à l'évolution divergente des modèles idéaux (aussi bien socialistes que capitalistes) : l'ethnologie (ou l'anthropologie) décrit les mécanismes précapitalistes, la sociologie explique les phénomènes de changement social et de modernisation, la démographie enfin se consacre à la question de la population qui resta pendant de longues décennies l'arrière-plan incontournable de la soi-disant contradiction population/ressources et donc de la difficulté à se développer. La macrosociologie ou démographie des relations entre formes sociétales est de plus en plus remplacée par une socio-anthropologie (ou une socio-démographie) des opérations et de leurs contextes locaux.

2. Les évolutions disciplinaires

Ces périodisations politiques, économiques, idéologiques et organisationnelles sont tout naturellement reformulées au niveau des paradigmes disciplinaires, aussi bien théoriques que méthodologiques, des sciences sociales. Il n'est pas possible de saisir les formes actuelles du développement, et les préoccupations qu'elles expriment, si l'on n'évoque pas l'histoire et les ruptures (ou continuités) qui l'ont conduit à ce qu'il est aujourd'hui aussi bien dans la pratique sur les terrains les plus lointains qu'au siège des organisations internationales et des ONG les plus importantes. Inversement, pour tous ceux qui, pour des raisons de prise de position idéologique (ou même plus ordinairement de génération), tiennent encore des discours développementalistes, tiers-mondistes, témoins de problématiques dépassées et de politiques anciennes, il est nécessaire de rappeler de manière insistante que les logiques sociales et culturelles du développement en ce début de ^{xxi}e siècle n'ont rien à voir avec celles d'il y a plus d'un quart de siècle : l'exploitation mondiale des ressources primaires, secondaires voir tertiaires des nations dites sous-développées semble se porter mieux que jamais.

Il faut bien constater qu'aujourd'hui, à la suite d'évolutions proprement universitaires, la sociologie du développement a pratiquement disparu des cursus au point que la problématisation sociologique, encore maladroite,

incertaine et ambiguë, de la mondialisation semble la remplacer ou la prolonger. Pourtant, il ne s'agit pas tout à fait de la même chose, d'autant que dans la pratique, de plus en plus locale, humanitaire et « non gouvernementale » du développement, la formation en sciences sociales semble tout à fait valorisée. Mais s'agit-il là d'une science sociale de l'organisation, du mode de gestion politique des affaires publiques et des dynamiques du changement ou au contraire d'une science sociale de la compassion, de la souffrance, de la bienfaisance, de l'humanitaire et de l'humanité ?

Dès leurs origines au cours des années 1950, les sciences sociales du développement ont manifesté un certain engagement critique. Les ruptures auto-critiques des années 1980, très manifestes en France, ont approfondi et infléchi cette orientation (Rivière, 1992, Guichaoua, Goussault, 1993). Mais la prégnance du localisme depuis une vingtaine d'années semble avoir modifié à nouveau, beaucoup plus qu'il n'y paraît, l'esprit des études en matière de développement. Les implications de certaines évaluations du développement, les évolutions propres à certains courants dominants en sociologie ou anthropologie, n'ont pas encore trouvé d'équivalent en études du développement. Un seul exemple, décisif, suffira. Nul ne peut nier que la sociologie des organisations, enrichie aujourd'hui d'une anthropologie des organisations, voir d'une sociologie ou d'une anthropologie de l'entreprise, ne constitue l'une des branches canoniques de la sociologie française. Pourtant, c'est une orientation fort peu présente dans l'étude du développement, dont on ne peut ignorer la forte personnalité bureaucratique et organisationnelle¹. Certes les ONG, et aujourd'hui les mouvements altermondialistes, font l'objet de recherches empiriques de plus en plus nombreuses, mais les institutions de Washington ou des Nations Unies, tout comme les grands organismes nationaux ou européens de coopération, y compris scientifiques, ne suscitent quasiment aucune curiosité sociologique. On peut donc s'interroger légitimement sur une science sociale qui sous-estime avec tant de constance depuis un demi-siècle les lieux institutionnels centraux du développement.

Dans les faits, le domaine du développement s'est trouvé d'emblée réduit à celui des *bénéficiaires* des projets. Dans leur volonté de décrire le changement social puis l'échec de la modernisation sur le terrain, la sociologie et l'anthropologie ont d'abord privilégié, l'une les rapports socio-historiques

1. Il s'agit d'un « oubli » tout à fait fondamental puisqu'il concerne l'ensemble des recherches sur les bureaucraties et fonctionnaires des États du Sud qui restent les acteurs premiers du développement (Roubaud, 2001).

et macro-nationaux entre pays développés et pays sous-développés, l'autre les sociétés « exotiques » (pour la sociologie de l'époque bien entendu!) d'application de ces projets. Les réévaluations des années 1980 ont rapproché ces deux perspectives en réunissant en un seul objet tous les acteurs du développement présents sur un seul et même terrain : en effet, on y observe non seulement les bénéficiaires mais aussi et surtout tous les intervenants d'origine extérieure, fonctionnaires, experts, techniciens, agents d'organisations internationales ou non-gouvernementales d'une part, puis d'origine partiellement locale, intermédiaires et courtiers d'autre part, qui chevauchent espaces périphériques et espaces centraux du pays concerné. Cette micro-socio-anthropologie de l'organisation a acquis une dynamique méthodologique et théorique remarquable, symbolisée notamment par les recherches conduites par J.-P. Olivier de Sardan et son équipe depuis plus d'une quinzaine d'années (Olivier de Sardan, 1995 ; Lavigne-Delville, 1998 ; Bako-Arifari et Le Meur, 2001 ; Bierschenk, Blundo *et al.*, 2007)¹.

3. Les contraintes des problématiques

Comme toutes les sciences sociales, la sociologie et l'anthropologie du développement renvoient à un certain nombre de traditions nationales, de contextes socio-institutionnels, d'influences intellectuelles et idéologiques, politiques, de cultures de terrains et enfin de relations avec les courants dominants des disciplines d'origine sans parler des disciplines voisines.

3.1 Une double référence historique

Les sciences sociales sont des sciences historiques, mais les sciences sociales du développement sont en un sens doublement historiques, par leurs lieux de production théorique d'une part et par leurs lieux de « fabrication » empirique de l'autre. Le registre de cette histoire n'est pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit de celui des modalités pratiques de l'expansion de l'économie politique capitaliste dans ce qu'elle a de décisif, à savoir le marché. La marchandisation du monde, la colonisation, le phénomène impérial d'une

1. La linguistique est mobilisée à son tour car, faut-il rappeler cette évidence, toute la culture professionnelle du développement s'énonce dans les langues occidentales et ce n'est que très épisodiquement qu'on a recours aux langues vernaculaires locales (Tourneux, 2008).

part, les adaptations et les acculturations, les résistances et les refus, les crises enfin que suscite cette expansion d'autre part sont au cœur de l'historicité de ce qu'on appellera, dans la seconde moitié du xx^e siècle, le développement. Ce dernier correspond à cette période de l'interventionnisme international régulé qui domine après 1945 ; il est par essence postcolonial et surtout inter-étatique, même s'il s'expérimente et se pense dès la fin du xix^e siècle, et même parfois plus tôt, entre métropoles et colonies ou dépendances¹.

La seconde référence historique est celle de la genèse des sciences sociales elles-mêmes. L'ethnologie intègre, malgré ses biais initiaux, les sociétés non occidentales dans la réflexion sur le partage mondial de l'évolution de l'historicité humaine au regard de la domination « naturelle », chrétienne, culturelle, politique puis marchande du monde par l'Europe. La sociologie, après avoir été un acteur du processus d'invention de la société de l'État-nation dès le milieu du xix^e siècle, sera quant à elle la discipline à l'évidence la mieux placée pour expliquer la nouvelle logique sociale et nationale des économies à développer à partir des années 1950.

3.2 Des sciences sociales aussi fondamentales que les autres

La sociologie du développement n'est pas seulement une conscience historique de l'évolution des formes sociétales à l'échelle mondiale. Elle est aussi une science sociale du pouvoir, du savoir et de la structure sociale. L'historicité qui a vu naître son objet est peut-être une histoire économique, mais la relation entre ces mondes sociaux divergents est éminemment politique. C'est d'abord une sociologie des relations internationales, une sociologie des rapports de domination coloniaux², puis postcoloniaux et mondiaux, une sociologie du mouvement politique et social enfin, une sociologie de la construction nationale, comme elle le fut au cours du xix^e et au début du xx^e siècle³. Le développement lui-même, en tant que processus de captation des ressources, de fabrication d'économies et surtout de coop-

1. Les inventions organisationnelles des différents modèles de plantation esclavagiste du nouveau monde dès le xvi^e siècle peuvent être considérées comme des éléments de la préhistoire de la *modernisation forcée des formes de production* qui constitue finalement la définition la plus sommaire mais aussi la plus sûre du développement.

2. Voir la « situation coloniale » de G. Balandier (1951).

3. Voir les réflexions de M. Mauss ainsi que de É. Durkheim sur la nation.

tation de classes dominantes rentières, implique une sociologie politique des rapports de classe et de pouvoir, une sociologie des classes dominantes aussi bien dans le cadre national que dans le contexte international.

C'est ensuite une sociologie et une anthropologie sociale du changement social et de la modernisation. Cette réalité constitue même, au plan purement historique de son histoire disciplinaire, son premier objet, autrement dit le fameux couple tradition et modernité. Ce sont cette sociologie et cette anthropologie qui vont construire le premier objet des recherches du développement, à savoir l'organisation sociétale et sociale des populations qui vivent, adoptent, adaptent ou subissent les formes « nouvelles » de production, d'apprentissage ou encore d'organisation institutionnelle. Les idéologies, les croyances, les habitudes de travail, les consommations quotidiennes constituent le point de départ du changement (Bastide, 1971).

La recomposition de l'objet disciplinaire au début des années 1980 a défini en grande partie le champ de l'étude du développement tel qu'on la pratique encore aujourd'hui. Il s'agit d'une sociologie de l'organisation qui n'ose dire son nom, une sociologie des acteurs, des institutions, des programmes, des représentations. Au fil du temps, cette sociologie devient aussi anthropologie, construit des micro-objets, une anthropologie d'autant plus fidèle au terrain qu'elle est mobilisée pour analyser les projets eux-mêmes du point de vue des bailleurs de fonds.

Alors que les bilans ou états des lieux se multiplient, comme pour prendre date d'une espèce de consensus thématique et méthodologique en matière d'étude du développement, la crise impose à l'évidence en cette année 2010 un réexamen des objectifs, et par conséquent des acteurs et des bénéficiaires, des opérations dites de développement. Paradoxalement, les sciences sociales du développement sont tout à fait prêtes à aborder les nouveaux objets potentiels de cette conjoncture. Elles avaient commencé à examiner les acteurs centraux du développement et la crise ne peut que confirmer la nécessité de ce projet puisque ce sont les élites financières et bancaires qui en sont les premières responsables. Par ailleurs, l'analyse du ou plutôt des capitalismes apparaît à nouveau comme un préalable théorique incontournable. Bref, la sociologie et l'anthropologie se trouvent plus que jamais à un carrefour quasi paradigmatique. Elles ne peuvent plus se contenter de rester des sciences du local en prise avec le global. Elles doivent de plus en plus se préoccuper des lieux décisionnels du global lui-même, les prendre à partie empiriquement et non plus seulement métaphoriquement. La crise est une opportunité favorable qu'elles ne doivent pas laisser échapper.

3.3 Une pluri-nationalité positive et problématique

L'historicité de ces sciences sociales va également se manifester par la multiplication progressive des points de vue. L'étude du développement suggère l'idée d'une sociologie des chercheurs et experts en développement. Le champ pluridisciplinaire, l'expérience doublement pluri-nationale de l'origine du chercheur et des terrains parcourus, suscitent par la suite des conceptions et des pratiques plus hétérogènes qu'il n'y paraît. Hélas, la littérature produite pour et par le développement est restée pour une bonne part confidentielle et il est difficile d'évaluer aujourd'hui la culture professionnelle des recherches conduites par le passé. Ce panorama devient encore plus complexe à apprécier lorsque le recrutement des chercheurs natifs ou locaux s'intensifie. Formé localement ou à l'étranger, expert *free-lance* ou simple consultant, l'analyste national en développement, coopté d'abord pour des raisons d'économie des coûts, se professionnalise et se socialise en créant des sociétés d'études nationales puis en se faisant recruter au siège des institutions centrales. L'importance des chercheurs et des experts d'origine latino-américaine, africaine et asiatique (indienne ou d'Asie du Sud-Est) modifie la perception de l'étude du développement y compris au sein des populations concernées. La confrontation de ces traditions confirme d'emblée l'apparente pluri-nationalité des traditions d'études mais il faut vérifier que cette critériologie sociologique produit des effets spécifiques, car l'esprit « Banque mondiale », « Union européenne » ou encore « Coopération française » surdétermine en dernier ressort les analyses de bien des experts.

3.4 Des sciences sociales sociétales, pluri-thématiques et transversales

À la pluri-nationalité des chercheurs, il faut ajouter deux autres configurations plurielles : celle des objets et des thèmes, celle des terrains et de ce qu'on appelle les aires culturelles. Les sciences sociales se sont construites au sein de traditions nationales spécifiques et souvent assez distinctes, ce qui est le cas très visible de la tradition française. Avec le temps, ces traditions ont révélé un des paradoxes les plus discutables de la modernité scientifique, à savoir le poids de l'identification fondatrice inconsciente entre société globale nationale et champ sociologique « naturel » de l'exercice disciplinaire : ainsi la sociologie française est-elle avant tout la sociologie de la société française. Le sociologue allemand U. Beck parle à ce propos de « nationalisme méthodologique ». La diversité des approches et des théori-

sations ne change rien à ce constat. C'est pourquoi le champ multinational, multiculturel comme on dirait aujourd'hui, des sciences sociales du développement pose un défi puissant à des sciences sociales encore formatées par leur terroir d'origine. Certes, les sciences sociales possèdent une dimension généraliste et universelle, mais cette universalité n'est en rien fondée sur une expérience empirique multinationale et surtout pas sur une réflexion systématique des formes plurilinéaires d'évolution et de formation des sociétés. Les rapports complémentaires entre sociologie et ethnologie ne solutionnent pas plus la question, puisque ces disciplines construisent *a priori* des objets distincts. L'abandon ou la marginalisation de la dimension sociétale de la préoccupation sociologique accroît cette coupure entre la constitution d'une conception microsociale du terrain national au sein des traditions dominantes et une demande comparative complexe, aux échelles d'observation multiples, aux champs sociaux « à développer » spécifiques, aux expériences d'abord internationales et mondiales avant que d'être nationales, des études du développement. Comment aborder des champs sociaux où la relation internationale ou mondiale joue un plus grand rôle ou un aussi grand rôle dans la construction de l'armature et de la configuration sociologique que l'expérience étatique nationale? Qu'est-ce qui tient ensemble une société? Ces questions sont à l'évidence importantes d'autant que l'actualité semble confirmer chaque jour les risques de désorganisation et de déstructuration socio-politique et économique d'un grand nombre de sociétés nationales « globales », objet justement des politiques de développement.

Les sociologues du développement ont peu réfléchi à ces grandes questions. Elles semblent toutefois au cœur des interrogations sur la mondialisation comme le confirment les dernières publications de G. Balandier (2001), de U. Beck (2002) ou de Z. Bauman (2002). G. Balandier a l'expérience des pays en développement mais U. Beck et Z. Bauman posent la question de la mondialisation à partir des pays du Nord, d'où l'incertitude quant à l'applicabilité de leurs idées aux problématiques qui nous concernent ici. Un exemple significatif nous est fourni par la réflexion du sociologue D. Martin et de ses collègues sur les formes de travail au Sud. Selon eux, ces dernières sont principalement induites par l'influence capitaliste du Nord et les causes historiques originelles, locales, sont à peine abordées (2003). Il s'agit là d'une conception assez occidentalocentrée de la mondialisation qui n'a donc de mondiale que l'image.

Cette pluridimensionnalité consubstantielle à l'étude du développement renvoie évidemment à une démarche fondamentaliste. Mais qu'en est-il de l'essentiel des travaux qui sont appliqués, impliqués, commandi-

tés par les organismes de coopération et de développement (Jacob, 2000; Baré, 1997)?

3.5 Le devenir des sciences sociales du développement

Le dilemme de l'action et de l'utilité sociale, notamment humanitaire, est au cœur des sciences concernées par le développement. Car il n'y a pas que les sciences sociales en cause et celles-ci fonctionnent en état de pluridisciplinarité permanente. Depuis l'époque coloniale, et de façon déterminante encore aujourd'hui, la géographie, les sciences agronomiques et vétérinaires, pédologiques et géologiques, océanographiques, les technologies hydrauliques, urbanistiques, médicales et hygiénistes, l'ingénierie de la télédétection ont occupé le devant de la scène dans la mesure où elles abordaient la dimension véritablement concrète du développement à mettre en œuvre et où leur charge critique, aussi bien culturelle que politique ou « philosophique », restait assez faible. L'économie politique a le plus souvent conforté cet esprit scientifique et positiviste, traduisant aussi bien les moyens que les fins (l'aspect social et humain) en formules et en recommandations chiffrées.

C'est donc sur leur soi-disant vocation d'utilité sociale que ces sciences sociales vont être jugées. Elles qui fréquentent « le peuple », « les masses », « les victimes », « les pauvres » doivent servir alternativement d'informatrices aux autres disciplines, aux bailleurs de fonds, et de porte-parole à ces laissés pour compte qui n'arrivent pas à se faire entendre. On comprend facilement la conception très « sondage d'opinion publique » que partagent les autres disciplines à l'égard des sciences sociales, tout comme la réaction clientéliste que cherchent à activer les acteurs de base et les animateurs d'association insatisfaits des retombées du développement¹. Cette double contrainte, populiste, comme la qualifie J.-P. Olivier de Sardan, peut dévaloriser définitivement l'image des sciences sociales du développement, balayées entre l'anti-impérialisme d'hier et l'humanitaire d'aujourd'hui, en quête permanente d'une respectabilité scientifique qui ne soit ni scientifique

1. Voir par exemple les recueils d'histoire de vie que la Banque mondiale a cru devoir publier pour faire passer le caractère soi-disant humaniste de son message à propos de la lutte contre la pauvreté (1999, 2000). En 2003 elle organise un atelier sur le thème « *Moving out of Poverty : Understanding Growth and Freedom from the Bottom-up* » qui a donné lieu jusqu'à présent à quatre publications (2007-2010) sur le thème de la réussite de sortie de pauvreté : voir le vol. 2, Narayan et al., 2009. L'idéologie néocaritative de nombreuses ONG confirme le rôle ambigu que peuvent jouer ces dernières (Ryfman, 2008 et 2009).

ni idéologique. Bref, cette quadrature du cercle est elle aussi un des objets de la sociologie et de l'anthropologie du développement. Ces deux disciplines doivent se distancier un peu d'elles-mêmes si elles tiennent à être admises à nouveau dans le premier cercle des spécialisations disciplinaires entre sociologie historique, sociologie politique, sociologie de l'organisation, sociologie de la connaissance, anthropologie du changement social et du travail. La multidimensionnalité de cette science sociale n'est pas le moindre de ses attraits. L'ampleur du champ et des problèmes que couvrent la sociologie et l'anthropologie du développement pourrait donner l'impression d'un inventaire à la Prévert. Mais il convient, encore et toujours, de le rappeler avec force et insistance : conduire une sociologie ou une anthropologie du développement revient à conduire de front deux projets.

Tout d'abord, il s'agit de savoir lire et interpréter en termes de sciences sociales la littérature déjà disponible dans les autres disciplines, qui est des plus considérable et dont il est impossible de faire abstraction, les analyses les plus nombreuses étant effectivement conduites en économie politique mais aussi en démographie, en géographie et plus récemment en science politique. En effet, la très grande majorité des sources documentaires, analytiques voire pédagogiques portant sur les problèmes dits du développement ne relèvent pas des sciences sociales au sens disciplinaire du terme. Il s'ensuit une très grande confusion dans la mesure où données macro-économiques, statistiques sociodémographiques, panoramas géographiques des environnements et des productions, tableaux politistes d'États apparemment atypiques, finissent par donner, malgré tout, une idée sommaire de ce qu'on pourrait appeler un tableau social du développement et du sous-développement. *Cet ouvrage veut donc renverser cet état d'esprit, ce réflexe du sens commun : il s'efforce de rappeler à chaque étape majeure de sa démonstration que les règles de la méthode sociologique peuvent s'appliquer avec évidence aux objets actuels du développement qui sont pour une large part très différents de ceux d'il y a encore un quart de siècle.*

Car à la réinterprétation sociologique et anthropologique des données, il faut ajouter un second champ, celui de la recherche empirique de terrain et pour cela savoir collaborer avec les chercheurs, de plus en plus nombreux, originaires des pays concernés par des opérations de développement et soucieux d'inventer, à juste titre, leurs propres traditions en sciences sociales. Ces sciences sociales risquent probablement de ne pas voir le développement là où nous sommes habitués à le voir. En effet, on a qualifié de développement des politiques volontaristes de changement

institutionnel ou économique suscitées ou imposées *de l'extérieur*¹. Peut-on continuer à employer cette expression si l'État-nation ou les ONG nationales reprennent à leur compte les consignes et les investissements de la communauté internationale? Peut-on définir le développement au seul niveau restreint de l'organisation locale et de ses effets sur les bénéficiaires? Si tel est le cas, tous les pays seraient en développement.

Bref, les sciences sociales du développement sont toujours en mouvement, un mouvement dont la rationalité devrait figurer l'avènement de la modernité et pourquoi pas, de la mondialité. La mondialisation interpelle effectivement les problématiques du développement, mais la question de savoir si ce dernier phénomène peut relever dès à présent des sciences sociales ne peut recevoir de réponse toute faite, même si son évidence semble indiscutable aux yeux des sciences économiques ou politiques.

Haïti, 12 janvier 2010 : une malédiction historique, un mal développement endémique, une catastrophe naturelle, une reconstruction impossible?

Haïti pourrait être considérée comme le symbole parfait de l'histoire multi-séculaire du sous-développement, du développement, de l'intervention militaire puis humanitaire et enfin d'une coordination logistique d'aide internationale à une échelle encore jamais connue.

Faut-il rappeler que Haïti a été le premier pays d'Amérique latine à avoir déclaré son indépendance, le 1er janvier 1804, mais les métis et les esclaves qui l'ont obtenu par la force en ont ensuite payé le prix cher puisque l'île, productrice de la moitié du sucre mondial en 1789, a dû « indemniser », à partir de 1825, les expropriations foncières imposées aux anciens propriétaires d'esclaves et de plantations. Cette dette a probablement interdit pour toujours tout développement véritable d'autant que l'histoire du xx^e siècle n'a été ensuite qu'une série d'occupations étrangères, de dictatures violentes et coûteuses, de coups d'État et d'interventions humanitaires. L'extrême pauvreté de la population rurale explique à la fois la sur-urbanisation anarchique qui en découle (Port-au-Prince a décuplé ces cinquante dernières années), l'importante émigration (1 million de haïtiens vivent en Amérique du Nord et en Europe) et la surexploitation et déforestation des terres agricoles. Deux millions d'habitants émergent au PAM (Programme Alimentaire Mondial), l'aide étrangère constitue la moitié des recettes de l'État ou de ce qu'il en existe, et celle de la diaspora trois fois ! Tous les indices socio-démographiques

1. Cette réflexion peut finir par déboucher sur une remise en cause principielle et idéologique du développement : voir par exemple A. Kabou (1991).

sont des plus négatifs, Haïti connaissant par exemple la séropositivité la plus élevée hors d'Afrique avec 5 % de la population infectée et une société où les moins de 20 ans constituent 45 % de la population.

Le tremblement de terre, avec ses 220 000 morts, son demi-million de déplacés, son million et demi de sans-abri, n'a pu qu'aggraver les caractéristiques d'une situation de sous-développement absolu. Se pose donc aujourd'hui la question logistique, à la dialectique très complexe, du poids du non-développement endémique, de l'intervention humanitaire d'urgence (enterrer les morts, soigner, nourrir et abriter les survivants, débayer les décombres, remettre en marche le peu d'infrastructures et au travail un minimum d'habitants), de la définition d'une politique de reconstruction à court terme et d'un redéveloppement à plus long terme. La mission de l'ONU, déjà présente sur le terrain, passe du maintien de l'ordre à la coordination de l'aide internationale, mais ce sont les États-Unis qui tiennent le haut du pavé logistique. La débrouillardise, l'activisme criminel ancien mais virulent, l'interventionnisme tous azimuts des sectes et des Églises, la réputation mondiale paradoxale d'une élite intellectuelle et culturelle largement expatriée brouillent par ailleurs les discours sur la réorganisation sociale, culturelle, économique mais aussi psychologique possible. C'est bien beau de dire que c'est aux Haïtiens de (re)prendre leur destin en mains face à la menace d'une mise sous tutelle internationale, mais malheureusement l'établissement d'une gouvernance et la reconstruction de l'État (qui a prouvé tragiquement son incompétence totale) nécessitent des cadres et des élites politiques et économiques qu'aucune politique de développement national ne peut susciter en moins d'une génération.

Cf. Christophe Wargny, *Haïti n'existe pas. 1804-2004 : deux cents ans de solitude*, Paris, Autrement, 2008.

Première partie

LES CONFIGURATIONS INTERNATIONALES DU DÉVELOPPEMENT

Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales

Le développement et l'ensemble sémantique qui l'accompagne depuis un demi-siècle ont fortement évolué. Mais cette nouvelle tradition est en quelque sorte tributaire elle-même d'une autre histoire, bien plus ancienne et plus complexe, celle de l'expansion mondiale du capitalisme, essentiellement européen, depuis la Renaissance. Une imagerie tiers-mondiste pourrait nous rappeler qu'en fin de compte l'origine du sous-développement (et du développement) pourrait remonter à Christophe Colomb lui-même, que les Caraïbes ont constitué le premier terrain expérimental d'une domination internationale et d'une exploitation coloniale mais aussi « mondiale » des ressources (à cause de l'importation de la force de travail des esclaves noirs d'origine africaine, le commerce triangulaire n'est-il pas mondial avant la lettre ?). Il est évident que le recours à une histoire longue est indispensable pour saisir l'ensemble des logiques passées de plusieurs siècles qui ont donné naissance au phénomène qui nous concerne et qui a fêté ses soixante ans d'existence politique officielle en 2009¹.

1. Lire les travaux de P. Bairoch dont *Le Tiers Monde dans l'impasse. Le démarrage économique du XVIII^e au XX^e siècle*, initialement paru en 1971 (voir sa troisième réédition, Gallimard, « Folio », 1992). Consulter également son *histoire économique mondiale* (1997, 3 tomes). Pour une histoire du XX^e siècle, consulter Hobsbawm (1999) et Giraud (1996).

I. La situation inégale des sociétés occidentales et non occidentales après 1945

La situation du monde occidental après la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945 est totalement inédite. L'objectif premier, accéléré et conforté par l'extension géographique du camp des États occupés par l'URSS, qui vont devenir en quelques années de nouveaux États socialistes, est la reconstruction des économies européennes et la consolidation politique, économique et militaire de ce qu'on va appeler le « monde libre »¹. Toutefois, la confrontation idéologique et diplomatique trouve des équivalents économiques avec la création du plan Marshall par les Américains en 1947 et celle du Comecon à l'instigation de l'URSS en 1949². La transformation du camp des Alliés en un terrain de *guerre froide* entre l'Ouest et l'Est (ou entre le camp capitaliste et le camp socialiste selon son point de vue à l'époque), qui voit sa disparition de fait à la suite de la fameuse chute en 1989 du Mur de Berlin séparant le Berlin de la République fédérale allemande de celui de la République démocratique allemande, définit la toile de fond du développement pendant une quarantaine d'années. Même si cette politique économique et sociale semble dépendre principalement des organisations internationales basées à Washington (Banque mondiale, Fonds monétaire international) ou à New York (Nations Unies), il n'en reste pas moins que pendant des décennies elle est restée soumise aux conjonctures et aux dynamiques des relations Est-Ouest³.

Ce sont donc la reconstruction européenne, l'affrontement et la concurrence entre les deux grandes puissances, les tentatives d'autonomisation

1. Voir le chapitre que G. Rist consacre dans son ouvrage *L'Invention du développement* à l'analyse du fameux point IV du discours sur l'État de l'Union du président américain H. Truman prononcé le 20 janvier 1949 (Rist, 2007, p. 127-145). Voir un extrait de ce discours dans l'encadré page suivante.

2. Le Plan Marshall, lancé en 1947 à l'initiative du général américain du même nom, court sur quatre ans et vise à relancer l'économie européenne en subventionnant les importations des produits nécessaires à son activité économique. Il s'agit évidemment de favoriser les importations de produits américains. Le Comecon : *Council for Mutual Economic Assistance* (Conseil d'aide économique mutuelle).

3. Pour G. Rist, reprenant A. Sauvy (1952 ; voir encadré p. 29), c'est cette « guerre froide » qui constitue le Tiers Monde en arène idéologique et développementaliste et qui pousse les Nations Unies à se préoccuper de plus en plus des affaires du développement dans la mesure où le *statu quo* domine à l'échelle internationale.

politique du Tiers Monde et des Pays non alignés¹, la montée en nombre sinon en puissance des Nations Unies et de leurs organisations spécialisées, qui définissent dès le départ les demandes en matière de développement et qui dessinent les orientations à venir des idées fortes et des programmes dans ce domaine. Dès le début, la conception du développement économique est bien de nature politique et géostratégique!

Le point IV du Président Truman (extraits)

Quatrièmement, il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans des conditions voisines de la misère [...]. Leur vie économique est primitive et stationnaire. La pauvreté constitue un handicap et une menace tant pour eux que pour les régions les plus prospères.

[...] Je crois que nous devrions mettre à la disposition des peuples pacifiques les avantages de notre réserve de connaissances techniques afin de les aider à réaliser la vie meilleure à laquelle ils aspirent. Et, en collaboration avec d'autres nations, nous devrions encourager l'investissement de capitaux dans les régions où le développement fait défaut.

Notre but devrait être d'aider les peuples libres du monde à produire, par leurs propres efforts, plus de nourriture, plus de vêtements, plus de matériaux de construction, plus d'énergie mécanique afin d'alléger leurs fardeaux.

[...] Avec la collaboration des milieux d'affaires, du capital privé, de l'agriculture et du monde du travail de ce pays, ce programme pourra accroître grandement l'activité industrielle des autres nations et élever substantiellement leur niveau de vie.

[...] L'ancien impérialisme – l'exploitation au service du profit étranger – n'a rien à voir avec nos intentions. Ce que nous envisageons, c'est un programme de développement fondé sur les concepts d'une négociation équitable et démocratique.

Tous les pays, y compris le nôtre, profiteront largement d'un programme constructif qui permettra de mieux utiliser les ressources humaines et natu-

1. Parti d'un regroupement de pays aux Nations Unies en 1960 en vue de favoriser la décolonisation à la suite de la Conférence de Bandoeng de 1955, ce groupe de pays convoque un premier sommet des non-alignés à Belgrade en 1961 où sont représentés 25 États. En 1970, ils sont 54 à Lusaka, puis 95 à La Havane en 1979 où ils se réclament du Nouvel ordre économique international. Le IX^e sommet a lieu en 1989. Parallèlement à ce regroupement, il existe le groupe des 77 défini par la Charte d'Alger en 1967 et plus orienté vers les problèmes économiques.

relles du monde. L'expérience montre que notre commerce avec les autres pays s'accroît au fur et à mesure de leurs progrès industriels et économiques.

[...] Seule la démocratie peut fournir la force vivifiante qui mobilisera les peuples du monde en vue d'une action qui leur permettra de triompher non seulement de leurs oppresseurs mais aussi de leurs ennemis de toujours : la faim, la misère et le désespoir.

H. S. Truman, *Public Papers of the President of the United States*, 1949¹.

La fin des années 1940 et le début des années 1950 voient par ailleurs la multiplication des mutations politiques : émeutes anticoloniales réprimées violemment (Algérie et Madagascar pour la France, Kenya pour la Grande-Bretagne), accessions pacifiques (l'Indonésie en 1945, l'Inde et le Pakistan, en 1947) ou militaires (la Chine en 1949) à l'indépendance, guerres anticoloniales (Indochine, dès 1945)². Le monde occidental est interpellé plus rapidement qu'il ne le souhaitait par l'historicité nouvelle de ses périphéries. Très rapidement, la problématique de la reconstruction s'élargit à l'exploitation de nouvelles ressources dans les colonies ou les néo-colonies, ressources qui doivent servir simultanément à la reconstruction des métropoles coloniales et à l'entretien des colonies qui doivent, plus que jamais, compter sur leurs propres forces et donc se moderniser³.

Il est évident que l'ensemble des pays visés par la déclaration de H. Truman ne présente aucune unité préalable. Certes, les mouvements et réflexions des années 1950 vont tenter d'imposer l'image inverse, celle d'un Tiers Monde combatif et uni, qui réussit à transcender les particularités de son histoire, de sa géographie et de sa situation politique. Mais, ce faisant, ces pays se moulent au sein des perceptions occidentales dominantes : en échange de l'aide au développement, ils doivent se reconnaître

1. *United States Government Printing Office*, 1964 (20 janvier), p. 114-115. Traduction reprise de G. Rist, *op. cit.*, p. 130-132.

2. N'oublions pas la création de la Ligue arabe en 1945 et celle d'Israël en 1948. La Syrie, le Liban et la Jordanie accèdent également à l'indépendance dans les années de l'immédiat après-guerre.

3. La Conférence de Brazzaville de 1944, convoquée par le général de Gaulle, est un des exemples de cette mise en route d'un *développement colonial*. Voir la remarquable histoire d'une opération de mise en valeur coloniale avec le cas de la CGOT de Casamance au Sénégal (1948-1962) étudiée par Marina Diallo Co-Trung (1998). Cette étude donne une très bonne idée de ce que pourrait être une histoire sociale des opérations de développement.

1 Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales

comme à *développer*, comme futurs partenaires d'un ordre institutionnel international. La mise en place de nouvelles formes de relations que résume l'expression de développement implique la formalisation de catégories admises internationalement. Une classification, une catégorisation, une modernisation vont s'élaborer à partir des organisations internationales. L'après-1945 voit apparaître dans ces pays non occidentaux une nouvelle élite politique efficace et charismatique. Cette dernière va personnaliser la tiers-mondialisation de la politique internationale des années 1950 d'autant qu'elle joue la carte du bilatéralisme avec l'Ouest mais aussi avec l'Est¹. Si le développement devient une affaire internationale aussi importante, et aussi rapidement, dès les années 1950, c'est que les protagonistes « sous-développés » ont su plaider leur cause et marchander leur soutien diplomatique en échange de résultats sonnants et trébuchants efficaces. Dès le début, le développement se construit comme une stratégie de « chantage » diplomatique-financier. C'est ce péché originel qui peut expliquer que, envisagé comme une forme nouvelle, postcoloniale, de domination politique et économique à l'échelle mondiale, le développement et les flux financiers et humains qui le matérialisent, aient constitué la base inébranlable d'un clientélisme rentier. Cette captation de l'aide internationale, devient une rente de fait et enrichit les groupes dominants : c'est elle qui va expliquer les échecs constatés du développement au cours des années 1970, l'aggravation de la compétition Est-Ouest par acteurs interposés des années 1970-1980 (les guerres en Angola et au Mozambique, l'apparition des régimes militaires pro-américains en Amérique latine, par exemple) et surtout le passage quasi généralisé des États, à partir de 1980, sous les fourches caudines de l'ajustement structurel et de l'endettement sans retour.

2. Les analyses et classifications des années 1950-1960

Nous prendrons comme point de départ cette remarque de l'historien économiste P. Bairoch : « Dès 1945, la Charte des Nations Unies, dans son

1. Le décès de J. Staline en 1953 modifie également les relations internationales. Mais l'expédition de Suez, en Égypte, en octobre 1956, par un corps expéditionnaire franco-anglais et l'invasion de la Hongrie par l'URSS en novembre de la même année maintiennent la guerre froide à l'ordre du jour.

Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales 1

chapitre IX, intitulé « Coopération économique et sociale internationale », prévoit explicitement l'opportunité d'une aide destinée à favoriser le développement des pays moins développés. Le terme même de développement dans son acception économique est étroitement lié à cette période et à la prise de conscience plus grande des problèmes du retard économique du Tiers Monde. Si, en allemand et en anglais, le terme « développement » apparaît déjà au début du siècle, son utilisation réelle ne se place que dans les années 1950. En français, il apparaît encore plus tard » (tome 3, 1997, p. 653-654).

Dès 1948, les Nations Unies installent à Santiago du Chili la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) qui deviendra, sous la direction de l'économiste argentin Raul Prebisch, l'un des premiers centres de réflexion sur la nature du sous-développement et du développement. C'est la CEPAL qui élabore ce qu'on appellera, dans les années 1960 et 1970, la théorie de la dépendance. Par ailleurs, le démographe français Alfred Sauvy « invente » en 1952 l'expression de Tiers Monde dont la fortune sera considérable. La référence à la rhétorique de l'abbé Sieyès, qui s'interrogeait dans un opuscule en 1789 « Qu'est-ce que le tiers état ? », donne en fait un double sens à l'expression de Tiers Monde. Le tiers-mondisme deviendra par la suite l'appellation de toute idéologie ou tout mouvement anticolonial radical¹. Les pays sous-développés (expression utilisée par Sauvy) peuvent refuser la voie occidentale comme la voie orientale (sous-entendue socialiste ou communiste).

Alfred Sauvy : « Trois mondes, une planète »

[1^{re} phrase] « Nous parlons volontiers des deux mondes en présence, de leur guerre possible, de leur coexistence, etc., oubliant trop souvent qu'il en existe un troisième, le plus important et, en somme, le premier dans la chronologie. C'est l'ensemble de ceux que l'on appelle, en style Nations Unies, les pays sous-développés. »

[Dernière phrase] « Car enfin ce tiers-monde ignoré, exploité, méprisé comme le tiers état, veut, lui aussi, être quelque chose. »

Alfred Sauvy, *L'Observateur*, 14 août 1952, p. 5.
(repris in *La Fin du Tiers Monde*?, 1996, p. 145-147).

1. Dix ans plus tard, en 1961, l'Antillais F. Fanon publiera un ouvrage anticolonialiste, préfacé par J.-P. Sartre, dont le titre aura une fortune au moins aussi forte, *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961.

En 1956, paraît sous la direction de G. Balandier, et préfacé par A. Sauvy, un ouvrage collectif dont le projet était annoncé dès 1951, *Le « Tiers Monde ». Sous-développement et développement*. Les auteurs sont d'abord démographes, économistes et géographes¹, mais le sociologue en a rédigé l'introduction et la conclusion et a contribué à deux des quatorze textes du recueil. G. Balandier est le seul sociologue (et anthropologue) français à se pencher sur la question au cours des années 1950. Sa réflexion se manifeste notamment par toute une série de glissements sémantiques. En 1951, il forge sa notion de « situation coloniale », mais l'année suivante, il évoque une sociologie de la dépendance. En 1955, il utilise simultanément dans plusieurs textes ou cours universitaires les expressions d'anthropologie appliquée aux problèmes de pays en cours de développement économique rapide ou encore de pays sous-développés. En 1957, il évoque les conditions sociologiques du développement, mais en 1958, dans le tome I du *Traité de Sociologie* dirigé par G. Gurvitch, son chapitre sur la question est intitulé « Sociologie des régions sous-développées » alors que son cours à l'IEP de 1961 est consacré aux « pays en voie de développement ». Bref, la volatilité des expressions exprime à l'évidence une *certaine ambiguïté sociologique* : il y a de la colonisation dans le sous-développement, le progrès a un « coût social ». Pour inverser les termes d'une de ses contributions à l'ouvrage de 1956, « le problème du sous-développement » est une affaire de « mise en rapport de sociétés "différentes" ».

En 1959, le géographe Yves Lacoste publie un volume dans la collection « Que Sais-je ? » intitulé *Les Pays sous-développés* qui met en avant les facteurs démographiques et historiques². Quinze critères permettent de cerner cette réalité, dont six ressortissent à la sociologie, y compris politique : les structures sociales arriérées, le faible développement des classes moyennes, la faiblesse de l'intégration nationale, l'importance du sous-emploi, la faiblesse du niveau d'instruction et la prise de conscience.

Évidemment, les économistes occupent déjà le haut du pavé (voir Assidon, 2002). Mentionnons pour la France François Perroux, qui avance

1. Notons l'article du géographe communiste P. Georges intitulé « Les transformations des régions sous-développées en économie socialiste ». Il y évoque l'URSS et l'Europe centrale.

2. Voir également *Géographie du sous-développement, géopolitique d'une crise*, Paris, PUF, 1965. Aujourd'hui, ce « Que Sais-je ? », qui fut un véritable best-seller, est épuisé. Il est remplacé par le volume de Sylvie Brunel (une géographe également), *Le Sous-développement*, Paris, PUF, n° 3165, 1996.

une perspective que certains qualifieront de structuraliste et, pour les États-Unis, l'Américain Walt Rostow, qui publie en 1960 son ouvrage *Les Étapes de la croissance économique*. Ce dernier propose une vision évolutionniste unilinéaire sommaire où il suffirait de reprendre les recettes de l'histoire économique occidentale pour réussir le décollage (le fameux *take off*). Le sous-titre de l'ouvrage n'est pas anodin et réintroduit le contexte international au sein de la problématique du développement : *Un manifeste non-communiste* (Rostow, 1963)¹ !

3. Dépendance et essor du sous-développement : une homogénéité de plus en plus relative (1960-1970)

Si cette première période est optimiste et même euphorique, d'après P. Bairoch (1997, p. 692), la décennie suivante est celle de la confrontation avec les dures lois de l'économie (puisqu'elle se conclut en quelque sorte avec le choc pétrolier de 1973), d'autant que le nombre de pays qui se libèrent de la tutelle coloniale se multiplie considérablement, notamment dans tout le continent africain². Croissance démographique, déficit alimentaire, industrialisations problématiques, déficits commerciaux, augmentation des aides financières, débuts de l'endettement : la détérioration des termes de l'échange s'accroît, et les inégalités sociales nationales, internes, s'aggravent³. À cet égard, l'exemple de la Zambie, grand producteur de cuivre est saisissant. Pendant les années 1960-1970, son PIB était le plus élevé d'Afrique, dépassant celui de pays comme le Brésil, la Corée du Sud ou la Turquie et approchant même celui du Portugal ! Au cours des 25 années suivantes, en raison notamment de la crise mondiale du cuivre

1. On peut se reporter à l'ouvrage collectif *Les Pionniers du Développement* (Meier et Seers, 1988) pour un examen de la pensée des fondateurs officiels du courant dominant en économie politique (l'ouvrage est publié par la Banque mondiale).

2. Plus d'une trentaine de pays accèdent à l'indépendance pendant la décennie des années 1960. N'oublions pas l'indépendance déjà fort ancienne des pays d'Amérique latine et centrale qui remonte au milieu du XIX^e siècle.

3. Il s'agit du rapport entre les indices de prix des produits exportés et ceux des produits importés, et par conséquent de la diminution en valeur de la quantité des produits importés couverts par les produits exportés.

(dont les cours sont remontés depuis, voir aussi le cas du Chili), la Zambie est tombée tout en bas de la hiérarchie des pays en développement. La classe ouvrière, fer de lance de la lutte anticoloniale et de la modernisation (et objet privilégié d'une anthropologie du changement social), n'est plus alors que l'ombre d'elle-même (J. Ferguson, 1999).

C'est néanmoins au cours de cette période qu'apparaissent des paradigmes critiques, essentiellement de nature économiste, des logiques « naturelles » du développement international en cours. Ces paradigmes, que l'on peut regrouper sous les appellations de la dépendance et du néo-marxisme, se fondent à la fois sur des données empiriques nouvelles, fournies par les dix à quinze ans d'histoire récente tout à fait inédite, sur une conception structurelle de l'évolution économique internationale et sur une perspective sociologisante, au moins métaphoriquement. L'analyste le plus séduisant pour les sociologues et les anthropologues est certainement l'économiste d'origine égyptienne, Samir Amin. Dans sa première vaste synthèse, à la fois historique et économique, *L'Accumulation à l'échelle mondiale* (1970), il propose une description des formations sociales qui reflète une division internationale du travail et une spécialisation inégale où les périphéries fonctionnent au profit de l'accumulation centrale. Le maintien d'économies précapitalistes à la périphérie interdit toute accumulation à la périphérie et donc l'apparition de nouvelles classes dominantes locales qui soient indépendantes du centre. Il propose une analyse qui modernise celle de l'impérialisme de Lénine et affirme : « Toutes les sociétés contemporaines sont intégrées dans le système mondial, le capitalisme est devenu un système mondial et non la juxtaposition de capitalismes nationaux » (1970, p. 11). Mais S. Amin, qui a joué les experts et élaboré des plans de développement, reste sensible à ces histoires « nationales » : il sera le premier à examiner la validité de l'idée du développement du capitalisme en Côte d'Ivoire (1967) et conclut par ailleurs à l'absence de véritables entrepreneurs capitalistes bourgeois au Sénégal. Quelque peu inspiré d'une typologie maoïste des classes ou catégories sociales, il va même jusqu'à élaborer en 1979 une espèce de sociologie des classes à l'échelle mondiale à partir de chiffres de revenus et de population active de 1975 qu'il synthétise dans un tableau intitulé « Structure de classe du système impérialiste » (1979, p. 158).

L'autre économiste influent à la même époque, qui utilise également de nombreuses données historiques et sociopolitiques, est l'américain André Gunder Frank. Sa perception est quelque peu différente au plan structurel : l'économie mondiale est une succession de systèmes d'exploitations qui s'enchaînent et s'emboîtent les uns dans les autres depuis le

centre (américain) jusqu'aux régions internes les plus marginales des États-nations de la périphérie. Cette structure de développement produit un sous-développement qui s'aggrave au fur et à mesure que s'accroît l'accumulation au centre. Il se déploie comme une chaîne de métropoles et de satellites, qui se chevauchent pour organiser une exploitation hiérarchisée, localement puis nationale et enfin internationalement, entre l'ensemble des producteurs mais aussi des exploités de l'économie mondiale. A. G. Frank fonde l'essentiel de ses travaux sur des exemples latino-américains et de nombreux sociologues de ce sous-continent ont cherché à confirmer empiriquement ses hypothèses historicistes (1967, 1972).

D'autres sociologues mexicains, brésiliens ou péruviens proposeront des alternatives à ce structuralisme (sociologisé) quelque peu mécanique. Ils s'efforceront de décrire les particularités et les spécificités des classes sociales de ces sociétés dépendantes et périphériques par exemple au niveau de la paysannerie, des élites politiques et économiques ou encore des catégories sociales dites « marginales » que les organisations internationales vont bientôt qualifier d'informelles.

Objectifs politiques, modèles de développement, logiques théoriques, arguments analytiques et concrets se mélangent en un genre rhétorique nouveau qui touche aux sciences sociales, du moins au niveau du vocabulaire. Ce langage économique se veut accessible aux militants : il s'oppose à la rhétorique développementaliste, généraliste et pro-capitaliste ; il veut suggérer des alternatives et désigner les classes sociales susceptibles de les mettre en œuvre. Dans la réalité, tous ces travaux sont largement de seconde main, les cadres sociologiques restant marqués par une sociologie à la fois quantitative (comme si l'on pouvait marxiser des méthodes et des résultats de type Insee) et une conceptualisation marxiste encore peu libérée des traditions communistes, soviétiques ou maoïstes.

Les conclusions provisoires tirées de l'examen de cette seconde période sont évidentes : le développement n'a rien de mécanique, il témoigne même de signes de faiblesses et de crises de plus en plus significatives et structurelles. Par ailleurs, il apparaît qu'il n'est pas possible de copier les recettes de l'histoire économique occidentale dans la mesure où le développement capitaliste est devenu le résultat d'une imposition extérieure totale et non d'une genèse plus ou moins autonome. Quant aux modèles alternatifs (dits socialistes ou communistes), ils ne semblent pas présenter toutes les garanties d'efficacité technique et économique, voire de démocratie politique. Enfin, la sociographie des nouvelles nations nécessite un examen des plus approfondi, la macrosociologie des relations entre

1 Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales

pays développés et pays sous-développés n'expliquant plus grand-chose, même si elle s'inspire d'une économie politique de plus en plus tiers-mondiste en esprit. Ces quinze années ont néanmoins produit comme une culture scientifique commune qui va constituer ce qu'on appellera dans le monde anglo-saxon et international les études de développement (*Development studies*).

4. D'une série de contrastes régionaux et continentaux à une hétérogénéité internationale structurelle (1970-1980)

Les années 1970 sont marquées par l'apparition d'une nouvelle configuration du développement tant au niveau des politiques internationales que des dynamiques sociétales internes, c'est-à-dire des modes d'organisation institutionnelle, sociale et politique des sociétés « sous-développées » ou « périphériques ». Les limites de l'industrialisation apparaissent de plus en plus clairement : les ressources minières et énergétiques sont inégalement réparties, la logique de la dépendance n'encourage pas véritablement l'indépendance économique. La stagnation progressive des aides publiques, la surliquidité des banques privées découlant du choc pétrolier de 1973, qui va enclencher l'endettement et la future question de la dette¹, l'apparition de famines drastiques en Afrique et l'instauration d'une aide alimentaire aux effets de plus en plus pervers (puisqu'elle n'encourage pas les réformes agraires et l'augmentation locale de la production alimentaire qui dépend de plus en plus de l'aide et du commerce international) dessinent des mobilités ascendantes mais également descendantes qui bloquent ou font imploser les hiérarchies sociales en voie de développement. Le « mal-développement » de l'agriculture est autant une affaire de techniques de production et de productivité locale que d'inégalité des termes de l'échange ou encore de structures sociales inadaptées aux nouvelles demandes commerciales ou urbaines.

Les années 1970 sont en effet la décennie de la découverte de la ville par les organismes de développement. La première étude sectorielle sur l'urbani-

1. La dette des pays du Tiers Monde passe ainsi de 87 milliards de dollars en 1971, à 380 milliards en 1978, puis à 630 milliards en 1981, soit seulement dix ans plus tard (Raffinot, 2008).

1 Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales

sation par la Banque mondiale date de 1972 et c'est à cette même année que remonte l'« invention » du secteur « informel » par le Bureau international du travail (BIT)¹. Le rôle de plus en plus moteur des migrations rurales vers les villes, tout comme l'accélération de l'internationalisation des migrations, donnent un poids de plus en plus décisif aux stratégies d'accompagnement et d'aménagement de l'espace urbain par ailleurs le plus souvent lieu des pouvoirs économiques et politiques nationaux (Guillon, 2002).

De fait, ce phénomène explicite un niveau de complexité sociétale et sociale bien plus grand qu'il n'y paraît. D'ailleurs, une nouvelle conception des rapports internationaux s'impose au milieu des années 1970, celle d'un Nouvel Ordre Économique International (NOEI) qui souhaite approfondir la collaboration et la coopération entre pays développés et sous-développés tout en appelant ces derniers à une plus grande autonomie collective. Plusieurs résolutions et textes des Nations Unies de 1974 fondent cette soi-disant nouvelle stratégie. Selon G. Rist, ce nouveau projet vise à « assurer aux bourgeoisies nationales une part plus importante du butin constitué par les bénéfices de la croissance économique mondiale » (2007, p. 266).

Cette période, qui marque déjà un quart de siècle de politiques de développement, est décisive : la reformulation sémantique des politiques internationales, l'élargissement de l'assise sociale des dynamiques du développement par la prise en considération des villes et des citoyens mais surtout des femmes (enfin!) renvoie à une double dynamique de plus grande hétérogénéité entre pays, d'inégalité entre catégories sociales et de genre d'une part et de crises majeures aussi bien économiques, institutionnelles que théoriques d'autre part². On commence à évoquer les échecs des politiques de développement à la fois à l'échelle internationale et aux échelles nationales et locales. La crise des institutions publiques est patente : les sociétés publiques (économiques) d'État (que leur modèle soit plutôt européen ou soviétique) sont des trous financiers et elles n'ont réussi à développer que leur propre bureaucratie. Les services publics sont en panne, la légitimité aussi bien légale, morale que pragmatique de l'État (et de ses fonctionnaires) est largement mise en doute, d'où de nombreux coups d'État (le plus souvent militaires) sans parler de la dépendance financière accrue puisque l'essentiel des ressources de ces États est toujours d'origine internationale.

1. Le sens de cette expression est assez ambigu : voir B. Lautier (2004).
2. L'officialisation de la prise en considération de la « seconde moitié du monde » est en effet bien tardive puisqu'elle date de la première conférence sur les femmes tenue à Mexico en 1975.

Le non-développement, la lenteur des changements macro-économiques et institutionnels, la non-adhésion des populations aux messages de la modernisation apparaissent de plus en plus visibles, malgré les nombreuses politiques contraignantes, coercitives ou carrément répressives. Ainsi, d'après un rapport publié par la Banque mondiale en 1996, 80 à 90 millions de personnes ont été expulsées de leur lieu de résidence pendant la décennie précédente pour des raisons d'aménagement d'infrastructures (barrages, etc) ou de sédentarisation (Lassailly-Jacob, 1999, p. 39-41). Bref, la manifestation concrète de ce qu'on a appelé les obstacles humains au développement pousse aussi bien les experts et spécialistes en développement que les chercheurs de toutes les sciences sociales, économiques et politiques du développement à vouloir comprendre, et par conséquent évaluer, ces fameux projets et notamment leurs prémisses socioculturelles et opérationnelles.

5. Le revirement libéral des années 1980 : plans d'ajustement structurel, privatisations et ONG

Le contraste semble saisissant au cours de cette décennie entre, d'une part, une réflexion de mieux en mieux informée, et aux tendances critiques et même auto-critiques de plus en plus affirmées et, de l'autre, une stratégie économique internationale au dogmatisme totalitaire et finalement contre-productif. Sans vouloir généraliser la tendance française inaugurée par le groupe Amira en 1978, confortée par les chercheurs de l'IEDES et de l'Orstom autour des années 1980¹, ou encore les interventions de J.-P. Olivier de Sardan, il est certain que l'on peut retrouver cet état d'esprit à la même époque chez certains experts ou chercheurs anglo-saxons². La symbolique tiers-mondiste des premières années du septennat du président

1. Amira : Groupe pour l'Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain ; Iedes : Institut d'études du développement économique et social (Paris 1) ; Orstom : Office de la recherche scientifique outre-mer (aujourd'hui Institut de recherche pour le développement, IRD).

2. La tradition de l'anthropologie appliquée au changement social et à la modernisation remonte en Grande-Bretagne aux années 1920. J.-P. Olivier de Sardan s'inspire explicitement des travaux et conceptions d'un élève de Max Gluckman, Norman Long, qui développe ces idées dès les années 1970 (Long, 1994).

François Mitterrand participe sûrement de ce mouvement : retenons toutefois, au-delà des formulations rhétoriques illusoire de Jean-Pierre Cot, ministre de la Coopération de cette époque, les travaux remarquables conduits par la Cellule d'évaluation de ce ministère sous la direction de C. Freud entre 1982 et 1986 (Freud, 1988)¹.

Il faut néanmoins relativiser ces travaux français dans la mesure où ils participent fort peu au débat international, qui reste centré autour des analyses et propositions de la Banque mondiale. Même si la mise en place systématique de Programmes d'ajustement structurel (PAS) dans un nombre impressionnant de pays a pu évoquer aux yeux de certains comme une recolonisation du Sud par le Nord, dans la mesure où il s'agit *a priori* d'ingérences budgétaires drastiques, la première grande critique est venue de l'Unicef qui évoque dans un rapport l'ajustement structurel à visage humain (Cornia *et al.*, 1987) puis du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui dénonce les effets antisociaux de l'ajustement dans ses différents rapports à partir de 1990 et invente la même année la première version de l'indice du développement humain (IDH). C'est d'ailleurs dans ce contexte désabusé et critique que sont élaborées les premières stratégies de lutte contre la pauvreté qui remontent à 1990².

Les indicateurs de développement humain et de pauvreté du PNUD

L'indicateur de développement humain (IDH) est la moyenne arithmétique de trois éléments : espérance de vie à la naissance, niveau d'éducation et niveau de vie. En 1966, le PNUD crée l'indicateur de pénurie de capacités (IPC) qui reflète le pourcentage d'individus n'ayant pas accès au minimum des potentialités humaines élémentaires et insiste sur la condition féminine. L'année suivante apparaît l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) qui remplace le précédent. Il se fonde sur les variables suivantes : pourcentage d'individus risquant de décéder avant 40 ans, pourcentage d'adultes analphabètes et les services procurés par l'économie dans son ensemble, cette dernière étant une moyenne de trois sous-indicateurs : pourcentage d'individus n'ayant pas accès à l'eau, aux services de santé et pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition. En 1998, l'IPH devient l'IPH-1, dédié aux

1. On lira en complément son bilan de trente ans de développement et de coopération à la française (Freud, 2009).

2. Voir le rapport de la Banque mondiale de 2000 (*Combattre la pauvreté*), mais déjà en 1980, avant le lancement des PAS, la Banque avait publié un rapport intitulé *La Pauvreté et le développement humain*.

1 Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales

pays sous-développés et on élabore un nouvel indicateur, IPH-2, spécifique aux pays industrialisés où l'espérance de vie est fixée à 60 ans.

On trouvera une présentation des calculs mathématiques qui fondent ces indicateurs ainsi que la nature des critiques qui leur sont adressées dans le chapitre 3 de P. Salama et B. Destremau, *Mesures et démesures de la pauvreté* (PUF, 2002).

L'effet des PAS est dramatique et révèle la faiblesse des infrastructures publiques en matière de protection sociale et d'emploi. Ces programmes d'ajustement, contemporains des politiques de redressement de la dette, vont déboucher sur de nouvelles classifications pour les pays les plus pauvres et les moins capables de s'insérer dans la dynamique marchande mondiale. La systématisation des politiques d'ajustement (entre 1980 et 1993, 29 pays reçoivent 55 prêts d'ajustement, certains pays en recevant deux, trois ou même quatre), les négociations de rééchelonnement de la dette, les succès timides mais de plus en plus visibles de certaines stratégies capitalistiques en Asie du Sud-Est, par rapport aux résultats des plus mitigés des grands pays d'Amérique latine ou centrale, l'enfoncement irrémédiable, semble-t-il, des économies africaines, qui peinent à transformer efficacement de manière productive les privatisations des trop nombreuses sociétés d'État¹, autant de phénomènes qui suscitent de nombreux débats entre économistes.

Les ajustements affaiblissent concrètement les appareils d'État : « guerres » dites civiles, populations réfugiées, justement qualifiées de déplacées en anglais, troubles ethniques occupent de plus en plus l'actualité et multiplient les lieux communs stigmatisant la soi-disant incapacité politique des populations non occidentales et de leurs États. Il existerait d'ailleurs aujourd'hui 50 millions de victimes de « déplacements forcés » dont 15 millions de réfugiés *stricto sensu*. Les autres 30 à 35 millions sont des déplacés internes ayant subi une mobilité forcée au sein de leur propre pays (M. Agier, 2004).

Les privatisations induites par les PAS permettent aux multinationales d'étendre leur emprise, souvent pour des coûts très faibles, et ne contribuent que de manière très limitée à la constitution d'entrepreneurs nationaux. Là encore, on remarque *a posteriori* une série de décalages entre les idéologies développementalistes officielles du moment, les effets institutionnels et sociologiques réels sur le terrain et l'état des lieux, au plan analytique, des

1 Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales

sciences humaines. L'accélération du *turn-over* programmatique est tout à fait manifeste, d'autant que la diversification des évolutions, des réussites relatives et des échecs patents contredit le schématisme de modèles valorisés dans les conférences internationales et dans les rapports annuels des organisations internationales. La sociologie globale des années 1950-1960, l'économie pseudo-sociologisée de la dépendance des années 1970 ou encore le réalisme plutôt politiste des études de l'ajustement socio-étatique des années 1980 sont de moins en moins utiles à la compréhension des phénomènes réels du développement. D'une part, la diversité mondiale fait éclater toute perspective totalisante (ou, comme on le dira dans les années 2000, mondialisante) et interpelle les fondements mêmes de cette sociologie déterministe parce qu'abstraite ; de l'autre, la multiplication et la confrontation des points de vue locaux (micro-projets des ONG, analyse organisationnelle et conflictuelle des nouveaux acteurs du développement ou des sièges institutionnels) suscitent des approches de nature plutôt anthropologique portant soit sur les arènes et les agents du changement social soit sur les institutions et les acteurs « officiels » du développement.

Les années 1980 constituent une période de transition : elles s'ouvrent comme un bilan sévère de plus d'un quart de siècle de développement public et diplomatique et se referment sur l'échec relatif d'un ajustement imposé, brutal et dogmatique en faveur d'un libéralisme de marché tous azimuts. La reconnaissance, finalement assez rapide, du maintien d'un volet social dans les politiques du développement (les politiques de lutte contre la pauvreté) va déboucher sur une reconsidération positive du rôle de l'État comme guide du développement économique du capital privé. Les fameux quatre dragons de l'Asie (Singapour, Malaisie, Taiwan, Hong Kong) n'auraient pas connu le succès économique d'exportateurs de produits finis à la technologie la plus moderne (véhicules automobiles, matériels hi-fi et électroniques, etc.) si leurs États n'avaient pas joué le rôle de garant des investissements, de la paix sociale ainsi que des modes de formation technique et professionnel.

De nouveaux indicateurs (pour une mesure plus sociale et humaine) du développement ?

La recherche de nouveaux indicateurs à caractère statistique est une véritable chimère : la crise rampante manifeste dès 2008 a permis de relancer politiquement et médiatiquement la question posée en réalité depuis plusieurs décennies par les experts. La Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social dite Stiglitz (du nom de son président l'économiste

1. Voir le cas de la Côte d'Ivoire étudiée par B. Contamin et Y. A. Fauré avec ses deux cents sociétés d'État (1990).

prix Nobel J. Stiglitz), suscitée par le président français Nicolas Sarkozy en janvier 2008, a rendu ses rapports récemment. Évidemment, l'objectif initial est la volonté de mesurer le bien-être des populations des pays développés, mais la mondialisation de la crise, la participation de A. Sen à la Commission ainsi que de plusieurs économistes spécialistes du développement (mais aucun représentant d'autres disciplines et seulement deux femmes sur 25 membres auxquels on peut rajouter neuf rapporteurs) posent de manière plus ou moins nouvelle, selon les critiques, la question aussi bien technique que sociale, et bien sûr politique, du choix de nouveaux indicateurs mais aussi des réalités à mesurer. Elles sont de natures très variées : degré du bien-être individuel et/ou collectif, niveau de soutenabilité de l'environnement, degré et nature des inégalités, satisfaction subjective du bonheur, etc.

La question la plus décisive porte sur le contenu « descriptif » de l'indicateur : nature de la réalité prise en compte, caractère synthétique (moyenne, calculs d'équivalences monétaires), catégorisation et comparabilité des sociétés (les données statistiques brutes ne sont pas de la même qualité partout et même la Banque mondiale le reconnaît aujourd'hui). Enfin, la préoccupation du développement durable et de l'environnement améliore certainement la prise en compte des transformations profondes en cours mais les économistes ont toujours du mal à intégrer et à imaginer des critères sociologiques précis et mesurables quantitativement. Il faut néanmoins reconnaître qu'au plan rhétorique la commission accorde une place certaine à une telle perspective puisque dix sur douze de ses recommandations mettent en avant le social, la qualité de la vie, les revenus, etc.

Bien que la cible prioritaire reste les pays développés, on peut penser que la réflexion sur des indicateurs plus spécifiques aux pays sous-développés ne peut que profiter de ce projet de relecture d'indicateurs (comme l'élargissement de ceux concernant les revenus aux activités non marchandes) où la comparabilité de la diversité humaine (de la richesse comme de la pauvreté) prend le pas sur la simple mesure de la croissance. La lecture de certains critiques comme D. Méda (2008) ou J. Gadrey et F. Jany-Catrice (2007), membres du collectif FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse), complète de manière constructive les textes de la commission¹. Ces derniers critiquent notamment l'emploi d'un indicateur de la Banque mondiale, l'épargne nette ajustée (ENA), susceptible de répondre efficacement aux nouvelles questions posées.

6. La mondialisation du développement et ses nouveaux mots d'ordre

Ce n'est pas la disparition d'un camp « socialiste » en voie de développement qui va transformer l'équilibre des politiques ; c'est le devenir de l'ancien camp socialiste lui-même d'Europe et de Russie, pour ne pas parler du cas de la Chine, qui dissout en première approximation l'idée même de développement. Ce large ensemble politico-économique laisse éclater son hétérogénéité : la disparition très brutale d'un système d'État-providence absolu aussi bien au niveau de la protection sociale que de l'emploi redistribue les États selon leur situation économique réelle. Même si l'entrée de la Pologne et des États d'Europe centrale dans l'Europe dix ans plus tard, en 2005, symbolise une modernisation capitaliste (apparemment ?) réussie, on peut toujours s'interroger sur la résurgence des questions classiques du développement en Russie et plus largement au sein de la Communauté des États Indépendants (CEI) : état sanitaire déplorable, développement scolaire et de la recherche problématique, involution technologique, dévoilement du désordre environnemental le plus grave de la planète, chômage de masse, faiblesse de la démocratie politique et institutionnelle, etc. Le développement semble changer de nature dans la mesure où l'éclatement du Tiers Monde en pays émergents d'une part et pays moins avancés (PMA) de l'autre se reproduit avec les anciens pays de la transition « riches » et anciens pays de la transition « pauvres ». Par ailleurs, la Chine, qui fut pendant si longtemps une des alternatives au modèle alternatif soviétique, est entrée de plain-pied dans le *xxi*^e siècle comme le modèle de la réussite capitaliste, même si le sous-développement définit encore la majeure partie de son espace géographique, démographique et par conséquent sociologique.

C'est en ce sens que le terme de mondialisation peut être pertinent, par la prise en considération comparatiste de cette dynamique croisée de redistribution des cartes socio-économiques et, par conséquent, des hiérarchies inter-sociétales mais surtout intra-sociétales. Les mots d'ordre du développement ont été de tout temps assez démagogiques. G. Rist nous a fort bien démontré qu'il s'agissait d'une *croyance* et que les réécritures des slogans ne changeaient rien quant au fond de l'expansion marchande occidentale. Il faut donc se pencher sur les raisons et sur les contextualisations sociologiques des slogans du début de ce *xxi*^e siècle, à savoir la lutte contre la pauvreté et le développement durable.

1. Les deux parties du rapport sont parues en 2009 chez Odile Jacob ; voir les sites <www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/documents> et <www.idies.org/index.php?category/FAIR>. Voir aussi *Alternatives économiques* (270, 2008 et 283, 2009).

1 Les formes inégales du développement et la typologie des sociétés globales

La première constatation porte sur l'universalisation mondiale de ces deux stratégies politiques. Elles ne s'adressent plus exclusivement à une catégorie structurelle de pays : les distinctions encore valables il y a vingt ans à peine ne sont plus opératoires. Il faut réexaminer l'objet de l'analyse du développement par les sciences sociales dans la mesure où la réception du développement renvoie aujourd'hui à un nouveau découpage mondial des pays et des sociétés qui reflète très peu leur ancien statut en matière de niveau de développement global et surtout de structure sociale « sous-développée » ou « périphérique ». Mais il paraît tout aussi évident que les politiques publiques de protection sociale, de modernisation et d'emploi ne discriminent plus la nature des moyens, publics, privés, associatifs utilisés. J.-P. Olivier de Sardan n'introduisait-il pas de manière éclairante il y a déjà quinze ans une comparaison entre ses terrains de développement africanistes et des terrains équivalents qu'on aurait pu trouver dans la société française (1995, p. 22) ?

Alors que faire ? Faut-il accepter l'effet le plus cynique de la mondialisation marchande actuelle qui consiste à vouloir supprimer toute distinction de développement sociétal endogène sous prétexte qu'il n'y a qu'une société-monde ? Ou au contraire, ne serait-il pas plus sage de conserver présentes, mais de manière très fluide et perméable, les frontières et les distinctions entre types de sociétés, sans toutefois agréger systématiquement ces dernières dans des catégories supranationales à l'image des approches de la macrosociologie du milieu du siècle dernier ?

Un grand nombre de sociétés vivent encore le temps et la rhétorique du développement¹. Certes, c'est un développement à la fois continuateur des stratégies des grandes organisations internationales, par conséquent excentré et dépendant. Les problèmes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) confirment qu'on est loin d'être entré dans l'ère de la marchandisation achevée et unifiée du monde, si tant est que cette situation soit un jour réalisable (Jouanneau, 2003). Mais ce développement est tout autant le produit de nouvelles dialectiques sociales et culturelles internes, d'autant plus inédites qu'elles produisent enfin des processus moléculaires d'accumulation endogène et autochtone. Cependant, tant que ces formes inédites ne se reproduiront pas de manière interne et réglée, ces sociétés resteront encore *en développement*.

1. On pourra lire le bilan très critique et lucide des anciennes et nouvelles politiques en matière de développement de l'économiste, spécialiste de l'Asie, G. Étienne, *Le Développement à contre-courant*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

La dimension internationale : les politiques de développement, de coopération et d'aide humanitaire

Le développement apparaît bien comme un projet économique, mais il est surtout social, culturel et même civilisationnel aux yeux de ses inventeurs et propagateurs. Il renvoie à une conception de l'organisation politique et institutionnelle de l'ordre international d'abord et peut-être mondial aujourd'hui. L'institution mère et emblématique est bien entendu l'Organisation des Nations Unies mais, en soixante-cinq ans, cette dernière s'est transformée considérablement, non seulement en réfractant au sein de ses institutions et organismes, de plus en plus nombreux, la diversité des problèmes de l'ordre mondial mais aussi comme partenaire incontournable de tous les autres nouveaux acteurs de cet ordre, à commencer par ce qu'on appelle les Organisations non gouvernementales (ONG), les acteurs publics régionaux ou encore privés économiques (multinationales). Rappelons par exemple que la Conférence sur le climat de Copenhague de décembre 2009 a été organisée par l'ONU.

Il est certain que pour la très grande majorité des acteurs institutionnels et individuels des programmes, projets et autres opérations de développement ainsi que pour les bénéficiaires des interventions opérationnelles ou aides d'urgences en tout genre, le développement est une affaire de terrain immédiat, local, circonscrit à un espace social plus ou moins familial. Même lorsqu'il concerne un État-nation donné, le développement prend une forme concrète, budgétaire, humaine ou matérielle symbolisée par des photographies de réunions, de signatures d'accords ou encore par la fameuse tournée de terrain en 4x4. Le développement est ce fil qui relie les espaces et les populations apparemment les plus démunies aux centres géographico-décisionnels quasi abstraits de quelques grandes métropoles

occidentales (New York, Washington, Paris, Genève, Rome, Bruxelles). Le monde du développement n'est pas seulement un univers de réseaux et de flux financiers ou humains qui enveloppe inlassablement le monde comme une pelote de laine qui grossit. C'est aussi toute une société-monde de fonctionnaires, d'experts, de bénévoles, de militaires également, qui vit du développement mais surtout le représente, le socialise, le matérialise sur le terrain ou dans les médias. Une société-monde constituée de milliers de chapelles dans la mesure où aujourd'hui le développement est devenu un champ de concurrence féroce ou feutrée entre types d'institutions (OMS/Onusida), entre stratégies géopolitiques, économiques, techniques ou culturelles divergentes (HCR/MSF ; Communauté européenne/institutions de Bretton Woods ; Agence de la Francophonie/non-francophones, etc.).

Même une perspective de sciences sociales se doit de connaître et de reconnaître cette dimension spécifique de l'organisation du développement, car la nature des enjeux comme celle de la qualification des personnels, des propositions stratégiques comme des analyses concrètes ou des discours idéologiques fait intégralement partie de la construction sociologique et culturelle du développement. Ainsi, la dimension démographiquement restreinte et spécialisée des ONG, le rôle dynamique de celles qui se consacrent aux interventions humanitaires et d'urgence ont suscité depuis plusieurs années en France un ensemble de recherches de qualité¹. Il n'en reste pas moins que les grosses machines, onusiennes, de Bretton Woods ou de Bruxelles, semblent enfermées dans un au-delà inaccessible. Ce silence en dit finalement long sur la nature profonde du développement comme des sciences sociales.

Il s'agit tout simplement de traiter les lieux centraux et décisionnels du développement d'une part comme des objets absolument à part entière de l'étude du développement et, de l'autre, comme des objets tout aussi évadés d'une sociologie politique des appareils bureaucratiques et étatiques modernes occidentaux. Bref, le développement ne doit plus être considéré comme l'objet exclusif d'un esprit tiers-mondiste ou altermondialiste : il constitue au contraire l'une des dynamiques les plus décisives, bien qu'hétérogènes, du « retournement du monde »².

1. Voir les contributions réunies par J.-P. Deler, Y.-A. Fauré, A. Piveteau et P.-J. Roca (1998) ou encore par F. Rubio (2002). Les travaux sur l'humanitaire constituent une autre catégorie.

2. Voir B. Badie et M.-C. Smouts (1999).

I. Le rôle des institutions internationales depuis 1950 : le système des Nations Unies

L'organisation fonctionnelle de l'ensemble des agences et des programmes qui font la nébuleuse des Nations Unies peut donner une impression, parfois justifiée, d'un tout logiquement hiérarchisé et découpé selon une série de tâches, de politiques et de domaines, définis au cours des années et des changements de conjoncture ou de l'état d'esprit des relations internationales (pendant l'époque encore coloniale jusque dans les années 1970, après la chute du Mur de Berlin des années 1990). Pourtant M. Bertrand insiste fortement sur l'absence de tout « système » des Nations Unies : tout d'abord il ne faut pas oublier que l'Onu et ses agences spécialisées sont largement dépendantes de leurs États membres et l'égalité formelle de la représentation diplomatique n'a rien à voir avec le poids en matière de contribution budgétaire réelle, du nombre de fonctionnaires (malgré l'existence de quotas nationaux) et bien entendu des politiques suivies (Bertrand, 2003, p. 56-59)¹.

Les agences spécialisées, très largement autonomes (comme l'Unesco, la FAO ou l'OMS), l'existence d'organes dépendant directement de l'Assemblée générale malgré leur rôle apparemment identique (CNUCED) ou encore de programmes d'assistance aux pays en voie de développement (PNUD, PNUE, PAM), sans compter les agences purement techniques en matière d'aviation, de télécommunications ou encore de météorologie (OACI, UIT, OMM) constituent une constellation hétérogène sans qu'il existe de véritable contrôle ou d'harmonisation supra-onusienne. Bien entendu, les deux grandes agences économiques dites de Bretton Woods, ville du New Hampshire aux États-Unis où 45 pays ont jeté en 1944 les bases de la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement (Bird ou BM) et du Fonds monétaire international (FMI) sont totalement autonomes par rapport à cet organigramme, même si elles en font partie formellement. Enfin, la dernière née des grandes organisations, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), reprend et institutionnalise sous une forme organisationnelle le GATT, qui n'avait fonctionné qu'à l'état d'accord

1. L'auteur a été membre du corps des inspecteurs des Nations Unies pendant dix-huit ans. Pour une analyse plus globale, se reporter à M. Cl. Smouts, *Les Organisations internationales*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 1995. Voir notamment le tableau aux pages 76-77 intitulé « Le système des Nations Unies ».

commercial pendant près de cinquante ans (même s'il était devenu une quasi-institution).

Tous les domaines de ce qui deviendra le champ du développement vont être progressivement couverts à partir de 1945 : outre l'économie internationale et l'équilibre monétaire avec la Banque mondiale et le FMI, ce sont les domaines de l'agriculture avec la FAO (1945), de la culture, de l'éducation et la science avec l'Unesco (1946), de l'enfance avec l'Unicef (1946), de la santé avec l'OMS (1948) (sans oublier le HCR en 1951) qui posent en quelque sorte les fondements de cette préoccupation de plus en plus internationalisée. Puis ce sera comme une fuite en avant avec la multiplication des grands programmes spécialisés consacrés au développement lui-même à partir des années 1960, que ce soit en matière d'aide alimentaire (PAM – 1963), de commerce international (des matières premières essentiellement) (CNUCED – 1964), de développement industriel (ONUDI – 1966), de suivi démographique (FNUAP – 1969), d'environnement (PNUE – 1972) et finalement de Sida (Onusida – 1996)¹. Dès le début des années 1980, l'ONU pouvait considérer que près de 85 % de ses ressources et de son personnel étaient au service du développement.

Selon M. Bertrand, le total des effectifs en personnel du secrétariat des Nations Unies prévu au budget 2004-2005 se montait à 16815 postes (Bertrand, 2003, p. 53). Ce chiffre comprend celui du personnel des Commissions économiques régionales et des grands programmes spécialisés. Il faudrait y ajouter celui de toutes les agences spécialisées et techniques, c'est-à-dire plusieurs autres dizaines de milliers de fonctionnaires permanents ou contractuels. On comprend dans ces conditions la nécessité d'une sociologie des institutions qui tienne compte de leur histoire, de leur statut politico-juridique, des champs géopolitiques et thématiques d'intervention, de leur niveau d'expertise technique ou analytique, de la composition socioculturelle de leur personnel, de l'expérience internationale, nationale et locale de ce dernier. On peut évoquer ensuite ce qu'on pourrait appeler une sociologie politique des bureaux régionaux ou nationaux, des groupes internes, mais aussi locaux, de pression, de la nature de la sociabilité, du clientélisme, du familialisme qui fait fonctionner ces orga-

1. L'autonomisation du traitement du sida au sein d'une autre institution que l'OMS en dit long sur les conflits stratégiques et politiques, voire économiques, qui animent la communauté internationale sur cette question majeure de l'état sanitaire mondial d'aujourd'hui.

nisations¹. Enfin, il serait peut-être nécessaire d'aller au-delà d'une simple sociologie des idéologies et des croyances comme l'a conduite G. Rist (2002, 2007). La production écrite aussi bien programmatique, experte que vulgarisatrice ou politique du système Nations Unies est considérable et, au-delà de la mise en cause du verbiage de cette littérature, il faut peut-être la considérer comme l'une des formes intrinsèques du développement qui serait plus une œuvre littéraire que pratique².

Néanmoins, il faut garder présent à l'esprit que toutes ces organisations, toutes ces agences ou ces programmes ont des représentations et des représentants à travers le monde et qu'à cette perspective centrale (les sièges des organisations et leurs relations internationales, diplomatiques et techniques, ou inter-institutionnelles), il faut ajouter d'abord une perspective plus verticale entre ce centre et ses périphéries ou ses opérations (le bureau national ou régional) puis ce qu'on pourrait appeler une perspective horizontale où se dessine le champ des collaborations et des concurrences, entre agences, entre agences et institutions nationales et régionales publiques, entre agences et ONG ou encore représentations diplomatiques locales. Bref, la société onusienne, qui n'est que l'une de ces sociétés-mondes internationales, remplit une profonde fonction symbolique, outre ses interventions proprement diplomatiques ou militaires, de garant de la préoccupation soi-disant humaniste et humanitaire du développement. L'ONU est symboliquement partout : à la fois parce que cette organisation a été la première à poser officiellement la question du développement il y a plus d'un demi-siècle, qu'elle représente la légitimité de toute la communauté mondiale (les États-Unis d'Amérique compris), et qu'ensuite elle continue à donner l'impression de coordonner l'aide et la coopération au développement alors que ces politiques relèvent en réalité plus des États et des bailleurs de fonds privés que des Nations Unies. En fait, seulement 10 % de l'aide aux pays en voie de développement transitent par les Nations

1. Il a fallu l'éclatement de l'affaire « Nourriture contre pétrole » de l'Irak pour qu'on découvre que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait une famille qui faisait partie du système, ce qui n'est en fait pas très original sociologiquement parlant.

2. L'importance des analyses sémantiques n'est pas à sous-estimer car ces dernières mettent bien en lumière le sens politique des mots et des expressions. Voir les analyses de A. Corten et B. Lautier consacrées à la pauvreté et à la lutte contre cette dernière ainsi que le n° 200 de *Revue Tiers monde* (déc. 2009) intitulé « Les Mots du développement ».

Unies¹. Il est certain que dans ces conditions, il convient de discriminer de très près entre les diverses agences et programmes.

Le programme du Millénaire des Nations Unies

Les Objectifs du Millénaire (ODM) ont été adoptés par le Sommet du Millénaire convoqué par les Nations Unies en septembre 2000 à New York en présence de 147 chefs d'État et de gouvernement. 189 pays se reconnaissent dans ces objectifs qui visent essentiellement à réduire la pauvreté et comportent huit objectifs quantifiés à réaliser pour 2015 : réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour ; favoriser l'accès à l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes ; réduire des deux tiers la mortalité infantile ; diminuer des trois quarts celle liée à la maternité ; stopper la propagation du sida et du paludisme ; réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement et augmenter notamment l'aide publique et alléger la dette.

De manière implicite, il s'agit de reconfigurer l'aide publique au développement puisque ces objectifs sont censés s'imposer également aux grandes institutions du développement, le FMI et la Banque mondiale. Depuis 2000, plusieurs conférences internationales ont conforté ces perspectives dont celle d'augmenter l'aide publique (notamment à l'Afrique). Ainsi, au Sommet du G8 de juillet 2005, l'engagement a été pris de doubler cette aide d'ici à 2010. Ce renouvellement d'intérêt pour la planification publique et étatique implique évidemment des choix politiques, ce qu'a laissé entendre le président de la Banque mondiale d'alors, J. Wolfowitz. Cela dit, les ODM se présentent encore sous la forme d'objectifs chiffrés et calculés, typiques de tous les plans précédents : ainsi, l'objectif n° 2 concernant l'école insiste sur l'augmentation des taux de scolarisation sans s'interroger sur le contenu de cet enseignement, ce qui a soulevé quelques inquiétudes du côté de l'Unesco. Mais les objectifs initiaux s'éloignent de plus en plus : les promesses financières sont loin d'être tenues et, depuis un an et demi, la crise a des effets drastiques : l'aide au développement diminue, le protectionnisme rampant remet en cause la libéralisation des marchés (il n'existe pas encore d'accord global au niveau de l'OMC), les dépenses de santé stagnent, etc. Pour être honorés, les objectifs financiers ont besoin de 34 milliards de dollars en 2010

1. 5 milliards 233 millions de dollars sur plus de 52 milliards en 2001. Quant aux grands programmes, les contributions volontaires étant bien supérieures aux contributions obligatoires, ce sont les États contributeurs qui conservent la haute main sur l'usage et la destination de ces fonds (5 093 milliards de dollars hors opérations de maintien de la paix contre 1 138) (cf. Bertrand, 2003, p. 60).

et 20 milliards supplémentaires seraient nécessaires pour les programmes africains. Il semble évident que les fonds alloués à la stabilisation de la crise mondiale vont manquer aux programmes de développement d'autant que l'aide publique est toujours inférieure de près de moitié au pourcentage de 0,7 % du PIB (0,3 % en 2008!).

PNUD, « Les objectifs du Millénaire pour le développement », *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 2003. Voir la critique de F. Egil (2005). La politique française en la matière est analysée par J. Marie in J.-J. Gabas, (1995, p. 51-54). Pour suivre l'évolution de la mobilisation en faveur des ODM, voir le site www.un.org/millenniumgoals/.

2. Le rôle des institutions internationales depuis 1950 : le système Bretton Woods

Si la bonne volonté, le social, l'humanitaire, l'esprit d'équité et pourquoi pas, une certaine forme d'internationalisme, pour ne pas parler de la paix, résumant le programme des Nations Unies comme programme de développement, les moyens, les objectifs techniques, économiques, voire étatiques, l'expertise, la connaissance pratique et pragmatique du terrain relèvent à l'évidence de la Banque mondiale et, d'une manière subsidiaire, du FMI. Car le développement, c'est avant tout, aux yeux du monde entier, donateurs comme bénéficiaires, une affaire de « gros sous », d'aides, de prêts, de subventions, d'investissements, de taux de change, de marché mondial, de dettes et, aujourd'hui, d'annulation de dettes, de rééchelonnements des remboursements, etc. Bref, contrairement à une auto-illusion savamment entretenue par tous les acteurs concernés et avant tout par le référent de l'ensemble de la configuration économique du développement, la Banque mondiale elle-même, cette dernière est bien une banque qui doit lever des fonds et les prêter à des conditions et pour des projets qui ne mettent pas en péril la nature intrinsèquement bancaire de l'institution. La Banque mondiale, en tant qu'institution « mondiale » et en tant qu'entreprise washingtonienne, a réussi à échapper aux questionnements empiriques les plus ordinaires¹. Ce qui n'est pas le cas, faut-il ajouter immédiatement, de

1. On trouvera dans l'ouvrage rédigé par les économistes J.-P. Cling et F. Roubaud le meilleur état des lieux d'avant la crise. Un chapitre est spécifiquement consacré à la lutte contre la pauvreté et un autre à la recherche (« la banque de savoirs ») et à l'élaboration des statistiques (2008).

ses implications opérationnelles sur le terrain et bien entendu de ses politiques globales.

Les distinctions entre les deux institutions sœurs ont parfois perdu un peu de leur signification au fil des années et des politiques. Ainsi, l'époque des Programmes d'ajustement structurel des années 1980 a-t-elle pu révéler des empiètements manifestes du FMI sur les prérogatives de la Banque et faciliter ainsi la critique de ce qu'on a pu appeler le consensus de Washington¹. De même, l'esprit altermondialiste, malgré sa condamnation unanime des politiques économiques libérales menées depuis un quart de siècle, n'est pas à une contradiction près en suggérant des réformes de l'organisation décisionnelle et institutionnelle de la Banque mondiale². Ces deux institutions sont considérées comme les productrices les plus fiables de données macro-économiques et statistiques aux échelles tant internationales que nationales. Les publications de la Banque mondiale font autorité même pour certains analystes critiques qui ne peuvent que s'en remettre à ses sources. De nombreux États nationaux, de leur côté, s'approprient ces données car ils n'ont pas les moyens techniques, informatifs parfois et même intellectuels pour produire leurs propres données économiques. De toutes les manières, comme ces institutions contribuent souvent de près à l'élaboration des politiques économiques ou sectorielles de nombreuses économies nationales, il paraît normal qu'elles fournissent elles-mêmes les données qui justifient leurs choix stratégiques. Une sociologie de la connaissance macro-économique et statistique est par conséquent un préalable indispensable à toute approche empirique du fonctionnement des institutions dites de Bretton Woods, mais cette sociologie est encore, semble-t-il, dans les limbes.

Le premier prêt de la Banque sera pour la France en 1947, mais dans la mesure où le plan Marshall s'occupe directement de l'Europe, assez rapidement la BM concentre ses investissements sur les grandes infrastructures du Tiers Monde de l'époque. En dix ans, le budget triple quasiment pour atteindre 661 millions de dollars en 1961. D'une vingtaine de projets annuels dans les années 1950-1960, on est passé à plus de 240 projets par an au cours des années 1980-1990. Pendant la même période, le budget des prêts de la banque passe de 400 millions de dollars à 12 milliards de dol-

1. Il s'agit de l'accord implicite entre ces deux organisations quant à l'impulsion d'une politique libérale à l'échelle mondiale. Voir sa présentation par J.-M. Harribey sous couvert d'Attac (2004, p. 133-135). L'expression de l'économiste J. Williamson, date de 1989. Aujourd'hui ce consensus est passé de mode.
2. Voir la brochure d'Attac, *Que faire du FMI et de la Banque mondiale?*, Paris, Éditions Mille et une Nuits, 2002.

lars! L'instrument privilégié de l'intervention est le projet, ce qui explique la perspective localiste dans la perception de la Banque. Un projet dure en moyenne de cinq à sept ans. Après une identification et une évaluation des besoins assurées par des missions d'experts, le projet est mis au point à la suite d'autres études, de simulations et de projections. Puis on passe aux phases de négociation du prêt et du suivi de la mise en œuvre du projet.

La Banque elle-même, qui emploie plus de 7 000 personnes de plus de 130 nationalités différentes, est organisée en six régions avec des divisions par pays puis par secteur d'activité (agriculture, industrie, etc.). Il existe enfin un département d'évaluation rétrospective des opérations, mais ces expertises, une fois rendues publiques, restent modérées dans leurs critiques. La Banque joue plusieurs rôles à la fois et il reste à voir quel est le poids de la dynamique bancaire par rapport aux fonctions de calcul économique et d'analyse ou de réflexion. La Banque publie chaque année un Rapport qui joue un rôle majeur pour donner le ton de ce qui est en jeu à ce moment-là : son contenu est le résultat d'une négociation interne ; il révèle indirectement le sens de ces évaluations ainsi que l'existence de conflits stratégiques en matière d'équilibre international entre bailleurs de fonds. Toutes les organisations internationales publient un rapport annuel à la fonction de plus en plus symbolique et médiatique. La FAO annonce les famines et les déficits alimentaires, le PNUD évoque la pauvreté, etc.

La Banque mondiale fait appel à des experts, essentiellement économistes ou alors techniques. Mais elle possède également ses propres sociologues qui collaborent à ses projets et que symbolise fort bien l'ouvrage collectif dirigé par M. Cernea, qui fut, dans les années 1970-1980 conseiller principal en sociologie et en politiques sociales, *La Dimension humaine dans les projets de développement* (1998)¹.

Le fonctionnement central interne de la banque a pu être décrit par un politologue français il y a plus de vingt ans ou encore par un anthropologue, mais depuis 2002 nous disposons du témoignage capital du chef économiste de la Banque mondiale d'alors, Joseph Stiglitz². Ce dernier

1. L'auteur précise dans sa préface à l'édition française que « ce livre est [...] le premier du genre à reprendre, de façon globale, l'expérience de la Banque mondiale concernant l'introduction ou l'omission de considérations sociologiques dans la préparation, la conception et l'analyse des projets de développement » (Cernea, 1998, p. 12).

2. Lire Z. Laidi (1989), J.-F. Baré (1995, 1997), B. Hibou (1998) et J. Stiglitz (2002).

s'appesantit surtout sur le contenu des politiques économiques (à propos de l'Éthiopie, de l'Inde du Sud-Est ou de la Russie) et sur les relations avec le Trésor américain (l'équivalent du ministère de l'Économie et des finances) d'une part, et sur les soi-disant perversions de l'institution voisine, le FMI.

Le FMI est en théorie moins directement impliqué dans l'architecture concrète des projets de développement puisque son domaine est celui du contrôle des politiques monétaires et financières des États à l'échelle internationale. Il s'est donc occupé des programmes d'ajustement structurel et de la question de la dette dans les années 1980-1990, et notamment de la mise au point des conditionnalités des nouveaux prêts, et ce, en collaboration avec la Banque mondiale¹. La volonté de suppression des déficits budgétaires, le soutien à des politiques de privatisation du domaine économique géré ou contrôlé par l'État, la suppression des subventions publiques aux biens de consommation de première nécessité (notamment alimentaires), la diminution des budgets des services sociaux, l'augmentation de la pression fiscale, l'encadrement du crédit bancaire et enfin le dégraissage des fonctions publiques ont produit des effets drastiques en matière de scolarisation, de suivi sanitaire, de création d'emplois et enfin de niveau de vie. La sociologie du FMI prend ainsi la forme d'une sociologie des marchandages et des manipulations entre élites politico-économiques à l'échelle internationale. Par ailleurs, la crise des conditionnalités, notamment « démocratiques » au tournant des années 1990, a pu être éclipsée par la disparition brutale des États socialistes, qui n'ont pas été mieux traités il est vrai par le FMI et la BM une fois réintégrés dans le giron des États « capitalistes ». On ne pourrait imaginer plus bel objet de sociologie politique que ces réunions nationales de négociation ou de renégociation des prêts et des conditionnalités qui les encadrent ! Quels imaginaires de développement, quelles conceptions sociétales, si développement il y a, animent tout à la fois ces fonctionnaires internationaux et les experts économistes qui les ont conseillés ?

1. On passe de conditionnalités économiques dans les années 1950 à des conditionnalités plus sociales (lutter contre la pauvreté) ou même politiques (respect des droits de l'homme ou des principes d'organisation démocratique, lutte contre la corruption) dans les années 1990. Mais la question de l'application de sanctions effectives pour imposer ces conditionnalités reste entière (Chavagneux, Tubiana, 2000). Sur le FMI, lire P. Lenain (2002).

3. Les politiques de coopération : les exemples français et européens

Si, en dernier ressort, le développement est une affaire proprement internationale ou mondiale, un certain nombre de traditions nationales de pays développés jouent un rôle des plus importants, soit en complément soit parfois en distinction des grandes politiques internationales mises en place. Les anciens pays colonisateurs ont de ce point de vue une expérience indiscutable dans la mesure où la question du développement n'est souvent que la poursuite de la fameuse « mise en valeur » coloniale¹. Il ne s'agit pas seulement d'habitudes organisationnelles ou de préférences géostratégiques mais plus largement d'une culture à la fois publique et professionnelle qui considère que les relations Nord-Sud font partie intégrante des fonctions régaliennes et de la dynamique de l'État moderne. Le cas de la France et de ses anciennes colonies est de ce point de vue presque caricatural, puisqu'il a fallu attendre la fin du xx^e siècle pour que disparaisse de l'organigramme gouvernemental le ministère de la Coopération qui n'était d'abord que celui de la coopération avec les anciennes colonies pour s'élargir uniquement ensuite à la plupart des pays en développement du Sud. Pendant longtemps, le développement à la française, et par conséquent son étude sociologique, n'a pas comporté de véritable perspective internationale et comparatiste.

À ce champ géopolitique privilégié a correspondu une coopération globale dans tous les domaines, à la fois économique, budgétaire, culturelle et même militaire, et pendant près de vingt ans le ministère de la Coopération a été un lieu privilégié de reconversion des anciens fonctionnaires coloniaux de la France d'outre-mer. En 1960, ce ministère employait plus de 75 000 personnes sur le terrain. Malheureusement, les études sociologiques sur ce personnel, ses origines sociales, ses qualifications et ses fonctions sont fort peu nombreuses². Le terme de coopération connote, dans

1. Ainsi le fonctionnaire français chargé de la direction de la politique coloniale du développement de l'arachide au Sénégal est resté en poste dans ce pays jusqu'en 1973, soit treize ans après l'accession de ce pays à l'indépendance !

2. Voir l'étude de S. Guth (1984). Une grande partie de ce personnel relevait de l'enseignement. Aujourd'hui, il n'y a plus que quelques milliers de coopérants français à travers le monde entier. On trouvera une excellente analyse, mais un peu ancienne, de l'action française dans le domaine général du développement et des relations internationales dans J. Adda et M.-Cl. Smouts, *La France face au Sud*, Paris, Karthala, 1989.

l'expérience française, tout un ensemble qui comporte les projets de développement proprement dits, les politiques d'aide technique et financière, et enfin des coopérations institutionnelles et humaines qui permettent la mise en place de ces dernières.

Aujourd'hui, la coopération au sens politique et culturel est devenue provisoirement l'apanage d'une direction du ministère des Affaires étrangères¹ et les projets de développement sont conçus, mis en place et financés par l'Agence française du développement (AFD)². En fait, l'autonomie des politiques françaises en matière de développement est des plus réduite et doit admettre, malgré un discours parfois encore « tiers-mondiste », le rôle prépondérant de la Banque mondiale et du FMI. Mais indépendamment de cet alignement mondial à retardement, il faut également tenir compte de l'Union européenne et de l'existence déjà ancienne d'une politique de développement gérée par la Direction du développement à Bruxelles (DG VIII) et notamment de la politique des accords commerciaux de stabilisation des prix des matières premières des pays dits ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Fondée dès 1975, la politique européenne à destination des pays ACP a connu toute une série d'accords en matière de relations commerciales et d'intégration régionale³, notamment ceux de Lomé entre 1975 et 2000 et ceux de Cotonou depuis cette date. Mais même dans ce cadre européen, la France a parfois voulu conduire une politique « personnelle » où interviennent aussi les intérêts liés au statut économique des DOM-TOM.

Il existe une tradition ancienne de l'évaluation officielle ou officieuse en matière de coopération. Une tradition marquée à la fois par de très nombreuses publications officielles, par l'existence des structures institutionnelles temporaires d'évaluation, par un engagement très fort de la recherche tant au niveau empirique sur le terrain qu'au niveau plus réflexif et théorique. Il y eut tout d'abord les rapports commandités par le ministè-

1. Il s'agit de la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) qui a publié de nombreuses études intéressantes. Pour l'aide au développement proprement dite, voir le rapport aussi bien historique qu'économique et institutionnel dirigé par J.-J. Gabas (2005). On y trouve notamment en annexe la liste de tous les rapports officiels de la Coopération française publiés par la Documentation française depuis 1960. Lire également les bilans publiés par les revues *Revue Tiers Monde* (Guichaoua, 1997) et *Esprit* (2000) ainsi que par J.-J. Gabas (2002).

2. Lire les analyses de son directeur J.-M. Severino (2001 et 2005) et l'encadré p. 56-57.

3. Voir les analyses de la culture de Lomé par l'anthropologue I. Bellier (1999).

ère de la Coopération. Le premier fut rédigé sous la responsabilité du ministre J.-M. Jeanneney en 1963. Il a été suivi par le rapport du ministre P. Abelin en 1975 et, de manière officieuse, en 1992 par celui dirigé par l'économiste S. Michailof. Dès la fin de l'époque coloniale, toute une série de sociétés d'études publiques ou semi-publiques, de sociétés d'intervention, occupent parallèlement le terrain du développement et produisent de nombreuses études de faisabilité ou de suivi. Un certain nombre de sociologues participent à ces opérations. Mais aucun bilan ne sera tiré précisément de ces expériences et les publications disponibles sont, hélas, rares et les archives de ces organismes semblent avoir été dispersées ou détruites après l'arrêt de leurs activités.

En fait, les bilans viendront des milieux de la recherche fondamentale ou appliquée. En 1975, se met en place le groupe Amira qui associe experts de l'Insee-Coopération et chercheurs de l'Orstom ou d'autres organismes. Il publiera plus d'une soixantaine de notes jusqu'au milieu des années 1980. Ces réflexions vont contribuer à une profonde modification des réflexions sur le développement qui s'expriment tant dans la *Revue Tiers Monde* (et donc à l'IEDS avec le sociologue Y. Goussault, 1982) que dans des sociétés d'études comme l'Iram. Les chercheurs de l'Orstom de leur côté organisent des séminaires et des publications collectives.

Avec l'arrivée de François Mitterrand à la présidence en 1981 se met en place au ministère de la Coopération une cellule d'évaluation (1982-1986) sous la direction de C. Freud. Plus d'une soixantaine de projets de coopération se trouvent évalués conjointement par un technicien du domaine du projet, un économiste et un chercheur en sciences sociales. Malheureusement, les rapports ne seront pas publiés et seule la synthèse de C. Freud est disponible pour le grand public (1988)¹. De toutes les manières, ces évaluations ne contribuent à aucun changement dans les manières de faire du ministère et l'arrivée de Jacques Chirac comme Premier ministre de la cohabitation en 1986 voit la fin de ce service que la gauche ne remettra pas sur pied en 1989. Néanmoins, ce souci d'évaluation demeure puissant chez les chercheurs. Le GEMDEV (organisme regroupant les centres d'études parisiens et français sur le développement) élabore ainsi au début

1. Voir ainsi les travaux de E. Kleemeier sur la coopération française au Kenya (1991). Voir l'application récente de ces principes à l'évaluation d'un projet d'agence onusienne (Arditi, 2005). On trouvera sur le site du GRET de nombreuses réflexions sur les évaluations, et notamment celles de l'anthropologue Ph. Lavigne Delville (2007).

des années 1990 un *État des savoirs sur le développement* (Choquet, 1993)¹. Par ailleurs, un certain nombre de chercheurs et de militants associatifs créent l'Observatoire permanent de la Coopération française qui a publié (aux éditions Karthala) sept rapports annuels entre 1996 et 2002. Il s'agit d'une véritable radioscopie des politiques suivies et ces nombreuses études constituent une sociographie de fait de l'organisation du ministère.

On retrouve ce sentiment de l'évaluation et de l'audit dans les publications du Haut conseil de la coopération internationale (HCCI) installé en 1999 auprès du Premier ministre qui ont porté sur la pauvreté et la gouvernance (2001), sur les crises humanitaires (2002) ou encore sur la très petite entreprise (2004) ou les biens publics mondiaux (2002)². L'IRD de son côté a cherché à conserver une fonction réflexive pour les conférences internationales auxquelles la France participe : à propos du Sommet de Copenhague sur le développement social de 1995 ou encore pour le sommet de Johannesburg sur le développement durable en 2002³.

Nous disposons donc sur une longue durée de plus de trente ans d'un ensemble de travaux, certes hétéroclites quant aux objets, aux disciplines concernées et aux statuts et expériences de leurs auteurs, qui peuvent nous permettre d'esquisser une sociologie des pratiques de la Coopération française. L'aspect semi-confidentiel de toute cette littérature ainsi que l'absence de synthèse critique des évaluations publiques en matière de développement et de coopération la rend évidemment peu utilisable directement et surtout pas assez respectable, à tort, aux yeux de la recherche disciplinaire plus fondamentale.

D'un maillage pluriel à une institution unique : la montée en puissance de l'Agence française de développement (AFD)

L'AFD est un établissement industriel et commercial. Il a été créé le 30 octobre 1992 et, pendant près de dix ans, l'agence n'a été que l'instrument de la mise

en œuvre de la politique d'aide au développement dans le domaine des projets productifs et des infrastructures. Mais progressivement l'AFD est devenue l'agent par excellence de la politique française en matière de développement : elle relève de la loi bancaire en tant que banque de développement et elle met en œuvre la politique définie par ses ministères de tutelle et le gouvernement. Elle intervient aussi bien au niveau stratégique qu'à celui de l'évaluation ou encore de la recherche. L'AFD est complétée par la Proparco qui intervient dans le domaine des entreprises privées. En 2007 le projet stratégique de l'AFD a mobilisé 3,5 milliards d'euros et concernait 170 projets.

Malgré cette réorganisation institutionnelle de l'APD française, l'AFD consacre 43 % de ses moyens à l'Afrique subsaharienne, 26 % aux pays méditerranéens et 14 % à l'Outre-mer ce qui ne laisse environ que 25 % de cette aide et de ces interventions pour le monde « extra-colonial français » (Chine, Inde, Brésil, Pacifique, etc.)! L'AFD a 64 représentations dans le monde et emploie 1 400 agents. Si l'on examine les rubriques des interventions, 24 % de ces dernières concernent les secteurs productifs et 22 % les infrastructures. L'agriculture ou la santé plafonnent à 5-6 %, l'eau et l'environnement mobilisant en revanche environ 15 % des ressources chacun. L'AFD se targue d'être un acteur de pointe dans les domaines de lutte contre la pauvreté ou le réchauffement climatique. Mais les traditions anciennes de l'aide liée et de l'assistance technique perdurent de manière encore bien visible.

L'AFD a toutefois fait un progrès significatif au niveau de l'animation stratégique et de la recherche prospective ou évaluative même si les sciences sociales restent des parents très pauvres par rapport à l'économie. On trouvera un panorama de ses actions dans l'ouvrage dirigé par S. Michailof, *À quoi sert d'aider le Sud?* (Economica, 2006) et la problématique de son directeur, J.-M. Severino, dans l'excellent « Repères » (n° 476, La Découverte, 2007) qu'il a rédigé avec O. Charnoz sous le titre de *L'Aide publique au développement*.

4. La dimension humanitaire : l'aide alimentaire, l'aide d'urgence et la question des réfugiés

Depuis peut-être plus d'un quart de siècle, le développement se décline également sous une forme plus émotionnelle, celle de l'urgence immédiate, c'est-à-dire de l'intervention ou de l'ingérence humanitaire pour sauver des vies humaines. À l'idéologie du rattrapage (c'est-à-dire du retard économique et historique) s'est ajoutée sinon s'est substituée selon les cas, selon les pays donateurs mais surtout selon le point de vue des ONG et des médias beaucoup plus « branchés » sur l'humanitaire que sur le développement ordinaire, l'idéologie du sauvetage et du caritatif. L'humanitaire a res-

1. Un nouvel état des lieux, plus problématisé est paru en 2008 sous la direction de V. Geronimi.

2. Tous les actes des conférences nationales du HCCI ont été publiés aux éditions Karthala.

3. On peut consulter d'une part l'ouvrage collectif de chercheurs dirigés par J.-Y. Martin (2002) et de l'autre le rapport de synthèse établi par l'IRD, *La Science au service d'un développement durable*, (Paris, IRD, 2002). Voir le mensuel, *Sciences au sud*, qui présente l'actualité de la recherche menée à l'IRD.

sourcé le développement comme forme volontaire de réparation sociale et économique, mais il a probablement détourné une part importante des ressources disponibles ou latentes vers des opérations qui semblent purement techniques et déconnectées de tout projet particulier de (re)construction sociétale. Une des premières secousses visibles fut la série des sécheresses du Sahel des années 1970 puis celles de la Corne de l'Afrique au cours des années 1980 ou encore des disettes de l'Afrique orientale. Les effets négatifs des politiques agricoles de développement, l'existence de « politiques » de déplacements forcés de population, la mal-gouvernance, comme on dirait aujourd'hui, apparaissent de plus en plus comme l'aspect tragique d'un désintérêt politique des autorités nationales, l'effet pervers de tout développement économique, une absence de considération environnementale en matière d'aménagement du territoire qui ne tiendrait pas compte des besoins des populations locales. Par définition, l'humanitaire ne présente aucune caractéristique politique : la survie physique, et d'abord alimentaire ou résidentielle, est prioritaire et n'engage aucun préalable. L'ingérence ne se négocie pas, ne se discute pas du point de vue des pays qui s'ingèrent...

Ces diverses interventions se sont structurées avec le temps, elles ont été l'objet de nombreuses justifications puis théorisations, y compris juridiques et philosophiques, et l'occasionnel exceptionnel s'est transformé tout naturellement en permanent ordinaire. Les crises environnementales (inondations, glissements de terrain, sécheresses, tremblements de terre) réfractent les effets des inégalités et des crises sociales : leur multiplication dessine un autre univers du développement, misérabiliste, catastrophiste, totalement dépendant du bon vouloir des interventions étrangères et des enjeux géopolitiques qui permet de valoriser encore plus le paternalisme des donateurs et des ONG d'une part, mais surtout de l'Onu comme garant dernier des interventions humanitaires et de leur éventuelle transmutation militaire (Poulligny, 2004), voire judiciaire. Le chevauchement humanitaire, de plus en plus visible, des politiques de développement peut expliquer la baisse progressive de l'aide publique au développement, la poursuite de la dévalorisation systématique des États stigmatisés comme incompetents (puisqu'ils s'avèrent incapables d'assurer le minimum de la survie vitale de leurs populations) et enfin l'infantilisation des populations livrées au bon vouloir d'une aide dont on connaît les montants opportunistes et les nombreux détournements locaux.

L'installation durable des situations d'urgence et de déplacement de populations a permis aux sciences sociales de se consacrer elles aussi à ces terrains dits sensibles. Les paysages sociaux sont transformés, les notions

d'État, d'État national voire de société « globale », deviennent de plus en plus ambiguës et problématiques. Ainsi, la perpétuation de l'aide purement alimentaire a réussi à pervertir les mécanismes autochtones de production des céréales de base en confortant d'une part l'écoulement profitable des surplus agricoles européens et américains¹, l'accaparement d'une rente en nature aux usages clientélistes à tous les échelons hiérarchiques de la société (c'est-à-dire du sommet de l'État jusqu'aux correspondants tout à fait locaux des ONG)² et en modifiant de manière parfois irrémédiable de l'autre les habitudes alimentaires voire culinaires des populations et plus fondamentalement l'équilibre vivrier des productions agricoles.

L'aide au développement a toujours suscité une espèce de dilemme moral quant à son utilité finale : le changement positif est-il bien au rendez-vous ? Profite-t-il bien à ceux qui en ont le plus besoin (ce qui ne veut pas dire forcément les plus pauvres lorsqu'on évoque des programmes portant sur les conditions effectives de la production) (Lecomte et Naudet, 2000 ; Sogge, 2003) ? L'aide alimentaire ponctuelle puis systématique, l'intervention d'urgence déplacent insidieusement les effets du changement qui ne s'adresse plus aux fondements de l'organisation sociale et économique. Certes, ce champ d'intervention n'est pas l'apanage d'une seule organisation internationale : son éclatement institutionnel et national, la diversité des situations locales, la multiplicité des acteurs mobilisables font de l'aide d'urgence un véritable champ de bataille de plus en plus incontrôlable. On envoie même des psychologues pour combattre le stress et la déprivation totale³ !

Les populations réfugiées et déplacées constituent un dernier cas de figure. Depuis une dizaine d'années, elles sont l'objet de nombreuses enquêtes de terrain en sciences sociales et on ne parvient à les définir qu'en procédant à une déconstruction des dénominations officielles, des lieux communs des médias ou tout simplement des intervenants humanitaires. Comme nous le rappelle le géographe L. Cambrézy :

1. Il peut en être de même pour les médicaments : ainsi une part non négligeable des médicaments collectés ou envoyés en 2005 pour les victimes du tsunami en Indonésie était-elle inadaptée aux conditions sanitaires ou culturelles (notices en langues inconnues) des victimes, voire carrément périmée et par conséquent inutilisable.
2. Ceux que T. Bierschenk et ses collègues ont qualifiés de « courtiers » en développement (2000).
3. On lira la chronique caustique que l'ancien directeur de MSF, Rony Brauman, consacre depuis plusieurs années à tous ces problèmes « moraux » dans la revue *Alternatives internationales*.

2 La dimension internationale

« [...] Considérer les réfugiés comme une catégorie parfaitement définie, strictement étanche et totalement indépendante des autres catégories de migrants tels que les déplacés ou les immigrés, n'a aucun sens. Car si la distinction est essentielle sur le plan du droit international, celle-ci l'est beaucoup moins dans la pratique et la vie quotidienne des populations. Il existe des réfugiés sans statut de réfugié ; des déplacés qui, lorsqu'ils auront franchi la frontière, deviendront des réfugiés ; des réfugiés qui, une fois rapatriés, deviennent des déplacés ; des réfugiés qui, pour des raisons économiques, font le choix de rester dans le pays d'accueil et deviennent des immigrés » (2001, p. 46-47).

Le chercheur approfondit cette analyse en critiquant les notions de plus en plus courantes de « réfugié de l'environnement » ou encore de « réfugié économique » qui font rapidement l'économie des responsabilités d'États sans moyens et transforment des victimes de la pauvreté des moyens et des ressources en victimes d'une fatalité dite « naturelle » ou au contraire en profiteurs clandestins de l'assistance humanitaire¹. L'image des réfugiés et des déplacés hante aujourd'hui de manière permanente la perception internationale du développement, notamment en Afrique noire mais aussi en Asie.

L'instabilité des populations interpelle les conceptions « sédentaires » du développement, d'autant qu'entre réfugiés hors de chez eux et déplacés de l'intérieur s'imisce la figure du migrant international qu'on a certes pu considérer pendant longtemps comme le résultat du non-développement de sa société de départ et qui se transforme de plus en plus en acteur économique décisif de sa société d'origine. Le total des sommes renvoyées par les immigrés vers leurs pays d'origine dépasse de loin les sommes de l'APD. Ainsi, l'Égypte, les Philippines, le Mexique ou certains pays de l'Afrique de l'Ouest sont-ils redevables d'une aide « nationale » conséquente. Au Sénégal, la somme dépasserait 10 % du PIB (Tall, 2002). Mais l'avenir de ces migrations comme solution partielle à certaines situations de développement rentre en contradiction brutale avec les politiques migratoires très restrictives des pays développés, notamment européens. Cette forme expatriée de « développement » n'est donc pas si bien considérée que cela (Adelkhaï et Bayart, 2007).

Quel que soit l'esprit d'initiative des acteurs locaux, le développement doit toujours apparaître comme le résultat d'interventions plutôt « étrangères » que simplement extérieures.

1. Voir Cambrézy, *op. cit.*, p. 47-48. Voir également L. Cambrézy et al. (2001), ainsi que M. Agier (2002 et 2008).

Seconde partie LES SOCIÉTÉS LOCALES FACE AU DÉVELOPPEMENT

Les dimensions nationales et locales : institutions, opérations, projets et acteurs

Opposer le global au local comme le laissent entendre aujourd'hui les partisans de la mondialisation n'a pas grand sens. L'ordre global du développement reste encore entre les mains des grandes organisations internationales et des États-nations des pays occidentaux même si s'affirment de plus en plus des alliances entre États du Sud (y compris au sein de l'OMC par exemple) pour organiser des coalitions ou des coopérations Sud-Sud. Cependant, les formes et modalités de mise en œuvre des programmes de développement se sont profondément modifiées depuis plus d'un quart de siècle dans la mesure où de nouveaux acteurs interviennent de plus en plus sur le terrain. En effet, les programmes d'ajustement structurel ont débouché sur des politiques de « moins d'État » (de limitation des dépenses budgétaires publiques) et donc sur des transformations des circuits de financement et d'intervention sur le terrain. Les organisations non gouvernementales ou des associations similaires deviennent les acteurs étrangers ou nationaux privilégiés du développement et instaurent des relations directes avec les représentants des communautés locales de base (quartiers, villages, chefs de famille, associations de femmes, de jeunes, de producteurs, etc.)¹. Ces approches sont d'autant plus courantes que les États-nations du Sud sont obligés d'adopter des réformes institutionnelles de décentralisation ou de déconcentration qui sont confortées par ailleurs par une coopération du

1. J'utilise cette expression peu précise par commodité. À l'évidence, l'un des objets de la recherche en sciences sociales en matière de développement consiste dans l'élucidation de la nature réelle de ces acteurs et de ces communautés.

Nord de plus en plus décentralisée elle-même¹. Toute une série d'intermédiaires nouveaux se substituent partiellement ou totalement aux agents et fonctionnaires des appareils centraux de l'État. De nouvelles dynamiques locales prennent le dessus en matière d'organisation ou de distribution des ressources du développement manifestant ainsi comme une pseudo-démocratisation de la rente de l'aide extérieure. De nouveaux acteurs entrent en compétition, plus ou moins ouverte, avec les représentants des anciennes structures clientélistes attachées aux noyaux des bureaucraties administratives et politiques centrales et activent donc, par contrecoup, de nouvelles modalités de contrôle et de détournement de ces dernières.

La sociologie et l'anthropologie sont par conséquent pleinement mobilisées pour observer et analyser ces sociabilités et ces configurations sociétales inédites. Mais l'apparition de nouvelles catégories sociales dominantes au plan local (ou régional), qui ne sont plus un simple prolongement des catégories dominantes au plan national, recompose l'ensemble de ces relations sociales locales au sein de configurations spécifiques. Ces dernières ne sont plus déterminées seulement par les particularités de l'organisation sociologique locale (ethnie, caste, spécialisation économique), mais aussi par les dynamiques propres aux enjeux du développement local. Celui-ci n'est plus par ailleurs un simple effet du positionnement politique et économique de cette modalité du développement au sein de l'ensemble national même si l'État central semble prendre la forme d'une collection d'États-providence de proximité, de plus en plus autonomes. Enfin, la multiplication des ONG nationales au Sud, issues ou non d'une ONG du Nord, favorise l'apparition d'une cohésion culturelle ou politique entre ces organisations qui finissent par jouer aussi un rôle proprement national ou même international original.

Tout le champ du développement s'en trouve par conséquent changé : au rôle décisif de nouveaux acteurs locaux et à la reconfiguration de l'organisation étatique nationale et des domaines d'intervention internationale correspondent de nouvelles catégories sociales dans les domaines du développement liés à la production ou au social d'autant que de nouveaux espaces géographiques et sociaux sont en quelque sorte « pris à partie » par le développement. Le local ne remplace pas plus le global qu'il ne le

1. En France, une loi de février 1992 stipule que les collectivités territoriales peuvent conclure des accords avec leurs homologues étrangers. Actuellement, cette aide concernerait environ 1 600 collectivités et ne se monterait qu'à 0,5 % de l'APD française (voir Gabas, 2005, p. 31-33).

complète : la logique (politique et financière) internationale demeure première. Toutefois, le champ local de mise en œuvre acquiert une autonomie institutionnelle et une considération stratégique qui l'imposent de plus en plus naturellement comme un acteur à part entière.

I. Les ONG entre l'international, le national et le local

L'importance grandissante du nombre et du rôle des ONG au cours du dernier tiers de siècle révèle des transformations significatives du « marché » du développement ainsi que de la structuration sociopolitique des sociétés aussi bien originaires que bénéficiaires de leur action. Certes, l'histoire des associations caritatives ou d'aide internationale remonte au XIX^e siècle. Mais le véritable point de départ de la dynamique actuelle reste le fameux article 71 de la Charte des Nations Unies adoptée le 26 juin 1945 à San Francisco lors de la conférence fondatrice de l'organisation¹ :

« Le conseil économique et social peut prendre toutes dispositions utiles pour consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence. Ces dispositions peuvent s'appliquer à des organisations internationales et, s'il y a lieu, à des organisations nationales après consultation du membre intéressé de l'Organisation². »

Il faut ajouter que des ONG (la délégation américaine comprend des consultants d'ONG) ont participé à la rédaction de cet article et que ce dernier codifie de fait des usages officieux. En 1945, 41 ONG s'étaient associées à ces principes ; elles sont 4 000 en 1970 et plus de 8 000 en 1990³. Mais la représentativité propre des ONG, leur statut consultatif auprès de l'Onu ou des diverses agences sont des phénomènes de nature différente. Il existe trois catégories d'ONG aux yeux des Nations Unies : celles qui dépendent du Conseil économique et social (Ecosoc) qui leur a accordé un statut consultatif officiel en 1968, renforcé en 1996 ; celles dont les

1. La première Assemblée générale s'est réunie à Londres le 10 janvier 1946.
2. Cité par S. Charnovitz, in Rubio, 2004, p. 11.
3. Le comptage du nombre des ONG est un exercice délicat et permanent, d'autant qu'il existe plusieurs catégories d'ONG à la pérennité variable. Voir Ryfman, 2009, p. 34-35.

compétences spécifiques peuvent les rattacher à ce Conseil ; et enfin celles qui relèvent d'une contribution occasionnelle et constituent la « liste ». 6 000 ONG rentrent dans cette dernière catégorie. Évidemment, l'Ecosoc encourage les ONG à s'affilier directement aux agences spécialisées de leur domaine d'activité où elles ont un statut d'observateur (HCR, par exemple) ou autre (FAO, BIT, etc.). Selon les règles du Conseil, les ONG ne doivent pas être financées à plus de 30 % par les gouvernements, mais ces règles sont fréquemment contournées.

Pour Kofi Annan, le secrétaire général des Nations Unies, les ONG constituent « le pont entre les gouvernements et la société civile » et ce n'est en fait qu'en 1996, avec la résolution de l'Ecosoc, que les ONG sont reconnues officiellement comme des « experts techniques, conseillers et consultants » des Nations Unies. Elles sont plus de 200 à rentrer dans cette catégorie précise. La défiance diplomatique à l'égard des ONG va toutefois de pair avec leur définition juridique incertaine. La seule institution qui ait produit un traité ou une convention officielle sur ce point est le Conseil de l'Europe, mais seulement 9 États sur 40 avaient ratifié ce texte en 2002, proposé à ratification dès 1986¹.

Toutefois, l'Union européenne accorde une grande importance aux ONG, dont elle favorise le partenariat, qui sous-traient de fait une partie significative de ses programmes, notamment humanitaires². Un répertoire de l'OCDE portant sur 26 pays européens a fait le compte en 2000 de 4 436 ONG dans les seuls domaines du développement et du développement durable (Woods, 2000). Il existe un comité de liaison (ONGD-UE) qui représente les ONG européennes au sein des instances de l'Union, mais certaines ONG préfèrent pratiquer du lobbying et conserver une certaine indépendance (Eurostep). En tout cas, il est certain que le budget européen complète largement les dotations plus variables de chacun des États et que de nombreux pays européens acceptent de voir leur politique conduite en quelque sorte par procuration.

La situation française présente des particularités originales. Malgré la réputation humanitaire de certaines ONG (les fameux « *French doctors* » de Médecins sans frontières et Médecins du monde), leur taille et leurs ressources sont plus modestes que leurs contreparties anglo-saxonnes. Les 20 % les plus importantes trustent 80 à 90 % des ressources qui pro-

1. La France l'a ratifié fin 1999. Voir F. Rubio in Rubio, 2002, p. 27-28.
2. Ainsi ECHO (European Community Humanitarian Office) débourse 60 % de son aide humanitaire par les ONG.

viennent essentiellement de l'aide multilatérale. Le ratio des contributions publiques/privées est resté relativement constant depuis quinze ans (65/35 %) et une enquête de 2000 portant sur 157 ONG a établi que 70 % de leur budget était d'origine multilatérale (dont 45 % provenaient de l'Union européenne et 18 % d'autres gouvernements étrangers)¹. Le paradoxe vient de la très faible contribution de l'État français : à peine 1 % de l'aide publique au développement (APD) est destiné aux ONG alors que la moyenne européenne est d'au moins 5 %. En matière de coopération internationale, la France reste donc viscéralement attachée à son modèle traditionnel d'intervention étatique central.

Mais, quelle que soit la part dite publique de leur financement, les ONG sont d'abord, au niveau de leur organisation, de l'élaboration de leur politique et surtout de leur recrutement et de leur composition sociale, des organisations privées. Ce caractère non étatique ou non diplomatique a d'ailleurs permis de poser la question de la légitimité de ces acteurs internationaux devenus incontournables. Ainsi B. Husson pense que cette légitimité est basée sur trois fondements : il s'agit d'abord d'une légitimité auto-proclamée que l'engagement bénévole de ses membres conforte comme démocratique et enfin de la transparence supposée de leur mode de fonctionnement (1998). L'importance grandissante des ONG du Sud (et l'effet de concurrence qui s'ensuit) impose aux ONG de définir d'autres légitimités par rapport aux sociétés où elles interviennent. Leur professionnalisation croissante, le caractère limité et restreint de leurs interventions (un projet, une opération), l'efficacité relative de ces dernières a transformé en profondeur les caractéristiques sociologiques, idéologiques, voire culturelles de leurs projets originels.

Cela dit, les ONG et les milieux sociaux qu'elles intègrent de leur présence et irriguent de leur action sont l'objet d'un nombre grandissant de recherches en sciences sociales. La double signification de ces dernières (comme champ inédit d'enquête mais aussi comme élément de construction des projets et des identités des ONG elles-mêmes) est d'ailleurs telle que P. Ryfman leur consacre explicitement un petit chapitre dans son ouvrage (2009, p. 69-80). Les domaines spécialisés bien connus de la sociologie de l'organisation, de la sociologie de la gestion et de la sociologie du travail permettent d'aborder classiquement 1) les individus et les acteurs internes (adhérents, bénévoles, salariés, animateurs médiatiques), 2) les modes d'organisation globale, au siège puis sur les terrains, 3) les relations

1. Les budgets s'échelonnent entre 40 000 euros 50 millions d'euros.

avec les autres acteurs institutionnels internationaux d'abord (grandes organisations internationales, organisations régionales), nationaux ensuite (services étatiques et publiques de l'aide au développement et de la diplomatie, autres ONG et acteurs de la société civile), et enfin 4) le vaste registre des institutions des pays, lieux et modalités de l'intervention elle-même (administrations étatiques, représentants locaux de ces dernières, associations et ONG locales, acteurs dominants ou anonymes locaux, bénéficiaires et destinataires finaux des opérations). La typologie descriptive des ONG selon les types d'intervention et la taille des moyens mobilisables ou mobilisés, selon les idéologies officielles ou officieuses (confessionnelles, militantes tiers-mondistes, caritatives, techniciennes du développement, médicales et logisticiennes d'urgence, etc.) est l'objet de nombreux débats, d'autant que les projets et programmes ne permettent pas de se faire *a priori* une idée très précise des pratiques concrètes correspondantes.

Mais les ONG sont de plus en plus originaires des pays du Sud eux-mêmes et jouent dans ce cas des rôles politiques, sociaux et sociétaux assez distincts de ceux observés dans les ONG du Nord. Elles constituent à la fois des instruments de représentation ou même de réorganisation « citoyenne », le plus souvent clientéliste, des couches moyennes, aussi bien urbaines que rurales, qui se sentent oubliées par l'État central, et des formes spécifiques et nouvelles de la cooptation développementaliste internationale. Elles deviennent ainsi, de manière souvent discutable, les intermédiaires privilégiés des interventions extérieures, court-circuitant de plus en plus les canaux administratifs publics ordinaires. Mais plus encore, elles véhiculent, volontairement ou à leur insu, des programmes idéologiques et politiques de la mondialisation libérale et marchande. Elles contribuent, comme le soulignent B. Hours (1998) ou encore L. Atlani-Duault (2003, 2005), à la valorisation de l'idée d'une société civile mondiale et d'une « bonne gouvernance ». La perspective analytique devient plus politologique puisque les ONG sont l'Acteur non étatique par excellence¹.

D'autres dimensions sociologiques sont à prendre en considération et notamment celle de la professionnalisation accrue d'une partie des personnels des ONG. Cette professionnalisation, induite tout naturellement par l'expérience de plus en plus conséquente des cadres et responsables mais

1. J. Planche et P. Lavigne Delville notent le caractère très ambigu de cette nouvelle expression, utilisée par l'Union européenne, qui comprend tout ce qui est extérieur à l'État et dépasse donc la sphère habituelle de la société civile. Ainsi, les entreprises ne seraient que des « organisations économiques » (2005).

aussi par les exigences bureaucratiques ou comptables des bailleurs de fond, renvoie à la prise en considération de profils techniques ou culturels précis dans le recrutement qui correspondent bien entendu aux procédures classiques des services de ressources humaines mais également à des appréciations plus « subjectives »¹. Il existe aujourd'hui des carrières dans les ONG qui permettent de passer d'une petite ONG à une ONG plus importante (le modèle étant en France MSF) puis à un poste dans une agence des Nations Unies. Certes, il existe toute une réalité de défection des salariés ou des bénévoles produite par le décalage parfois considérable entre le romantisme ou l'idéologisme de l'engagement et le caractère terre à terre d'un grand nombre d'emplois, y compris sur les terrains de l'urgence extrême. Enfin, les ONG, comme tout organisme de développement, doivent se soumettre à des formes d'évaluation qui constituent de plus en plus un cadre contraignant pour une activité qui a pu offrir pendant un moment au grand public des donateurs, l'image de la bande de copains ou de militants dévoués et désintéressés.

Les ONG des pays du Sud véhiculent des images peut-être inverses dans la mesure où elles semblent d'une part remplacer les institutions publiques mais aussi où de l'autre elles représentent de manière bien plus directe les dynamiques sociologiques, associatives civiles et religieuses de la société nationale ou locale.

2. La reconfiguration des États et les nouveaux acteurs politiques locaux

Les politiques économiques internationales des années 1975-1990 ont complètement transformé les mécanismes institutionnels et politiques du développement et, ce faisant, transformé les modèles d'organisation sociale et de valeurs de la plupart des sociétés concernées. L'objet central de ces remodelages et reconfigurations est d'abord l'État national au sens global du terme, le champ de ses interventions et de ses prérogatives bien sûr (les déficits liés aux dépenses sociales ou de fonctionnement, les sociétés d'État sources de rentes et non de profits, etc.), mais aussi la composition sociologique de ses acteurs (fonctionnaires, salariés, leurs niveaux de qualification)

1. P. Dauvin constate que les candidats qui ont eu des expériences de scoutisme ou de « débrouillardise » possèdent des qualités humaines nécessaires professionnellement à des postes de logisticien en situation d'urgence (commentaires présentés lors de l'émission « Rue des Entrepreneurs », France-Inter, le 3 décembre 2005).

et des catégories politiques qui ont la haute main sur les appareils bureaucratiques et les institutions gouvernementales (représentants « populaires », cliques militaires, bureaucratiques voir mafieuses). La sociologie de l'État se transforme, mais ce sont les sciences politiques qui ont tenu le journal de bord de ces mutations. La littérature sur la définition des systèmes politiques et des États non occidentaux est enfin sortie de la répétition mimétique des modèles brutalement importés, mais elle est restée très abstraite et fondée essentiellement sur l'examen des mécanismes du fonctionnement formel et de la répartition des pouvoirs entre les grandes catégories sociopolitiques¹.

Une problématique inspirée de M. Weber et de M. Foucault, de sociologie historique politiste, nous permet de prendre en considération l'ensemble des mécanismes qui favorisent aujourd'hui les dynamiques de privatisation aussi bien aux niveaux économique et social qu'aux niveaux proprement politique et étatique². Pour B. Hibou, la privatisation des États correspond surtout à une nouvelle définition des distinctions entre public et privé, entre économique et politique, entre licite et illicite (1999, p. 14) et, adaptant la notion ou le concept de décharge employé par M. Weber à propos de certains cas de féodalité, elle constate que, selon ce dernier, « cette modalité d'exercice du pouvoir, qui évite notamment le coût d'un appareil administratif important, était [...] historiquement courante. Elle n'était en rien synonyme d'absence d'État ou de gouvernement, mais était caractéristique de situations ou de moments historiques beaucoup moins bureaucratés, ne s'appuyant pas ou peu sur un appareil gestionnaire » (*ibid.*, p. 34). De nombreux exemples africains, maghrébins, asiatiques, latino-américains ou européens (Pologne, Russie) confortent cette nouvelle grille de lecture qui tient compte de l'ensemble sociétal et non pas de la seule image idéologique de la fameuse déliquescence de l'État face à la mondialisation.

L'hypothèse de la privatisation a le mérite de mettre en lumière le rôle de nouveaux acteurs « privés » dans le développement qui chevauchent le public et le privé. Mais cette configuration socio-institutionnelle n'est en rien homogène : A. Dubresson et Y. A. Fauré nous rappellent opportunément qu'il ne faut pas confondre décentralisation et développement local (2005, p. 7-20). Ils nous rappellent également, que le développement local n'a pas encore fait la preuve d'une plus grande efficacité que le développe-

1. Nous pensons à B. Badie pour qui l'État moderne reste encore un État importé (1992).

2. L'initiateur de ces relectures est J.-F. Bayart (1996). L'ouvrage de M. Weber où se trouvent ces réflexions est *Histoire économique* (1991).

ment dirigé centralement : non seulement nous manquons d'instruments méthodologiques pour engager de véritables comparaisons, mais la diversité des cas de figure, y compris au sein d'un même espace local, confirme bien l'importance décisive des arrangements sociaux locaux et des conjonctures de l'articulation entre ces agencements et les institutions publiques décentralisées ou déconcentrées. Cette dynamique plurielle débouche d'une part sur l'apparition de nouvelles élites institutionnelles et politiques qui se saisissent de ces opportunités pour occuper des positions de pouvoir local mais peut-être aussi régional, et donc d'accès à de nouvelles ressources matérielles ou financières, et de l'autre sur un jeu concurrentiel entre demandes sociales les plus diverses et offres extérieures médiatisées par la présence d'ONG de plus en plus nombreuses¹.

M. Leclerc-Olive, évoquant « des réponses pragmatiques, même si elles sont précaires, au difficile problème de l'hybridation des logiques institutionnelles – réglées sur des valeurs « occidentalisées » – et des logiques fonctionnelles produites par les acteurs locaux », en vient d'ailleurs à proposer la notion d'espaces *métisses*, « lieux de médiation aux configurations variées sans aucune connotation culturelle évidemment » (1997, p. 180-181).

Ce champ de l'intermédiation est devenu depuis plus de quinze ans l'un des objectifs cardinaux de la sociologie du développement aussi bien fondamentale qu'appliquée. Les concepts, ou même les images métaphoriques, de champ ou d'arène², sont de rigueur car ce sont toutes les institutions nationales et locales comme internationales qui se trouvent prises au piège de cette réalité nouvelle. De nombreuses recherches abordent ces réalités autant par le biais des politiques nationales et des institutions « locales » mises en place (Totté, Dahou et Billaz, 2003) que par celui de la mise en place des projets avec la participation des communautés ou des acteurs de base. Bref, l'élucidation des dynamiques des projets et de leurs contextes implique un renouvellement conséquent des démarches habituelles en termes des lieux d'observation et surtout des populations, groupes, catégories et acteurs à prendre en considération. L'anthropologue finit d'ailleurs par mettre en lumière les paradoxes du développement qui favorise de fait l'apparition ou la consolidation des groupes bureaucratiques ou notabiliaires locaux (Marie, 2005).

L'expertise collective pluridisciplinaire, pilotée par l'IRD sous la direction de l'économiste G. Winter, dont les résultats étaient destinés aux décideurs publics français, a mis au premier plan de son hypothèse l'idée d'une pluralité de normes :

« On se trouverait [...] en présence d'une recomposition profonde des "institutions", ce terme recouvrant l'ensemble des règles, formelles et informelles, organisant l'accès aux ressources et l'ensemble des *normes, dispositifs, procédures et organisations* qui en assurent le respect et la légitimité. Ces formes nouvelles de liens sociaux et d'accès aux ressources n'élimineraient pas les anciennes mais s'y ajouteraient, voire même s'y combineraient (c'est la pluralité des normes) en les réaménageant. Les bailleurs de fonds et les ONG contribueraient à injecter des normes nouvelles. *Ce jeu social* sur des normes multiples et enchevêtrées crée un paysage mouvant, complexe et ambivalent dont l'élucidation conditionne vraisemblablement toute tentative de réforme » (Winter, 2001, p. 19).

Appliquée aux comportements des ménages, aux inégalités et processus d'appauvrissement ou d'enrichissement, aux rapports entre emplois et solidarités et plus généralement à la question de la lutte contre la pauvreté dans le cadre des sociétés africaines, ces travaux ont pu s'interroger sur « les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne » (Courade et Suremain, 2001, p. 119).

De manière bien plus anthropologique, Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan se sont penchés sur « Les courtiers entre développement et État » (2000, p. 5-42). Ceux-ci « représentent les porteurs sociaux locaux de projets : ils assurent l'interface entre les destinataires du projet et les institutions de développement ; ils sont censés représenter la population locale ou en exprimer les "besoins" vis-à-vis des structures d'appui et de financement extérieur » (2000, p. 7)¹. Le titre de la thèse de G. Blundo, membre de cette équipe, résume d'ailleurs bien à elle seule l'ensemble de cette perspective dialectique : *Élus locaux, associations paysannes et courtiers en développement au Sénégal. Une anthropologie politique de la décentralisation dans le sud-est du bassin arachidier (1974-1995)*². Mais il est possible de lier encore plus l'intimité du tissu social aux enjeux du développement. C'est ce que s'est efforcé de faire T. Dahou dans

1. Les villes et les municipalités en constitueraient des exemples très probants.

2. Voir les élaborations théoriques et méthodologiques d'Olivier de Sardan (1995, chap. 10) et l'outil d'enquête appliquée ECRIS (Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998).

une autre région du Sénégal (le delta du fleuve Sénégal, au nord-ouest) en analysant les rapports de parenté et les manipulations dont ils font l'objet dans ces situations nouvelles d'implication « privée », collective mais aussi individuelle, en matière de développement (2003)¹.

N'oublions pas enfin les nombreux autres acteurs, plus ou moins bien organisés, qui apparaissent sur le terrain ou dans les milieux des migrants internationaux. Entre l'ONG ayant pignon sur rue et le courtier, agent individuel et manipulateur, s'intercalent des associations paysannes ou de soutien mutuel rural, des associations de valorisation des compétences des migrants en vue de leur retour dans leur pays, région (notamment les originaires des pays d'Amérique latine) ou quartier urbain d'origine. Apparaissent pour des raisons aussi bien conjoncturelles, structurelles que familiales (Dia, 2009) ou encore religieuses des acteurs parfois peu visibles (peu « médiatiques ») qui cherchent à intervenir pour conforter un progrès très local voir presque personnel mais dont les cheminements, les justifications et les modes d'organisation constituent des formes alternatives non institutionnelles de « développement ». Comme le note L. Favreau ces mouvements sont encore peu connus et étudiés (2008).

3. Configurations sociétales, domaines et formes d'intervention

L'objectif des sciences sociales en matière de développement est de saisir, faut-il le rappeler, la nature des rapports sociaux qui sont mis en branle par ces opérations à *quelque niveau que ce soit des opérations et dans tous les espaces sociaux mis en relation, directement ou indirectement, au cours de cette dynamique*. L'importance du niveau dit local aujourd'hui a été initialement construite par la rhétorique et les conceptions programmatiques des responsables du développement et repris par l'ensemble des acteurs institutionnels. Mais les sciences sociales confortent positivement cette vision du monde en privilégiant très naturellement les terrains empiriques locaux, plus accessibles, témoins indiscutables de la redéfinition mondiale du projet développementaliste. D'un point de vue formel, il n'y a rien de nouveau ou presque sous le soleil des projets de développement : la spécialisation

1. Le Sénégal est un pays qui a expérimenté depuis plus de trente-cinq ans plusieurs formes de décentralisation d'où son intérêt pour les chercheurs concernés par ce thème.

sectorielle (rurale, urbaine, éducative, sanitaire, administrative, etc.) domine toujours, à ceci près que le choix de la mise en œuvre relève plutôt d'une négociation entre ONG et organismes publics et para-publics, d'une demande locale relayée par des ONG « nationales », des Églises, des associations ou même des acteurs politiques, et non plus appuyée par une décision uniquement étatique et centrale ou encore internationale (bi-ou multilatérale).

Dans ce cas, la sociologie des bénéficiaires du changement social réel se trouve relativisée d'une part, mais contradictoirement valorisée, du moins idéologiquement et culturellement, de l'autre. Le changement social est peut-être un phénomène récurrent, plus ou moins permanent ou même consubstantiel à toute société, mais sa première caractéristique n'en est pas moins de renouveler les formes sociales. Bref, la sociologie du développement, après plus d'un demi-siècle, est forcément devenue pour partie une sociologie historique qui révèle à la fois l'évolution des grandes politiques sociales à travers le temps. De nombreux projets se succèdent les uns après les autres sur les mêmes terrains ou en tout cas sur des terrains très proches, géographiquement ou socialement, dans une même société mais chaque nouveau projet part bien entendu de prémisses légèrement ou fortement différentes. Cette sociologie historique est peu pratiquée globalement mais chaque nouvelle étude essaie de donner l'impression qu'elle a assimilé les leçons anthropologiques et historiques des expériences précédentes (ce qui est loin d'être le cas au niveau de la connaissance exacte des opérations qui auraient été conduites sous l'égide de pays ou d'institutions successivement différents). Sur la longue durée, le changement social ne relève plus vraiment de la sociologie du développement, car de très nombreux phénomènes n'ont plus aucun rapport avec les changements induits très localement et de toutes les manières leur diffusion dans l'ensemble du corps social dilue à l'évidence leur marque de fabrique originelle. Ces remarques permettent de conclure qu'en tant qu'action, l'opération de développement n'est que l'un des registres de l'intervention institutionnelle et que seule sa nature volontariste la distinguerait des interventions plus ordinaires et courantes. Sur le long terme il n'y a pas de doute que le développement contribue à des changements sociaux collectifs considérables, mais l'occidentalisation des années 1950-1960 ou la mondialisation des années 1990-2010 dépassent de très loin le caractère finalement ponctuel et exceptionnel de sa mise en œuvre. L'échec du développement tient probablement aussi pour partie aux illusions de ses promoteurs, aux conceptions fort peu socio-anthropologiques des sociétés et des acteurs utilisées dans la réflexion stratégique de ceux-ci

et, par conséquent, aux jugements de valeur et aux conclusions méthodologiques auxquels ils ont abouti ou qu'ils ont préféré mettre en avant. Dès ses origines, le développement a présenté une figure très locale que maquillaient les idéologies nationalistes et développementalistes de l'époque.

La valorisation excessive des expériences à laquelle on assiste depuis dix à quinze ans se veut le revers positif de ces considérations. Il ne faut certes pas idéaliser la participation comme la preuve d'une révolution du développement qui deviendrait enfin le fruit d'une véritable volonté et d'une participation populaire par le bas¹. Mais en focalisant un peu plus l'attention sur ce type d'acteurs, l'idéologie participative renforce l'intérêt pour le local et contribue à le considérer à l'exclusion des niveaux plus étatiques et globaux. Du coup les sciences sociales pour le développement, celles qui participent directement de la fabrication des projets et à l'évaluation de leur réalisation, se détachent des problématiques contextuelles (ou historicisantes) pour se recentrer sur les communautés, les collectivités, les arènes, les groupes, les individus. Paradoxalement, les paradigmes de l'individualisme méthodologique, de l'interactionnisme symbolique, de l'anthropologie politique des acteurs y trouvent une espèce de consécration « exotique » qui laisse libre cours encore une fois aux approches plus contextuelles de la science politique ou même de la géographie. Bien entendu de nombreux chercheurs, aux travaux aussi bien fondamentaux qu'appliqués, récusent par avance ce populisme de l'objet local, comme l'ont redit à de nombreuses reprises J.-P. Olivier de Sardan ou encore P. Lavigne Delville. Mais la présence massive des ONG (du Nord comme du Sud), l'apparition de leaders locaux charismatiques, l'existence d'associations culturelles « indigènes » de défense identitaire contribuent à mobiliser des chercheurs, des apprentis chercheurs ou même des chercheurs auto-proclamés aux fins d'élaboration intellectuelle de nouvelles revendications « démocratiques et participatives ». L'existence d'une recherche nationale réduite de plus en plus à une sous-traitance technique ou idéologique pour la consultance en matière de développement contribue enfin à déva-

1. Voir les remarques très analytiques de M. Tommasoli sur le développement participatif (2004) ou encore critiques de l'ouvrage consacré aux enquêtes participatives édité par Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (2000). Pour une perspective historique des démarches participatives se reporter à J.-P. Chauveau (1994). N'oublions pas en effet que cette idéologie a toujours accompagné un certain type d'opérations de développement : pensons aux sociologues H. Desroches ou de A. Meister dans les années 1960-1970.

loriser tout esprit critique et surtout à conforter une sociographie atemporelle, peu précise empiriquement et dépassée conceptuellement.

4. Études de cas en situation de développement¹

4.1 Populations indigènes

Pendant longtemps, on a cru que les populations indigènes, aux caractéristiques soi-disant primitives ou archaïques, restaient à l'écart du développement à cause justement de leur très faible modernisation et même de leur refus de ce dernier. Mais le développement a une histoire et ce n'est que depuis un tiers de siècle que ces populations ont été touchées brutalement par des politiques d'aménagement conduisant à la perte de contrôle des territoires qu'elles occupent et qu'elles exploitent. Ces politiques se sont concrétisées par des déplacements forcés, une espèce de génocide rampant ou encore des prolétarisations et des marginalisations irréversibles et mortelles. Dès les années 1970, le terme d'ethnocide, inventé par l'anthropologue Robert Jaulin désignait le caractère quasi génocidaire de certaines politiques de développement, notamment pétrolier (1970).

Ainsi les amérindiens de l'ensemble du continent américain ont suscité de nombreuses recherches que l'on peut qualifier de développement, souvent appliquées ou impliquées, qui portent sur les répercussions de la construction de complexes hydroélectriques (La Baie James au Québec, Altamira sur le Rio Xingu, au Brésil), l'exploitation des ressources minières (pétrole au Canada et en Alaska, fer, manganèse, cuivre et bauxite à Grand Carajas, au Brésil, l'or chez les Yanomami brésiliens) et enfin d'innombrables projets agro-industriels, forestiers ou plus simplement stratégiques (projet Calha Norte des frontières amazoniennes septentrionales)².

Face à ces opérations qui visaient plus la disparition totale des populations que leur implication et leur participation aux projets d'exploitation de ressources dont elles ont l'usufruit, les populations se sont défendues et organisées avec le soutien d'organismes humanitaires comme *Survival international*, d'ITWIGIA ou d'ONG de développement nationales voire

1. La dizaine d'exemples que nous allons évoquer maintenant sont tout à fait représentatifs de situations emblématiques, mais leur choix tient à des impondérables personnels qui évidemment ne se justifient pas particulièrement.

2. Sur ces questions, on peut se reporter à B. Albert (1990) et à P. Lena (1999).

internationales. B. Bucllet note à propos de l'État de Para (la région de l'embouchure de l'Amazonie) que les ONG relèvent de quatre catégories : chrétiennes, militantes, socio-environnementales et de recherche (2002). La diversité des publics visés, jointe à la forte demande environnementale internationale, débouche sur un opportunisme soi-disant militant qui correspond de fait à des intérêts privés bien précis. N'oublions pas que les populations indigènes sont aussi présentes dans les pays développés (États-Unis, Canada, Australie).

4.2 Les secteurs productifs primaires

L'exploitation humaine des ressources naturelles constitue le champ le plus évident et le plus large des politiques et opérations de développement. La spécialisation géographique, économique, technique est évidente et, pour le coup, la notion d'exemple perd tout son sens. Dans l'ouvrage collectif dirigé par Michaël Cernea, ce dernier met en avant trois critères fondamentaux pour analyser le développement sous sa forme de projet : l'organisation sociale des systèmes de production, la typologie des projets de développement et les étapes du cycle du projet. La comparaison ou l'évocation de plusieurs projets et terrains se fait donc au sein de cette typologie (Cernea, 1998, p. 13-14).

Selon l'agronome M. Dufumier, le développement agricole concerne trois domaines fondamentaux : la sécurité alimentaire, l'environnement et l'accès (forcément inégal) aux ressources (2004, Introduction). Il analyse de manière synthétique les situations paysannes et les types d'agriculture, et par conséquent les types de développement, au moyen d'une grande douzaine d'ensembles sous-continentaux qui lui permettent ensuite de comparer les évolutions et d'en dessiner les trajectoires principales et communes. Cette approche autant agro-écologique que socio-économique ne discute pas les opérations de développement en tant que telles, mais elle décrit implicitement les grandes lignes des politiques suivies et de leurs effets concrets.

En revanche, les auteurs réunis par M. Cernea, qui a été *le sociologue* de la Banque mondiale, procèdent de manière plus développementaliste : ils examinent des séries de projet par filière écologique ou technique : l'irrigation, la pêche, l'élevage, la forêt ou encore les routes rurales¹. Il

1. Une partie important du volume (plus d'un quart) porte sur les thèmes du rapport des populations au développement (la participation) et sur celui du rôle des sciences sociales dans le développement.

s'agit de mettre en rapport la nature de la société retenue, la qualité des connaissances à son sujet, le déroulement effectif des projets, les effets plutôt négatifs des oublis « sociologiques ». Notons que la sociologie des acteurs ne devient qu'accessoirement une sociologie de l'organisation ou de l'institution, voire de ses préjugés : les sociologues (consultants salariés) de la Banque mondiale ne sont pas chargés *a priori* d'évaluer l'esprit et la méthode de ses programmes mais celui de tel ou tel projet. Néanmoins, Cernea, dans son dernier chapitre, aborde le sujet et note que les sciences sociales ont beaucoup plus participé qu'on ne le croit à la mise au point des politiques suivies (Cernea, 2004, p. 570-572). Il n'en reste pas moins une ambiguïté qui vient de ce que les évaluations des projets sont le plus souvent produites par des consultants des organismes de développement initiateurs du projet. Cette position de juge et parti conduit les sociologues et les anthropologues rigoureux à suggérer la mise en place d'une sociologie de l'évaluation et des évaluateurs et donc des experts (Baré, 2001, 2006). R. Chambers, l'un des pionniers de cette approche, a décrit de manière caustique et humoristique les comportements de ces derniers (1990).

L'analyse d'une filière devient donc l'occasion de mettre en lumière les biais et les préjugés des agronomes et techniciens agricoles, des vétérinaires, des ingénieurs hydrologues (sans parler des médecins, des professionnels de la santé ou des experts de l'enseignement). Cet esprit critique se mesure très visiblement en matière d'élevage (Pouillon, 1990; Dyson-Hudson, 1998) ou d'aménagements irrigués (Bagadion et Korten, 1998; Crousse, 1991). Mais c'est aussi l'occasion de mettre en valeur à des fins pratiques les connaissances et les savoirs, jusqu'alors sous-estimés voire méprisés, des producteurs indigènes eux-mêmes (Scoones et Thompson, 1999).

L'un des cas les mieux analysés dans la littérature française est celui du « modèle ivoirien ». Les vingt premières années de l'indépendance, après 1960, voient l'éclosion de ce que certains appelleront « le miracle ivoirien ». Malgré l'extraversion de l'économie (exportations pour le marché mondial des matières premières agricoles et importation de nombreux biens de production et de consommation), une partie importante de l'économie se développe dans le cadre de sociétés d'État : l'interventionnisme étatique est conséquent puisque l'État reste l'acteur économique premier et quadrille l'ensemble des filières agricoles (huile de palme, autres oléagineux, cacao, café, fruits), forestières et pastorales. La problématique du double modèle de développement, plantations privées et agriculture industrialisée et salariée, explique l'importance des migrations de populations,

d'origine aussi bien étrangère que nationale, et les distorsions régionales qui s'ensuivent. La disparition du président Houphouët-Boigny au début des années 1990 marque l'apparition d'une crise à répétition et il devient difficile dans ce cas d'envisager des alternatives au modèle précédent¹.

4.3 L'économie politique moderne : villes, entreprises et finances

Mais le développement, c'est tout autant l'aménagement urbain et la transformation des modes locaux de l'économie capitaliste. En définitive, la modernisation joue autant sur ce qu'on pourrait appeler la modernisation ou l'acculturation du traditionnel que sur l'adaptation des formes déjà développées du développement marchand. Le tropisme ruraliste et agraire domine le développement jusque dans les années 1970 mais, selon les aires continentales et les traditions de domination extérieure (coloniale ou non), la réalité urbaine devient de plus en plus prégnante.

C'est la migration vers les villes au travers de la relation campagne-ville qui mobilise les modèles de l'aménagement urbain : le foncier, le lotissement, plus généralement l'équipement urbain et les fonctions institutionnelles et économiques deviennent des champs d'intervention. Dès le début des années 1950, le développement industriel semble conforter l'image de la ville comme lieu de concentration des activités techniques nouvelles et de l'emploi moderne. Le mouvement social et politique des indépendances et plus largement de la tiers-mondisation de certaines nations, met progressivement au cœur du développement urbain, les questions de l'ordre public (urbain), de la différenciation non seulement fonctionnelle mais aussi sociale de l'espace urbain². La création de dizaines de nouvelles capitales politiques (autant Brasilia au Brésil que Yamoussoukro en Côte d'Ivoire ou Abuja au Nigéria), la nature des économies extraverties et par conséquent des fonctions portuaires, l'accélération des mouvements migratoires vers les villes, la sédentarisation et le logement problématique de ces nouvelles populations, l'apparition des économies urbaines qualifiées

1. Cette littérature considérable trouve une synthèse utile dans l'ouvrage dirigé par B. Contamin et H. Memel-Fotê (1997).

2. Voir les réflexions de l'anthropologue M. Agier sur le fait « que la grande masse des citadins se trouve sans ville ». (1999, p. 7) ou encore la relecture des politiques ségréguatives et post-apartheid des « villes » noires sud-africaines (Gervais-Lambony, Jaglin, Mabin, 1999). Pour une description saisissante des villes du Sud aujourd'hui se reporter à M. Davis (2007).

d'informelles posent la question des stratégies d'intégration spatiale et sociale, des déplacements, par conséquent des transports et évidemment de l'équipement en services sociaux collectifs¹. Chacune de ces questions est à la fois technique (quels matériaux de construction pour une ville bon marché?), sociale (faut-il stabiliser les sans-emploi ou au contraire favoriser les acteurs des mobilités sociales et entrepreneuriales?), voire politique (faut-il favoriser certaines populations, certains quartiers ou au contraire faut-il ségréguer les groupes raciaux, ethniques, sociaux?). Par la suite, la question du développement urbain s'institutionnalise avec l'apparition des politiques de la gestion administrative et municipale, de l'organigramme des pouvoirs proprement urbains, avec comme corollaire des mouvements de contestation et d'occupations illégales. En un demi-siècle, on est ainsi passé des problèmes d'infrastructure les plus ordinaires aux modèles d'administration les plus sophistiqués².

La ville reste le cadre des activités économiques les plus valorisées de la fonction bureaucratique et politique, des modes accélérées de circulation des ressources et de la force de travail mais aussi de l'articulation aux marchés extérieurs, du recyclage des produits obsolètes et des modes de circulation monétaire. La ville reste le lieu « d'arrivée » du développement et elle a suscité une prolifération d'ONG nationales de nature communautaire et sociale. La nature globalisante de la ville a élargi le spectre des projets et des interventions en matière de développement à cause des répercussions en cascade de toute action dans un champ donné. Le développement donne ainsi naissance à des embryons de sociétés civiles urbaines, à des formes nouvelles et inédites de sociabilité, à des innovations pédagogiques et culturelles. Mais cette dynamique impose de retourner la question : faut-il encore parler de développement lorsque c'est l'ensemble sociétal qui se recompose d'autant que les impulsions externes n'apparaissent plus que comme temporaires et aléatoires?

Plus largement, les débats sur l'informel, sur la microfinance, sur les modalités modernes du fonctionnement des entreprises industrielles

1. Voir le bilan d'A. Osmont, *La Banque mondiale et les villes* (1995). Sur les évolutions actuelles, consulter le Rapport du PRUD, *Gouverner les villes du Sud* (DGCID, 2004).

2. Les géographes français ont impulsé tout un courant d'études sur ce point : consulter les numéros de la revue *Autrepart* dirigés par Dorier-Apprill (2002) et Atlani-Duault (2005). Lire aussi J.-L. Piermay et Ch. Sarr (dir.), *La Ville sénégalaise* (2007).

posent la question du type de capitalisme autochtone, jadis qualifié de « périphérique », du type d'appareil d'État et des catégories sociales dominantes, et dominées, nécessaires à la sortie du développement¹.

La microfinance : une banque aux pieds nus? (Servet, 2006)

Le microcrédit n'est pas toute la microfinance et l'attribution du prix Nobel de la Paix en 2006 à Mohammed Yunus, fondateur de la Grammen Bank en 1983 au Bangladesh, ne doit pas faire illusion. Les pratiques de microcrédit ont au moins un demi-siècle. Il s'agit d'un système de prêts de faible montant pour des clients qui n'ont pas accès au crédit bancaire. Ces prêts sont destinés à l'épargne, à l'assurance, au crédit d'investissement ou d'achat et aux transferts d'argent. Ces personnes ne sont pas forcément pauvres d'un point de vue statistique mais cette exclusion financière a des effets très négatifs tant sur leurs possibilités d'auto-emploi que de simple survie domestique. Le microcrédit est plus développé en Asie et dans le Pacifique (83 % des clients) qu'en Amérique latine et en Afrique. Il y aurait plus de 10 000 institutions de par le monde mais seules 200 jouent un rôle important. Les phénomènes de tontine, de caution solidaire explicitent des formes de pression sociale et/ou familiale qui se retrouvent dans les modes de distribution et de récupération des prêts, mais ceux-ci sont souvent purement individuels. Le microcrédit ne supprime pas l'usure et lui ressemble parfois. Enfin, comme le constate J.-M. Servet l'un des spécialistes de ce domaine : « Le microcrédit n'a rien d'une panacée. Il peut avoir des effets négatifs; de plus en plus d'études les mettent en évidence. Dans certains cas il peut favoriser le surendettement. Quand il soutient des populations en situation d'exclusion financière mais qui ne sont pas pauvres, il accroît localement les inégalités » (2009, p. 45). La Banque mondiale a néanmoins décidé avec l'Allemagne en janvier 2009 d'ouvrir un fond spécial pour accroître les budgets internationaux consacrés au soutien de ce secteur.

1. La littérature sur ces thèmes importants est considérable. Lire sur l'informel G. Heuzé (1992) (sur l'Inde), F. Roubaud (1994) (sur le Mexique), ainsi que l'ouvrage déjà cité de B. Lautier; sur la microfinance les numéros de la *Revue Tiers Monde* dirigés par D. Gentil (1996, 2002), ainsi que S. Rutherford (2002) et Guérin *et al.* (2005). Voir aussi Ouédraogo et Gentil (dir.) (2008). Pour l'analyse d'un programme d'assistance à des entreprises privées, voir sur le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, Fauré et Labazée, 2000.

4.4 Les frontières floues des secteurs du social

À première vue, le développement est considéré aujourd'hui comme une intervention sociale : l'importance des activités humanitaires, la prépondérance des programmes de lutte contre la pauvreté, l'accessibilité immédiate des ONG à des petits projets sociaux, très circonscrits et peu coûteux (une école, un dispensaire, un centre de formation professionnel) ont largement transformé l'image infrastructurelle et productiviste du développement d'avant les programmes d'ajustement structurel. Certes, on construit toujours des barrages, des routes ou des lotissements entiers de milliers de logements, mais les répercussions humaines et sociales du développement sont peut-être affichées de manière un peu plus visible.

En matière de santé et d'éducation, et de manière générale de protection sociale (sécurité sociale, prise en charge du chômage, retraites), l'affaiblissement de la fonction providentielle de l'État moderne n'est pas seulement consécutif aux restrictions budgétaires mais tient également (et peut-être surtout) à la transformation des conceptions dominantes de ce qu'on pourrait appeler les fonctions régaliennes du développement. Le libéralisme économique et politique a mis l'*individu moderne* au cœur des dispositifs d'aide.

Comme pour tous les domaines d'action et d'aide au développement, l'école et l'éducation ont subi ces quinze dernières années de profondes mutations, qui semblent d'ailleurs renier totalement les traditions profondément étatiques du modèle initial. Le nouveau point de repère est celui de la conférence tenue en Thaïlande, à Jomtien, en mars 1990, intitulée Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Les nouvelles perspectives insistent sur le retrait des interventions centrales, sur le rôle de la décentralisation, de l'initiative privée et sur la soumission de ce secteur, théoriquement non marchand, aux lois de l'offre et de la demande scolaire. C'est dire si le développement éducatif actuel modifie les références non seulement organisationnelles mais aussi de contenu ou encore de projet éducatif et du public visé¹.

Mais le meilleur exemple en matière d'action sociale est probablement celui des programmes de lutte contre la pauvreté, fondés indirectement sur le concept élaboré par l'économiste Amartya Sen, de capabilité. La prise en compte de la participation, y compris financière, des acteurs sociaux vise

1. La sociologie de l'éducation est passée d'une conception plutôt macrosociologique et statistique dans les années 1960-1980 (les recherches de Le Thanh Khoi de l'IEDES) à une approche plus descriptive, particulariste et anthropo-sociologique. Voir sur l'Afrique noire les travaux de Marie-France Lange (1991, 2000, 2003).

à sortir du paradigme caritatif et providentiel, à libérer les initiatives et donner une fonction positive d'action aux fameuses masses démunies de... développement (Sen, 2000a et 2000b).

A. Sen : la liberté pour s'en sortir suffit-elle pour lutter contre la pauvreté ?

La préoccupation caritative ou philanthropique pour la pauvreté est une affaire fort ancienne et d'abord européenne¹. Bien entendu elle est sous-jacente aux politiques de développement dès le début, mais elle ne devient objet de politique et de réflexion scientifique que depuis récemment. Les organisations internationales la mettent progressivement au cœur de leurs programmes : dès les années 1970, on évoque les besoins fondamentaux ou essentiels (Banque mondiale, BIT) qu'on essaie de mesurer. Mais ce n'est qu'en 1990, pour clore plus positivement l'époque drastique des ajustements structurels, que le PNUD fabrique son Indicateur du développement humain (IDH), enrichi progressivement de divers critères dont certains liés au genre (voir l'encadré p. 39-40). Mais si l'approche en termes d'indicateurs ou de revenus (les fameux seuils de 1 ou 2 dollars par jour) reste opérationnelle, elle renvoie de plus en plus aux analyses de l'économiste d'origine indienne, Amartya Sen, prix Nobel d'Économie en 1998.

Le point de départ de ses réflexions est la famine qui a sévi en Inde en 1934. Il en tire toute une problématique qui refuse justement une lecture purement budgétaire et comptable. Selon lui, pour saisir la pauvreté, et par conséquent pour élaborer des programmes qui cherchent à l'éradiquer, il ne faut pas partir des niveaux de revenu et de consommation mais plutôt des capacités des individus à y avoir accès. Il utilise le terme anglais de *capability* qu'on a traduit en français par « capacité ». En fait, ce qu'il faut distribuer ce sont les « capacités » à développer les moyens pour avoir une vie digne : il faut réaliser certains fonctionnements de base et ceux-ci sont de l'ordre du politique et du social. La liberté d'expression, la dignité et le respect de soi, la participation à la vie sociale, en un mot une certaine forme de démocratie et de liberté

1. Il existe une riche tradition d'histoire sociale sur la pauvreté en Europe : voir notamment les travaux de B. Geremek et A. Gueslin. Pour comprendre la pauvreté en France et en Europe aujourd'hui et éclairer les perspectives développementalistes, lire le sociologue S. Paugham (2005). G. Rist aborde la question dans la postface de sa seconde édition, « La lutte contre la pauvreté : slogan et alibi » mais en fait il n'évoque Sen que comme l'un des contributeurs à la mise au point de l'IDH et paradoxalement n'examine pas sa pensée. Pour un panorama d'études de cas lire Lautier et Salama (1995) et pour une analyse des instruments de mesure de la pauvreté Salama et Destremau (2002).

constituent ce qui permet l'acquisition des « capacités » à assurer ces fonctionnements. Le champ de l'action renvoie d'une part aux aptitudes personnelles et de l'autre aux opportunités : « plus de liberté signifie une plus grande faculté pour les individus de s'aider eux-mêmes et d'influencer le monde¹ ». Mais cet humanisme trouve des limites : celles de la liberté du marché et de l'échange dont on peut se demander si elle peut assurer la réalisation de ces capacités au sein d'une économie de l'extrême rareté des biens et de l'exploitation économique élargie et systématique (situation des femmes et des enfants).

L'analyse économique et quantifiée semble remise en cause par ces hypothèses (alors qu'en fait la partie professionnelle de l'œuvre de Sen relève d'une économie tout à fait mathématisée), mais le mieux est de se reporter aux quelques enquêtes véritablement empiriques, tant géographiques que sociologiques ou même économiques (Destremau, Deboulet et Ireton, 2004 ; Gilliard ; 2005 ; Peltre-Wurtz, 2004). Une jeune économiste française, E. Dufлот (en collaboration avec l'indien A. Banerjee au MIT), prétend avoir élaboré des méthodes d'observation et d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté en mettant au point les expérimentations à sélection aléatoire (ESA) qui produiraient des données empiriques « dures » (2009). Le battage organisé autour de ces soi-disant « avancées » a suscité des critiques notamment de D. Rodrik ou même de M. Ravaillon de la Banque mondiale. Il faudrait citer le cas du Sénégal qui a été l'objet ces dernières années d'une série impressionnante de travaux de grande qualité : voir les ouvrages de Minvielle *et al.* (2005), A.S. Fall (2007) et Daffé et Diagne (dir., 2008).

Néanmoins, certains problèmes soulèvent à eux seuls l'ensemble des questions liées aux décisions d'intervention, aux formes collectives ou individuelles de responsabilité, aux liens entre analyse, programme d'intervention, participation et mobilisations publiques, nationales et internationales. C'est notamment le cas du sida.

1. Cité par M.-A. Dilhac, « Amartya Sen, le théoricien de la pauvreté », *Le Nouvel Observateur*, hors série n° 57, déc. 2004-janv. 2005, p. 113. Un débat s'est engagé dans la revue *L'Économie politique*, à la suite d'un article de E. Bénicourt, « Contre A. Sen » (n° 23, 3^e trim. 2004, p. 72-84), dans le n° 27 (3^e trim. 2005), « Faut-il lire A. Sen ? » avec trois articles et une réponse de cette dernière « Sen : du texte à ses interprétations ». On lira le dossier remarquable préparé par J. Ballet, J.-L. Dubois et F.-R. Mahieu pour *Revue Tiers Monde* (2009) : on y trouvera en plus un texte de Sen et un glossaire de ses concepts.

Une anthropologie globale de la santé publique en pays dogon (Mali)

Conduite au cours d'un séjour de plus de quatre ans (1987-1992) au Mali, cette recherche met en lumière les conditions de mise en œuvre du « Projet Soins de santé primaires » financé par la coopération allemande. T. Berche est médecin mais aussi socio-anthropologue. Il fait partie des développeurs et conduit sa recherche dans le cadre de son action au sein du projet. Cette double intimité, médicale et anthropologique, avec le terrain et ses diverses populations, lui permet d'aborder aussi bien la clientèle des patients que la société des différents acteurs du projet et bien entendu de l'univers institutionnel, médical et administratif, malien et allemand, qui gère ce dernier. Le chercheur détaille le déroulement des consultations, les pratiques médicales parallèles, les implications financières personnelles des participants et tout l'univers organisationnel et culturel qui constitue le projet. Des chercheurs dirigés par J.-P. Olivier de Sardan ont élargi ce type d'approche avec succès à un ensemble d'hôpitaux de cinq capitales africaines.

Voir T. Berche, *Anthropologie et santé publique en pays dogon*, APAD-Karthala, 1998 et Y. Jaffré et J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Une médecine inhospitalière. Les relations entre soignants et soignés dans cinq capitales de l'Afrique de l'Ouest*, APAD-Karthala, 2003.

Le sida est posé d'emblée comme un problème politique qui a des incidences sur les stratégies de développement (baisse du tourisme, substitution des objectifs de santé ou de planification familiale, augmentation nécessaire des dépenses sociales en période de libéralisation et de privatisation de la santé, prise en compte de la question du genre dans les mécanismes de la reproduction, etc.). Indépendamment des travaux portant sur les effets démographiques et anthropologiques du sida, la difficile mise en place de plans de lutte au sein des systèmes de santé existants ou en complément a suscité une vaste littérature de sociologie de l'organisation institutionnelle tant locale que nationale ou internationale. Nul ne sera étonné de la qualité des travaux africanistes sur des pays aussi différents que la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, l'Afrique du Sud ou encore le Cameroun¹. C'est probablement Fred Eboko qui a adopté la position la plus totalisante aussi bien au plan empirique qu'au niveau méthodologique et même épistémologique. Il nous en explique ainsi les raisons :

1. Retenons Becker, Dozon, Obbo et Touré (1999), Fay (1999), Eboko (2005a).

« L'exemple du Cameroun permet d'illustrer la dialectique entre l'international médiatisé et les contingences internes du local. La précocité de la mise en place de la lutte institutionnelle contre le sida dans ce pays (en 1985, avant que ne soit découvert le premier cas de sida) et la modicité des résultats avérés érigent l'action contre le sida [...] en démonstration par l'absurde. Le territoire camerounais est soumis à une répartition inégale de l'action contre le sida, suivant les intérêts géostratégiques des différentes agences de coopération bilatérale et multilatérale, sans lien manifeste avec les dynamiques épidémiologiques connues. Toutes les directives édictées par les organismes internationaux sont officiellement appliquées, de telle sorte que l'on peut retenir deux logiques principales qui ont guidé les dissonances internationales : la verticalité et la dispersion » (Eboko, 2005b, p. 266).

La concurrence entre agences internationales, entre ONG nationales puis entre ces dernières et les ONG étrangères, entre les modes d'intervention de l'État, ses divers services publics (ministériels, spécialisés) corrélés à leur niveau d'intervention (national, territorial), la spécificité de l'intervention des responsables politiques (visibilité marquée de la première dame du pays et effacement du président) dessinent une topographie socio-institutionnelle complexe et conflictuelle, évolutive dans le temps des conjonctures politiques ou techniques concernées. Bref, le problème du sida semble relever autant de l'anthropologie de la culture professionnelle des acteurs publics que de celle des agents médicaux spécialisés ou encore des patients. Ce tableau laisse entendre que l'objectif du développement consisterait finalement à essayer de maîtriser l'entropie inhérente à toute action volontariste qui se donne fréquemment pour une prophétie auto-réalisatrice.

4.5 L'ordre du développement : de la gestion des catastrophes à la gouvernance mondiale

L'humanitaire semble aujourd'hui prendre le pas sur le développement classique ou du moins ce dernier semble être obligé de s'affubler de l'image de la catastrophe environnementale, de la guerre civile aux nombreuses personnes déplacées, de la famine permanente pour que l'état sous-développé des infrastructures techniques, des moyens institutionnels publics, des ressources financières propres à tel ou tel État ou région de tel État aggrave, par sa propre inertie, les ruptures conjoncturelles des équilibres humains et naturels. Au bout du compte, il est visible que le développement accompli jusqu'à présent ne présente rien de durable. Il en découle toutefois que le projet d'un développement durable sans frontières semble

un des moyens des plus problématiques pour résoudre les crises mondiales les plus graves. Pour éclairer l'institution du développement, il faut s'interroger sur les deux extrêmes de la panoplie développementaliste : l'ingérence humanitaire et secouriste comme dénégation pratique de la situation sociopolitique réelle d'une part, et la communauté imaginée des intervenants de la gouvernance mondiale comme ressourcement de la volonté de puissance d'un bon modèle de développement, enfin retrouvé, de l'autre.

L'intervention humanitaire est devenue depuis quelques années un objet sociologique en soi. L'interpellation des sciences sociales va donc bien au-delà de la simple description de la situation post-catastrophique, même si l'étude de cette dernière est plus rare qu'il n'y paraît. Les sécheresses et les catastrophes écologiques ont suscité une littérature conséquente depuis les années 1970, surtout après l'impact renforcé de famines dans le cas des pays du Sahel à cette même époque (Copans, 1983). Toutefois, l'étude des effets sociétaux globaux, comme dans le cas du Honduras étudié par A. Marcel d'Ans, est plus rare car elle implique une longue familiarité avec le pays et un intérêt pour la société dans son ensemble et non pour la seule crise qui le frappe (2005). Il existe aussi des études historiques et politiques sur le rôle des interventions internationales dans le déclenchement de telles crises. L'étude exemplaire du politologue P. Uvin sur l'aide internationale comme complice de la violence génocidaire au Rwanda est remarquable dans la mesure où elle s'attache aux politiques menées antérieurement aux événements et non pas à tel ou tel soutien international discret assuré pendant ou après ces derniers (1999).

Le domaine de l'évaluation de l'action des ONG, notamment humanitaires, a suscité une importante littérature qui analyse le comportement des agents et les modes de gestion des problèmes organisationnels, techniques de l'assistance humanitaire¹. L'approche peut se spécialiser sur des terrains spécifiques comme la ville (F. Grünwald et E. Levron, 2004) ou au contraire sortir de la société de l'ONG pour s'interroger sur les modes de consultation et de participation des populations (F. Grünwald, 2005). On retrouve par là toute la littérature portant sur les camps de réfugiés et la gestion des personnes déplacées.

1. Les pionniers en France sont P. Dauvin et J. Siméant (2002). En Belgique, l'évaluation est obligatoire (P. Develtere *et al.*, 2004). La question posée est celle de la plus ou moins grande professionnalisation des ONG. Voir A. Le Naélou et J. Freyss (2004).

Mais les ONG sont conviées à jouer un rôle bien plus fondamental, à savoir celui de penser les alternatives actuelles au développement. La (re)valorisation de la société civile et des notions de participation permettent aux ONG de devenir instantanément les têtes de pont des nouvelles formes de l'organisation du développement : la dilution des décisions et des financements au sein d'une hiérarchie imprécise, la référence permanente aux populations locales, l'apparente autogestion des programmes placent les ONG, pour reprendre le titre d'un numéro de la revue *Autrepart* « À l'heure de la bonne gouvernance » (2005). Il n'est pas étonnant que ce soit par exemple dans des pays de l'ex-URSS, et notamment en Asie centrale, lieux encore vierges jusqu'à récemment de toute intervention occidentale en matière de développement, que cette fonction politique mondiale nouvelle, la gouvernance, se trouve expérimentée de façon systématique (mais peut-être que très provisoirement), mais c'est tout l'univers du développement qui est concerné¹. Ce concept remis au goût du jour par la Banque mondiale en 1989 désigne, selon cette dernière, « la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en voie de développement ». Selon le PNUD, la gouvernance « englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent pour régler leurs différends » (1997, p. 4). La gouvernance prend la forme d'un corpus de recommandations morales ; elle est un mode de gouvernement.

Le local a peut-être pris la place du global dans le référentiel du développement, mais du coup sa fonction expérimentale, *globale*, devient ainsi de plus en plus visible et son alibi culturel n'en est que mieux garanti.

1. Voir les recherches de L. Atlani-Duault (2003, 2005 et 2009). Sur l'histoire et les interprétations de cette notion se reporter à G. Hermet, A. Kazabçigil et J.-F. Prud'homme (2005). Ce domaine a de plus en plus mobilisé la recherche d'autant que la crise financière a dévoilé les limites idéologiques mais surtout bien pratiques de cette volonté de réorganisation « gouvernementale » du monde.

Modernisations, changements sociaux, résistances politiques et culturelles

Les sciences sociales du développement sont apparues historiquement, et institutionnellement, comme des sciences sociales à la fois de la modernisation et de la modernité, c'est-à-dire d'un changement social en cours d'une part, et d'une nouvelle forme d'organisation sociale de l'autre. Au second degré, ce changement a pu être perçu de trois façons : à la fois comme celui de la nature, oubliée ou même souvent niée, de sociétés considérées jusque-là comme « sans histoire », comme le résultat de politiques publiques volontaristes de changement et enfin comme l'apparition de catégories sociales nouvelles, relevant d'un mode d'organisation sociale inédit, moderne, c'est-à-dire tout simplement marchand voire capitaliste, aux classes stratifiées et à l'État national. Ce modèle historique d'un type de société correspond par ailleurs à une philosophie de l'autonomie de l'action et de la pensée humaine : la modernité, c'est l'avènement, croit-on, d'une société rationnelle, capable de maîtriser à la fois la transformation de la nature et plus largement celle des sociétés et des cultures. La sociologie du changement peut se concevoir comme une sociologie de la production de la modernité, ce qui explique toutes les ambiguïtés de son programme, à la fois empirique et normatif¹.

L'histoire sociale du développement, le déplacement des centres de l'intérêt socio-anthropologique du développement, l'évolution des thématiques et concepts des sciences sociales elles-mêmes ont complètement bouleversé ces

1. Il suffit de relire le recueil des articles de G. Balandier, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales* (PUF, 1971) pour saisir la nouveauté, la profondeur et l'ambiguïté de cette révolution théorique.

définitions initiales. D'une macrosociologie de la hiérarchie et de l'ordre des sociétés et des nations puis des sociétés elles-mêmes et enfin des catégories sociales et de leurs expressions socioculturelles et politiques, on est passé à une microsociologie des acteurs et des institutions du développement dans la mesure où celui-ci semble mieux s'incarner dans des formes sociales restreintes et des « espaces locaux » (ONG, appareils décentralisés, arènes de participation des acteurs de base). Nous avons nous-mêmes retracé ce chemin au cours des deux chapitres précédents, depuis le niveau international le plus global jusqu'au niveau local le plus particulier. Malgré les marques idéologiques qui accompagnent ces changements de paradigme, ces derniers manifestent comme une auto-réflexivité avant la lettre. Ce phénomène est assez visible au sein des sciences sociales américaines du développement, très postmodernes par ailleurs, des années 1990 (Ferguson, 1994; Cooper, Packard, 1997 et Escobar, 1997). N'oublions pas que cette sociologie porte aussi en partie sur les sociétés développées à cause de son étude des sièges des ONG, des grandes organisations internationales, des modes de formation et de professionnalisation des personnels, etc.

Mais toute innovation a ses revers puisque ces recherches, concernées avant tout par le local ou le « glocal »¹, en arrivent à sous estimer la nécessité d'une sociologie et d'une anthropologie non pas de la globalité en tant que telle mais tout au moins des sociétés nationales et des États modernes. Ce délaissement s'est fait en France au profit des sciences politiques, qui nous permettent de combler de nombreuses lacunes parfois de manière très efficace, mais les panoramas sociologiques des sociétés globales font défaut. La gravité des crises dites « nationales », le délitement de l'État remettent à l'ordre du jour la conduite d'une sociologie des sociétés globales. Cette recontextualisation des champs sociologiques et anthropologiques globaux de l'exercice du développement permet ainsi de singulariser ce dernier sans que l'on se sente obligé de qualifier l'ensemble des démarches sociologiques conduites dans ces pays du nom de sociologie du développement ce qui ne ferait que reconduire les effets involontaires de la distinction ori-

1. Ce terme, paradoxal, prête le flanc à de nombreuses critiques. Notons néanmoins l'usage positif qu'en fait l'anthropologue indianiste J. Assayag qui en rappelle l'origine japonaise (terme désignant l'adaptation d'une technique agricole aux conditions locales) et le définit ainsi : « Les processus par lesquels des références partagées, des modèles imposés, des textes et des biens circulant à l'échelle planétaire sont appropriés pour faire sens dans un temps et un lieu particuliers » (2005, p. 21-22).

ginelle entre (sociologie des) sociétés développées et (sociologie et anthropologie des) sociétés sous-développées.

Certes, l'avènement de sociologies nationales dans un grand nombre de pays anciennement colonisés ou dépendants a pu déboucher d'une part sur un mimétisme thématique préjudiciable à la compréhension des spécificités de chacune des sociétés en développement et, de l'autre, sur une sous-estimation de l'avantage anthropologique dans la compréhension des procédures de plus en plus localisées du développement. Mais les sciences sociales sont par essence comparatistes et il n'existe plus d'arguments théoriques en faveur de la construction de sociologies définies par un partage occidental-centrique du monde. La redéfinition de la sociologie du développement lui ouvre ainsi des champs inédits dans les sociétés du Nord : après tout, qu'y a-t-il de plus développementaliste au monde que la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne ? Avec ses experts, ses contrôleurs et ses subventions, mais aussi ses amendes et ses sanctions, n'avons-nous pas là l'image d'un interventionnisme hyper-volontariste qui tranche singulièrement avec le côté bon enfant de l'application des programmes de développement depuis plus d'un demi-siècle dans une bonne partie du reste du monde ?

I. Les mutations théoriques des sciences sociales du changement

C'est l'étude du changement social qui a conduit à celle du développement : après tout l'enquête originelle de l'anthropologue d'origine sud-africaine, Max Gluckman, en 1938 ne portait-elle pas sur l'inauguration d'un pont au Zululand (1958 ; 2008) ? Mais une fois le développement conforté « objectivement » en sciences sociales, comme nous venons de le démontrer, la problématique du changement social se dissout dans les perspectives plus globales et moins sociologiques de l'échange inégal, de la dépendance, de la pauvreté, du développement durable et enfin de la mondialisation. Du point de vue des anthropologues, l'acculturation ne fait plus recette, les traditions sont réinventées depuis fort longtemps (Balandier, 1967, p. 186-217 ; Hobsbawm et Ranger, 1983 ; Hobsbawm, 1995), le métissage lui-même n'est qu'une parenthèse au sein d'un processus permanent (Amselle, 1990).

En résumé, il n'y a plus de théorie, ou de méta-théorie, du changement : la délocalisation des terrains ou des objets des sciences sociales au

sein d'une globalisation imprécise, sociologiquement parlant, confronte et articule des éléments sociétaux hétérogènes dont les liens ne sont plus ni territoriaux ni intrinsèques. La remise en cause d'un ordre sociétal international, du développement comme modèle général d'organisation sociétale et par conséquent du changement comme transition ou passage d'un type de société à un autre, d'une catégorie sociale à une autre, l'affaiblissement des références aux luttes sociales (de classe) comme rapport sociologique fondateur ne permettent plus de lire, à première vue, le changement comme un phénomène structurel. La fluidité, la mobilité, la liquidité réduisent le changement à la parole identitaire de ceux qui s'opposent à l'ordre établi et qui réclament un changement (sous-entendu politique, voire politique ou religieux)¹. Dans un monde où l'idéologie sociale contestatrice prend souvent la forme perverse des islamismes ou des populismes sectaires, où la classe dominée s'incarne dans les pauvres de l'exclusion, de la désindustrialisation², où la modernité devient celle d'un exclusivisme individualiste égo-ethno-centré, il n'est nul besoin de théorie du changement pour constater la différence paradigmatique des places sociologiques ou pour chercher à identifier des mouvements sociaux porteurs d'alternatives. De ce point de vue, les conclusions de la sociologie de l'altermondialisme ne sont guère encourageantes.

La démultiplication du nombre des enquêtes, la variabilité des résultats tant dans l'espace (social et culturel) que dans le temps font qu'il est impossible, et même dangereux, de ramener les formes de l'évolution sociale aux seules causes des politiques de développement ou des rapports de dépendance internationaux. C'est donc considérer que l'arrière fond sociétal tel qu'il peut être décrit pour contextualiser les politiques, les institutions et les acteurs du développement possède une existence plus ou moins indépendante de ce dernier. Rentrer dans le détail de son existence devient par conséquent presque « hors sujet », surtout si l'on est partisan, comme l'est l'auteur de ce volume, d'un développement autonome des sciences sociales au Sud. Développement autonome qui implique l'apparition de traditions scientifiques ayant pu d'une part établir le bilan de leurs emprunts aux sciences sociales occidentales (ou dominantes) et,

1. Je renvoie aux expressions de A. Appadurai (2001), J. Urry (2005) et Z. Bauman (2005). A. Appadurai a poursuivi sa réflexion en s'interrogeant sur la prolifération de la violence provoquée par la globalisation (2009).

2. Le non-développement n'est-il pas en un sens plus généralisé que le développement durable ?

de l'autre, se dépêtrer de tout développementalisme inhérent au traitement de la plupart des réalités sociales des pays justement considérés comme sous-développés, en développement, en voie de développement ou en transition. Les dynamiques nationales, transnationales et mondiales produisent et subissent tout à la fois, selon les sociétés et les domaines sociaux considérés, du développement, c'est évident. Mais il est tout aussi évident que ce dernier aspect n'est que l'une des facettes, l'une des causes de mouvements d'ensemble bien plus complexes et bien plus enchevêtrés. Les crises sociétales des « sociétés » d'État, la montée des individualismes ou pseudo-individualismes, des localismes et particularismes identitaires transforment les sciences sociales en une espèce de jeu de puzzle où chacun apporte son terrain et son concept en espérant le faire coïncider avec les morceaux mitoyens ou en suggérant que le morceau retenu constitue la clé de tout le puzzle.

Le changement social, la modernité et le développement sont par conséquent aujourd'hui trois réalités tout à fait dissociées qui s'interpénètrent, se chevauchent, voire s'ignorent : le développement n'est plus là pour fabriquer du changement social et de la modernité¹. La crise financière a toutefois mis le capitalisme, et par conséquent ses dynamiques sociétales et sociales, au cœur des débats politiques, idéologiques et académiques. La question de l'accumulation inégale, accroissement des revenus d'une minuscule élite d'une part, paupérisation et chômage massifs d'autre part, revient à l'ordre du jour. Cette dynamique transcende les barrières entre le Nord et le Sud. Esquisser une sociologie mondiale des inégalités n'est plus une vue de l'esprit mais un impératif moral et conceptuel². De nouveaux thèmes se sont d'ailleurs greffés depuis quelques années sur cette mutation théorique en cours : le postcolonialisme, l'altermondialisme, la revendication autochtone, la multitude. Ces programmes ont davantage trait à la contestation idéologique et culturelle de l'ordre mondial qu'à l'analyse empirico-théorique de la composition sociologique des sociétés mondialisées. C'est pourquoi la sociologie et l'anthropologie du change-

1. À moins de considérer que le passage d'une catégorie statistique à l'autre dans les grands tableaux des organisations internationales (Banque mondiale, PNUD, OMS ou FAO) corresponde à un changement *sociologique*...

2. Faut-il ajouter théologique puisque le pape Benoît XVI a rendu publique le 7 juillet 2009 une encyclique « L'amour dans la vérité » que le journal *La Croix* présente comme l'Évangile de la Mondialisation et qui aborde les questions de la crise, du développement durable, des migrations internationales, etc. (*La Croix*, 8 juillet 2009, p. 13-28).

ment social et des institutions et acteurs du développement restent jusqu'à nouvel ordre le fondement d'une sociologie de la mondialisation et de ses crises. P.-N. Giraud évoque en conclusion de son ouvrage *La Mondialisation. Émergences et fragmentations* (2008) ce qu'il appelle le « scénario de "l'homme inutile" » où il constate une redistribution mais non une disparition des inégalités globales. Tout en souhaitant une vision réformiste des transformations à conduire, il ne peut s'empêcher de tracer un tableau des plus noirs où « les capitalismes pourraient [...] dans les territoires délaissés par la mondialisation, parquer, contrôler et ignorer des masses considérables d'"hommes inutiles". [...] Du côté du milliard d'en bas dans les pays pauvres, de nouveaux effondrements se produiront, qui exigeront en permanence des opérations de police internationale [...] des régions entières [seront enfermées] non plus seulement dans des trappes de pauvreté, mais dans des trappes de guerre et de destruction » (p. 154-155).

2. Réorganisation des communautés, des stratifications clientélistes et de classe

Pendant longtemps, la modernisation des formes sociales, politiques et économiques des sociétés non occidentales fut interprétée sur le mode de la destruction, voire de la destruction pure et simple, des relations sociales et des systèmes sociétaux autochtones existants. Il faut néanmoins distinguer la disparition physique totale ou quasi totale des populations (comme pour les Amérindiens du Nouveau Monde) de la dénaturation organisationnelle et culturelle de la totalité sociale qui assure une reproduction à travers le temps et les générations.

L'imposition forcée de nouvelles productions agricoles, de nouvelles activités laborieuses, le déplacement en masse de groupes importants de population ont bouleversé de manière parfois drastique, parfois modeste, les modes de travail et, plus globalement, de production. C'est surtout l'anthropologie économique des années 1960, largement marxiste, qui a expliqué les processus d'insertion des économies domestiques dans les demandes de l'économie marchande puis industrielle capitaliste occidentale. Cependant, la diversité des économies politiques ainsi mises en place est évidente : on passe de systèmes directement extractifs et prédateurs (exportation de matières premières brutes au moyen d'une simple augmentation de la production autochtone) à des systèmes d'échanges intenses

fondés sur une nouvelle organisation du travail aux catégories laborieuses nouvelles.

Les fondements des nouvelles économies politiques de la modernisation remontent au *xvii^e* siècle, avec la mise en place de la traite esclavagiste atlantique qui, tout en modifiant les sociétés africaines, exportatrices d'esclaves, suscite de nouvelles sociétés américaines, serviles certes, mais insérées d'emblée dans un mode productif et commercial nouveau, le capitalisme européen mercantile. Même si cette référence historique est bien antérieure aux logiques du développement du *xx^e* siècle, elle présente l'avantage de rappeler tout d'abord que le changement social premier a porté sur les secteurs productifs et économiques; ensuite que plusieurs siècles d'économie mondialisante ont permis d'adapter les organisations sociales non capitalistes à certaines caractéristiques simultanément productives et marchandes extérieures à leur contrôle et qu'enfin l'apparition de nouvelles formes de la reproduction domestique et démographique, de nouvelles catégories de travailleurs permettent de réorganiser les totalités sociétales de manière inédite. Malgré son aspect schématique, l'expression, due à P.-P. Rey, d'articulation des modes de production, donne une idée métaphorique utile à ce qui semble bien plus qu'une simple acculturation (1969). L'apparition de systèmes socio-économiques à première vue hybrides, la soumission de l'organisation familiale à des forces politiques répressives, totalement extérieures, mais aussi à des demandes considérables en force de travail insèrent la reproduction domestique dans des espaces géographiques et sociaux éclatés ou au contraire recomposés.

Cette unité domestique qui se suffit à elle-même pour assurer la reproduction démographique et sociale du groupe à travers les générations se transforme en fait autant que les formations sociales qui l'englobent et l'exploitent (Meillassoux, 1992). Et c'est justement à ce niveau de l'organisation sociale que se manifeste la grande variabilité des sociétés « en développement » : celles-ci restent en effet complètement dépendantes des unités sociales élémentaires qui demeurent la cible numéro un des opérations et projets de développement. La question anthropologique du développement reste avant tout celle de la nature de la famille dans la mesure où les rapports d'autorité et de socialisation qui s'y nouent configurent les processus de la production et de la reproduction de ses forces de travail. La division sexuelle du travail, la place du travail des enfants, le rôle déterminant du travail des femmes et enfin l'existence d'une constellation en perpétuel renouvellement des formes non salariées et prolétariées du travailleur, sont

autant de logiques à première vue discordantes mais surtout concomitantes qui définissent le champ quotidien de la vie... et de la survie.

La surexploitation du travail féminin est certainement première. L'effet premier des marchandisations, tant des productions que des producteurs (masculins), pèse sur les femmes. La plupart des études conduites à leur propos, et notamment au niveau du travail agricole, ont largement confirmé l'accroissement du temps de travail productif mais aussi du temps de travail domestique. En effet, les causes de l'augmentation du coût des ressources nécessaires à la reproduction sont nombreuses et variées : déperdition du contrôle de l'environnement immédiat, effets induits de l'urbanisation, augmentation démographique de la taille des unités domestiques (en un premier temps)¹, report de la part masculine du travail domestique pour cause de migration ou au contraire d'emploi agricole salarié ou forcé. Tous ces phénomènes suscitent comme une surexploitation domestique (Copans, 1987). Celle-ci peut se manifester par la mise au travail systématique des enfants ou par une recombinaison monoparentale des familles sous l'égide des mères. M. Verlet nous montre bien comment on passe de la crise du salariat et du chômage des hommes à la mise au travail des épouses et des femmes puis des enfants (2005). La reproduction passe alors par la création d'une micro-unité domestique qui exclut progressivement de la reproduction aussi bien les hommes que tous les collatéraux et apparentés.

On peut d'ailleurs s'interroger ici sur les raisons profondes de l'apparition de la prise en considération des femmes en matière de développement qui correspond assez étroitement à l'exacerbation des phénomènes évoqués précédemment depuis un quart de siècle. On peut se demander en effet, sans cynisme aucun, si cette préoccupation nouvelle pour la « libération » de la femme des contraintes du sous-développement et de l'arriération culturelle ne répond pas de manière plus pragmatique aux besoins d'amortir les chocs nouveaux et largement incontrôlables de ces dynamiques, quelque peu erratiques, imprévues, de surexploitation féminine. La modestie des politiques sociales internationales envers les femmes et les enfants s'évalue en contrepoint du développement rapide des formes les plus crues de cette surexploitation, à savoir le commerce proprement domestique et sexuel des femmes et des enfants. Que ce soit par le biais des migrations internationales de la prostitution vers le Nord ou du déve-

1. Cette phase comme forme réactive primaire et spontanée face à la diminution des ressources est, semble-t-il, en voie de terminaison. Voir les travaux sur la transition démographique (Charbit, 2000).

loppement des enclaves « prostituées » du Sud, ce nouveau commerce des êtres humains, forme moderne de l'esclavagisme aux yeux de certains, est devenu, pour d'autres la « mondialisation incarnée » (Poulin, 2005 ; Formoso, 2001).

De la femme au genre : de nouvelles manières de parler du développement

Il faut toutefois rappeler l'existence de plusieurs courants au sein des conceptions du développement tenant compte des femmes et du genre. K. Tiedje en énumère trois sur un quart de siècle : *Women in Development* (WID) (les femmes dans le développement), *Women and Development* (WAD) (femmes et développement) et *Gender and Development* (GAD) (genre et développement) (2009). La première perspective, inspirée par l'ouvrage de Esther Boserup paru en 1970, *Le Rôle des femmes dans le développement économique*, étend en quelque sorte aux femmes les théories de la modernisation qui ne les avaient pas singularisées jusqu'alors. Cette approche met en lumière la place décisive mais encore méconnue des femmes dans l'organisation du travail, le changement éducatif et sanitaire et de façon plus globale l'influence du développement sur le statut de la femme. La seconde approche est beaucoup plus influencée par l'anthropologie féministe qui commence à prendre les devants au cours des années 1970-1980. Les perceptions des femmes, leurs modes d'organisation autonome, la définition de la femme comme une interlocutrice à part entière des projets de développement sont autant de thèmes qui permettent de mieux dessiner la réceptivité de cette dernière au développement, mais ce regard reste peu critique des inégalités au sein de la soi-disant communauté féminine ainsi qu'entre hommes et femmes au sein de la société globale. Cette démarche, apparue au milieu des années 1970, était en quelque sorte une réponse marxiste à la précédente : elle posait les problèmes en termes de classe mais croyait toujours en une forme de macro-développement économique. La troisième perspective, GAD, date des années 1980. Inspirée par un féminisme socialiste, elle met en avant les relations du genre et ne s'enferme pas dans une espèce de ghetto développementaliste féminin. Privilégiant les rapports de pouvoir et de contrôle global cette approche peut sembler moins féministe. Elle contribue néanmoins à sa façon aux démarches méthodologiques participatives et de conscientisation.

C'est évidemment le monde du travail qui reste l'épicentre réel du développement. Les idéologies du progrès technique, des transferts de technologie (dont le dernier avatar serait la « fracture numérique »), de

la modernisation technologique via l'implantation des multinationales ou des délocalisations ne semblent plus convaincre grand monde. La lutte contre la pauvreté d'une part, le développement durable et ses connotations alternatives de l'autre jouent d'ailleurs dans le même sens. Le grand produit d'exportation reste bien la force de travail humaine. À ceci près que le développement, qui a aussi formé une importante élite intellectuelle et technique au cours des dernières décennies, a permis d'en élargir le spectre. Aux migrations massives, concernant aussi bien les destinations du Nord (Europe, États-Unis d'Amérique) que du Sud (pays du Golfe, Égypte), s'ajoutent de plus en plus les « fuites » des cerveaux et des travailleurs qualifiés. Par ces mouvements comme par leurs origines et leurs destinations, la classe ouvrière reste plus que jamais internationale et les réseaux des multinationales et des délocalisations ne font que conforter cette dynamique globale (Petit, 2000). Enfin, il faut intégrer aujourd'hui à cette problématique l'importance des envois monétaires de ces migrants vers leurs pays d'origine qui dépassent de plus en plus les montants de l'aide étrangère et constituent jusqu'à 15 % du PIB. Cette externalisation nationale en quelque sorte du développement modifie évidemment l'image que l'on peut avoir de ce dernier (Portes, 1996).

À la coupure première entre pays capitalistes homogènes du centre et du Nord et pays capitalistes hétérogènes de la périphérie et du Sud a succédé un redécoupage socio-productif à la fois intranational et international ou transnational. Mais le plus frappant vient du rapprochement saisissant entre la plurifonctionnalité des modes d'emploi et de rémunération qui fait qu'il devient difficile d'opposer les pays à emplois stables et salariés à pays à emplois précaires et non salariés ou informels comme il y a un quart de siècle (Moulier Boutang, 1998). La libéralisation des économies a redonné un dynamisme paradoxal aux formes élémentaires, voire domestiques, de prolétarianisation et d'informalisation (Kabeer, 2006). C'est pourquoi l'assimilation ancienne entre développement, emploi salarié, fonctionnariat et capitalisme n'a plus de sens, même si certaines classes ouvrières du Sud réussissent à se protéger et à produire une culture, y compris militante, spécifique (Cabanes, 2002). Les programmes d'ajustement structurel sont passés par là et ont largement contribué à précariser de manière irrémédiable un marché du travail dont la stabilité et l'éventuelle progression restait de toutes les manières une image d'Épinal. L'expansion du secteur qualifié d'informel permet de reprendre à la base la problématique coloniale puis développementaliste de la stabilisation de la force de travail comme preuve de modernisation. Dans la mesure où l'État-providence n'est plus

le repère global du progrès économique, politique et social, toutes les catégories et caractérisations liées à l'emploi permanent des travailleurs ont disparu. Ainsi, le commerce ou l'emploi éthiques (interdiction du travail des enfants, par exemple) n'ont-ils de sens que dans leur rapport aux clientèles occidentales des produits ainsi fabriqués.

La crise des sociétés capitalistes développées, avec notamment leur taux élevé de chômage et leurs formes multiples d'emplois à temps partiel, remettent en cause elles-mêmes la notion de marché du travail et d'évolution irréversible du salariat vers la stabilisation permanente. Elles ne peuvent plus servir de modèle ou d'idéal et on a plutôt l'impression que ce sont elles qui se mettent à ressembler aux sociétés en développement (Copans, 2009). Le phénomène des délocalisations y contribue d'ailleurs symboliquement.

Il est certain que les contextes organisationnels et politiques de ces évolutions socio-anthropologiques jouent un grand rôle dans leur stabilisation ou au contraire leur désarticulation. Le premier champ de l'expérience sociale est évidemment celui des formes du lien social. Le flou et la confusion sont ici au rendez-vous : que ce soit les notions anthropologiques de clan, de caste, de tribu, d'ethnie ou encore de communauté ou celles, apparemment plus sociologiques ou politiques, de société, d'État ou de nation, on ne trouvera aucune unité conceptuelle possible entre toutes ces notions qui ont chacune leur tradition disciplinaire ou théorique, voire même empirique. Sans vouloir tenter de résoudre cette interpellation ou même de poser les termes d'une solution, il faut rappeler toutefois quelques évidences. Le développement en tant que politique volontariste se doit de définir des interlocuteurs représentatifs et « valables » d'un ensemble sociopolitique identifiable. Même si les champs du développement ont apparemment rétréci, les acteurs du terrain possèdent à l'évidence plusieurs contextes identitaires, variables selon les conjonctures, qui organisent leurs relations aux institutions, à leurs représentants et surtout aux acteurs officiels du développement (Organisation internationale, ONG, État national, appareil administratif, etc.).

A priori, la modernisation et la modernité comme symbole achevé du développement sont aux antipodes de la communauté, de la tribu et de l'ethnie. Mais si l'on prend le développement comme un instrument de construction rentière, et par conséquent clientéliste, des groupes dominants, on s'aperçoit assez rapidement que le développement, par sa distribution inégalitaire des ressources, aussi bien à l'époque soi-disant centralisée de l'État-providence qu'à celle, plus concurrentielle, actuelle,

des ONG, est un phénomène ethnociste et tribaliste. L'idéologie de la construction nationale est en effet contredite par les pratiques bureaucratiques du choix des projets et de l'allocation technique et budgétaire des ressources puis par des habitudes clientélistes et politiciennes de marchandage et de mise en place concrète sur le terrain. Le développement participe de la configuration sociale, culturelle, idéologique et politique des groupes ou des catégories directement mobilisés par tel ou tel projet ou partie de projet. Certes le développement n'est pas exclusif d'autres influences mais il nous manque une histoire sociale du développement qui permette de saisir la cristallisation, la sédimentation des projets et des politiques sur plusieurs générations et donc de discriminer, dans la mesure du possible, l'influence exacte du développement au sein de ces ensembles plus vastes.

À ces dimensions socio-spatiales s'ajoutent des dimensions plus verticales et hiérarchiques. Le développement a toujours été un puissant instrument d'inégalité, non seulement démographique (les hommes par rapport aux femmes) ou régionale (les préférences marquées pour la région ou la province des hommes politiques importants), mais aussi plus ordinairement sociale. Certes, le développement n'est plus considéré aujourd'hui comme un instrument de classe internationale (les bourgeois du Nord contre les prolétaires du Sud) ou même national (la bourgeoisie bureaucratique de l'État ou l'aristocratie foncière traditionnelle contre les sans-terre ou les chômeurs des bidonvilles). Mais les inégalités sociales existent, se reproduisent, se pérennisent et même s'approfondissent. C'est d'ailleurs à une conception de ce genre que préfèrent se référer les économistes français du développement lorsqu'ils abordent la question de la pauvreté. Comme l'affirme l'économiste G. Winter, contrairement au sens commun de la plupart de ses collègues :

« Les politiques publiques doivent être, à certains égards, redistributives. Redistributives non seulement de revenus, pour pallier les effets de pauvretés ou d'exclusion extrêmes, mais surtout réductrices des inégalités d'accès aux ressources et capacités productives. Cette volonté de démocratiser l'économie au profit des plus pauvres ne va pas sans bousculer l'ordre établi. C'est pourquoi elle n'est pas fréquente » (Winter, 2001, p. 88-89; voir également Winter, 2002 et Lévy, 2002).

Malgré les difficultés à construire une matrice nationale des inégalités à partir des données empiriques connues, il est possible de proposer

quelques commentaires généraux. Il n'y a peut-être jamais eu de société nationale intégrée, indépendamment des représentations idéologiques et statistiques, mais il est certain que l'on peut documenter aujourd'hui un renforcement des réseaux hiérarchiques. L'apparition de réseaux locaux, appuyés par et sur les ONG ne remplace ni ne supprime les réseaux plus « nationaux » ou étatiques précédents. Parfois ils s'y substituent, parfois ils les remplacent, souvent ils les prolongent de manière très indirecte. Aux dominations internationales médiatisées par les appareils d'État se superposent des dominations internationales locales médiatisées par les ONG ou de nouveaux acteurs locaux. C'est ce que certains ont dénommé la glocalisation. Une nouvelle configuration, simultanément locale et globale, des inégalités sociales, se construit ainsi de manière conflictuelle et temporaire.

Il n'y a par conséquent pas une mais plusieurs inégalités à définir selon le registre d'observation et de contextualisation. La collaboration entre l'anthropologie et la sociologie s'avère donc indispensable car elle est imposée par la structuration même de l'objet. À une science sociale, multi-sites empiriquement, doit correspondre une science sociale pluriscalaire au plan théorique. Il n'est pas possible d'expliquer chacune de ces inégalités et chacune des formes ou des amplitudes que prennent ces dernières avec le même jeu de concepts. Une telle posture pose *in fine* un problème supplémentaire, celui de la cohésion de l'armature théorique ainsi déglagée.

3. Des formes post-coloniales de l'identité et de l'affiliation

Le dernier demi-siècle a connu une évolution politique pour le moins chaotique et contradictoire dans les pays en voie de développement. La triple dialectique des dominations et interventions internationales, des efforts de « construction nationale » (le *nation building* des modernisateurs anglo-saxons)¹ et des dynamiques de ségrégation, d'autonomisation et de

1. N'oublions pas les politiques plus récentes de « constructions étatiques » (le *state building* de l'Agenda pour la paix des Nations Unies) mises en place comme programmes de sortie de guerre et de reconstruction post-conflit par les organisations internationales (voir P. Collier, *Briser la guerre civile et politique de développement*, Banque mondiale, 2003 et B. Pouligny, 2004).

localisme des groupes et des ensembles sociaux ou culturels a donné du jeu à ce que les sciences sociales ont appelé les recompositions identitaires. Comme nous l'avons vu les opérations de développement et leurs gestionnaires ont profité de cet émiettement social et culturel pour sélectionner de nouveaux interlocuteurs sur le terrain.

L'échec des politiques de développement n'est pas seulement social, économique et technique, il est également moral et idéologique. Les acteurs étrangers (largement occidentaux) sont diabolisés et tout ce qui provient de l'État est de plus en plus systématiquement récusé et déprécié. Sans rentrer dans le détail des sphères d'influence des Églises, des prophètes, des sectes, des résurgences messianiques et sans prendre au pied de la lettre l'idée d'un retour indiscutable du religieux, force est de constater que l'apparence séculière, bureaucratique du monde « moderne » du développement est en voie de disparition¹. La victoire du libéralisme politique et économique a contribué à individualiser les valeurs et donc leur choix. La dissolution et la mutation des affiliations domestiques et résidentielles, la dévalorisation des modes d'intégration plus collective de la famille, de la société nationale, l'érosion et la reformulation des soi-disant solidarités communautaires sont autant d'évolutions des sociabilités qui ne sont pas toujours observées avec le soin qu'il convient (Marie, 1997 ; Vidal, 1994 ; Le Pape, 1997).

Cependant, les champs politiques de la modernité posent de nombreux problèmes car la réussite ou l'échec du développement est de plus en plus perçu comme un écho du non respect de la conditionnalité de la démocratisation, des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et des autres slogans de la mondialisation du post-ajustement.

La question de départ reste celle de la nature des mouvements sociaux des pays en développement, de leur structuration sociologique et de leur articulation à ce qu'ils perçoivent comme étant des appareils d'État. Les mouvements sociaux et politiques apparaissent comme castéistes (Inde), régionalistes (Côte d'Ivoire), religieux (Inde, Palestine), politiques (Sénégal, Afrique du Sud, Brésil), indigénistes (Bolivie) : leur diversité conjoncturelle, leurs spécificités sociologiques et anthropologiques impliquent pourtant une indigénisation des fameux principes démocratiques du développement

1. Ainsi l'expansion mondiale impressionnante des Églises pentecôtistes, sans être un fait de développement, a néanmoins à voir avec le déficit des idéologies publiques du progrès de la résolution des problèmes sociaux et de la modernité (Corten et Mary, 2000 ; Corten, 2001).

et de ce que les grandes organisations internationales appellent aujourd'hui la « bonne gouvernance ». Pourtant, l'indigénisation existe dans les faits depuis très longtemps, y compris du temps des administrations coloniales et des nationalismes étatiques les plus radicaux. Le chercheur doit aller au-delà des mots, des discours et des symboliques idéologiques, au cœur de la pratique la plus commune du « politique par le bas » et de l'hybridation permanente des formes culturelles et politiques (Bayart, 2004). L'exclusion permanente des mouvements sociaux populaires considérés comme non politiques dans le cadre de l'opérationnalité du développement explique le succès du phénomène apparemment inverse, à savoir celui de l'exportation d'une société civile *ready made* au moyen des ONG, étrangères comme nationales, installées comme interlocutrices respectables et incontournables (Pirotte, 2005 ; Atlani-Duault, 2005).

Le dogmatisme politique libéral et international interdit de fait toute adaptation des institutions et surtout toute reconnaissance des spécificités locales comme productrices d'une modernité *sui generis*. Il lui faut par conséquent également exporter, au-delà des appareils institutionnels, les instances d'une société civile *ad hoc*, qui puisse s'articuler tout naturellement à l'ensemble précédent, d'origine déjà étrangère. Bref, le développement devient du coup comme un véritable fait social et institutionnel total : la machinerie formellement politique d'une administration centrale et d'un système de représentation démocratique et partidaire se trouve remplacée par une machinerie totalisatrice qui comprend les moyens précédents (largement obsolètes et déconsidérés il est vrai) augmentés d'un mécanisme décentralisé de quadrillage à la fois étatique, non gouvernemental et civil. Les processus décentralisés de cooptation et de fabrication des élites locales et des animateurs de la société civile de l'opérationnalité développementaliste actuelle permettent de fournir une impression plus substantielle et imagée d'un fonctionnement démocratique.

Un nouvel acteur, une nouvelle identité : les autochtones

Selon N. Gagné il y aurait entre 300 et 350 millions de personnes que l'on pourrait qualifier d'autochtones, représentant près de 5 000 peuples différents dans 77 pays (2008 ; voir aussi Gagné, Martin et Salaün, 2009). Cette appellation ordinaire a pris progressivement un sens social, politique et institutionnel au point qu'il désigne aujourd'hui un ensemble sociopolitique international, reconnu comme tel d'un point de vue juridique, par les Nations

Unies. Les associations autochtones sont devenues des interlocutrices à part entière de ces dernières et leur rôle a été officialisé en septembre 2007 après près d'un quart de siècle de négociations internationales. Un des exemples les plus notoires est la création du Nunavut, qui regroupe les Inuits du Canada, mais nous pourrions citer le cas des Kanaks de Nouvelle-Calédonie ou encore des différentes populations indiennes du bassin amazonien. Ces populations souvent marginalisées, ostracisées, voire soumises à un ethnocide de fait ou à des expropriations territoriales ou foncières, affrontent souvent les formes les plus brutales de l'aménagement des infrastructures et du développement¹. Cette référence identitaire devient un slogan mobilisateur et de réinvention culturelle et traditionnelle.

Les opérateurs du développement ont pu se passer jusqu'à présent de l'existence d'un mouvement social autonome dans les pays où ils intervenaient. On peut même avancer l'hypothèse qu'ils se sont opposés par tous les moyens à l'apparition d'interlocuteurs sociaux indépendants des appareils d'État d'abord et des ONG ensuite. Pourtant, ces dernières ont pu donner l'impression de tenir un discours différent, plus ouvert, mais dans leur pratique quotidienne elles ont manifesté une auto-préférence organisationnelle fort peu démocratique. L'exemple du traitement très bureaucratique des programmes de lutte contre la pauvreté, malgré les rappels tout à fait officiels de la nécessité de la participation tant de la société civile que des administrations publiques aux processus de son élaboration, confirme la volonté des organisations internationales (en l'occurrence ici la Banque mondiale) de garder la haute main sur l'ensemble du processus de gestion du développement (Dante, 2003 ; Cissoko et Touré, 2005). La prise en charge du développement par les acteurs et bénéficiaires locaux n'est même plus un vœu pieux puisque tout est fait, semble-t-il, pour qu'il reste du domaine de l'illusion (Meier et Raffinot, 2005).

1. Nous les avons évoquées précédemment sous le terme d'indigènes en reprenant l'expression de l'organisation Survival International, mais le terme d'autochtone est maintenant plus ou moins reconnu comme le terme légal d'un ensemble qui reste tout de même très hétérogène d'un point de vue ethnologique ou sociologique.

Conclusion : entre développement durable et mondialisation, quelles alternatives ?

L'examen du fonctionnement des espaces politiques, administratifs et idéologiques des projets de développement prend fin sur un double constat, apparemment contradictoire. D'une part, les mécanismes internationaux, et aujourd'hui mondiaux, des politiques et projets de développement, restent toujours déterminants et la prime accordée aux positions libérales de la valorisation des mécanismes du marché ne remet nullement en cause le statut prioritaire de l'État-nation comme bénéficiaire et récipiendaire de l'aide. Les ONG élargissent l'emprise de cet État sur ces sociétés et, ce faisant, approfondissent les liens noués entre les instigateurs initiaux du développement et les installateurs ultimes des projets sur le terrain.

Mais de l'autre, les dynamiques sociales et politiques des pays en développement (c'est-à-dire ceux qui bénéficient massivement d'interventions internationales) apparaissent comme largement autonomes par rapport à ces seules déterminations. La diversité des échelles sociales, la multiplication des mutations socio-anthropologiques observées sur plus d'un demi-siècle, la remise en cause des cadres sociétaux globaux (nations, ethnies, communautés), la revitalisation des religions et des croyances, la re-composition des significations identitaires et des liens sociaux, individuels et collectifs, la fin, ne serait-ce que symbolique, de l'ethnocentrisme analytique des pays occidentaux sont autant de perspectives qui relativisent considérablement l'assignation mécanique des pays bénéficiant d'opérations de développement à la catégorie dite des pays en voie de développement pour ne pas dire encore sous-développés.

Conclusion : entre développement durable et mondialisation, quelles alternatives ?

Les pays émergents de l'Asie du Sud-Est, les trois nouveaux acteurs de l'économie mondiale (Brésil, Inde, Chine)¹ ont réussi leur mutation (peut-être provisoire) grâce aux nouveaux rôles de la puissance publique. On comprend aisément que la « réussite » économique fasse changer ces sociétés de catégorie. Mais pourquoi considérer l'échec des pays pauvres très endettés (PPTÉ) ou des pays les moins avancés (PMA) comme un critère définitionnel d'un développement dont l'existence se réduirait à une lecture systématique des échecs comme le simple reflet négatif de propositions positives ? Le paradoxe serait encore plus insoutenable. Le développement ne serait donc pas plus responsable du succès des uns que des échecs des autres, même s'il est intrinsèquement partie prenante de leurs dynamiques. La mondialisation de la fin du xx^e siècle et la crise de ce début de xxi^e siècle ouvrent une nouvelle ère pour le développement ; elles ne le suppriment pas ni ne le remplacent (Botte, 2002). Elles le rendent moins visible, elles lui offrent beaucoup moins de moyens et de soutiens.

Dès les origines du développement, la « guerre » des modèles (de développement) fait rage. Ainsi l'anticolonialisme et l'anti-impérialisme, le non-alignement ont-ils suscité dans les années de la guerre froide des illusions d'alternatives socialisantes ou populistes. Aujourd'hui, l'universalisation de la libéralisation mondiale semble remettre en cause l'idée même d'alternative alors que les menaces environnementales et climatiques n'ont même pas encore imposé une attitude commune de la part de la communauté étatique mondiale. Pourtant, les critiques éclairées du développement suggèrent quelques pistes. L'économiste C. Comélieu estime que la suite logique de ces analyses ne peut être qu'une réflexion sur les alternatives dans la mesure où la déconstruction des dynamiques sociales permet de discerner l'éventualité d'autres évolutions et peut mettre en lumière des propositions qui sortent des pièges des politiques habituelles en matière de développement (2003). G. Rist note de son côté que « quand ils ne sont pas "programmés" pour enrichir les "donateurs", les multiples "échecs du développement" sont aussi le triomphe de la diversité culturelle... » (2002, p. 395). À la question « Que faire ? », il avance trois voies possibles qui « partagent toutefois une même opposition au fonctionnement du système actuel » (*ibid.*). La première reprend les hypothèses d'un réformisme fondé sur la croissance et défendue par Comélieu. La seconde se fonde sur les mouvements sociaux des pays du Sud qui « s'organisent [...] entre eux en inventant de nouvelles formes de liens sociaux et de nou-

1. Avec l'Afrique du Sud, ils constituent maintenant le BASIC.

Conclusion : entre développement durable et mondialisation, quelles alternatives ?

velles manières d'assurer leur existence » (*ibid.*, p. 398). Enfin, la dernière consiste à remettre en cause de manière radicale les concepts, notamment économiques. Il faut dissoudre la « croyance » au développement et imaginer une économie généralisée capable d'intégrer les facteurs non économiques (voir p. 402-405). Mais le facteur le plus important à prendre en considération est le fait que « ces trois réponses ne sont pas proposées par les mêmes acteurs, et que leur degré de pertinence change selon les lieux et les contextes. Elles ont ceci de commun qu'elles constituent des stratégies de transgression » (*ibid.*, p. 406)¹.

Pourtant, les alternatives officielles ou militantes ne manquent pas. Il y a d'abord la grande panacée du développement mondialisé, c'est-à-dire le développement durable. Son histoire est ancienne puisqu'il remonte aux années 1970, voire 1960. Mais le développement durable en tant que projet planétaire, par son contenu environnemental d'une part, et mondial, par la généralisation de l'Agenda 21 (pour le *xxi*^e siècle), adopté à la Conférence de Rio en 1992, à tous les États du monde de l'autre, semble s'opposer de fait, aux yeux de certains critiques, à la notion même de développement telle qu'elle continue à être pratiquée par les grandes organisations internationales. Quant à l'antimondialisme, devenu altermondialisme, il reste programmatiquement et théoriquement très faible et ne semble pas proposer d'alternative sociale globale : entre le réformisme humaniste d'un Harribey (Attac, 2004) et la décroissance idéaliste d'un Latouche (2004), il y a certes une place pour les mouvements sociaux du Sud, mais laquelle ?

La question du développement n'est donc pas tranchée : politique minimale d'un maintien de l'ordre international *via* des mécanismes de redistribution rentière, projet d'un *aggiornamento* permanent de la coopération idéologique et politique de la communauté internationale des États sous l'égide occidentale, ou enfin moyen de gestation de nouvelles catégories sociales dominantes diversifiées aux fins d'une consolidation des réseaux marchands du monde, autant d'alternatives géostratégiques et économiques (complémentaires par ailleurs) qui échappent pour partie aux

1. Les références de Rist renvoient à la deuxième édition de son ouvrage, car ces commentaires ne sont pas repris tels quels dans la troisième à laquelle nous avons renvoyé jusqu'à présent. On peut donc se reporter au chapitre 14 (« Au-delà du "développement" ») et à la conclusion nouvelle de la dernière édition (p. 417-455). Certains pensent que la mise en place d'un commerce équitable contribuerait à cette mutation. Mais les études attentives de ce phénomène ont démontré son caractère marginal et même démagogique (Jacquiau, 2006).

Conclusion : entre développement durable et mondialisation, quelles alternatives ?

sciences sociales mais non aux chercheurs, et non-chercheurs, citoyens, qui ont bien saisi que les inégalités et les injustices sont d'abord enracinées concrètement au niveau local.

Un développement durable/soutenable pour le Nord, pour le Sud, pour tout le monde ou pour personne ?

La question de la prise en considération des contraintes de l'environnement sur la croissance et le développement de l'économie apparaît à la fin des années 1960. Le rapport dit Meadows du Club de Rome sur *Les Limites de la croissance* (publié en français sous le titre Meadows D et D. *et al.*, *Halte à la croissance ?* Paris, Fayard, 1972), la tenue de la première conférence des Nations Unies sur l'homme et l'environnement à Stockholm en 1972 (son slogan est « Une seule terre ! ») et la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) la même année constituent les premiers signes d'une préoccupation internationale. L'économiste I. Sachs en théorise les premières démarches avec la notion d'éco-développement plus particulièrement destinée aux pays sous-développés (autonomie des décisions, prise en charge équitable des besoins et prudence écologique) (1980). Les objectifs se précisent à la fin des années 1970 : le World Wildlife Fund (WWF) parle d'éco-développement durable et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) propose une *Stratégie mondiale de la conservation* qui vise à concilier conservation de la biosphère, de la nature et développement des sociétés humaines. En 1983 l'Assemblée générale des Nations Unies met sur pied la Commission mondiale sur l'environnement et le développement qui publie un rapport en 1987 intitulé *Notre avenir à tous*. C'est le nom de la présidente de la Commission, la ministre norvégienne de l'environnement, Gro Harlem Brundtland, qui lui restera attaché. L'expression anglo-saxonne de *sustainable development* est traduite en français par développement durable mais certains y voient comme un pléonasme. Notons en passant que la version française de ce rapport n'existe qu'en édition québécoise (1988). Rappelons donc la définition emblématique de ce rapport : « Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins" et plus particulièrement de besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient de donner la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir » (chapitre 2 du rapport). La Commission suggère la tenue d'une conférence qui se tiendra à Rio de Janeiro en juin 1992, « Le Sommet de la Terre ». 40 000 personnes y participent et 172 États sont représentés. Un volumineux plan d'action,

Conclusion : entre développement durable et mondialisation, quelles alternatives ?

L'Agenda 21, y est adopté : il s'articule autour de 27 principes essentiellement environnementalistes.

Les seules questions qui débouchent sur des conventions internationales sont le réchauffement climatique (Protocole de Kyoto signé en 1997), la biodiversité (la convention sur la diversité biologique) et la désertification. L'Agenda 21, qui se décline en versions nationales, locales ou encore municipales, définit l'horizon concret des actions en faveur du développement durable. Une nouvelle réunion, le Sommet mondial du développement soutenable, se tient, dix ans après, à Johannesburg en août 2002. À cette occasion les acteurs non étatiques, entreprises, ONG et syndicats sont conviés à collaborer. Les entreprises privées profitent de cette dynamique pour se positionner favorablement : ainsi plus de mille d'entre elles ont adhéré depuis 1999 au programme « Global Compact », code de conduite des Nations Unies, par lequel elles s'engagent à respecter l'environnement, le droit du travail et les droits de l'homme.

Ce nouveau consensus « environnemental » mondial se superpose ou succède au fameux consensus de Washington entre la BM et le FMI, et son œcuménisme a réussi à faire disparaître, à l'exception de la lutte contre la pauvreté, toutes les préoccupations classiques du développement. Les critiques à l'encontre de cet unanimité de bonnes intentions sont de plus en plus marquées d'autant que sur le terrain gouvernements, organisations internationales et entreprises marquent le pas. L'Agenda 21, par son caractère planétaire d'une part, mais aussi très localiste de l'autre (chacune des 38 000 communes françaises peut ainsi avoir son Agenda 21), a dépolitisé de fait la question du développement des inégalités sociales et politiques à l'échelle internationale, ce qui n'est pas véritablement un progrès pratique ou analytique.

Pour avoir une vision d'ensemble, se reporter à Aubertin et Vivien (2006), Brunel (2004), Smouts (2005), Vivien (2005) ainsi qu'à « Sauver la planète ? Les enjeux sociaux de l'environnement », *Sciences humaines*, hors-série, n° 49, 2005, à « L'économie durable », *Alternatives économiques*, hors-Série n° 83, 2009 et à Mancebo (2006).

Copenhague : une crise pour le développement durable, certainement. Une crise du développement, ce n'est pas sûr !

Encore une fois, les conjonctures et les vocabulaires se télescopent. L'échec symbolique de la Conférence sur le climat de Copenhague le 18 décembre 2009 n'est pas en soi un échec du développement puisque la question des

Conclusion : entre développement durable et mondialisation, quelles alternatives ?

effets de la pollution des pays émergents et du Sud confirme qu'une certaine croissance, y compris industrielle et urbaine, s'y déroulait. Et jadis, sans confondre croissance (purement quantitative) et développement (transformations structurelles de base) il était entendu que ce dernier impliquait un minimum de croissance et que le progrès social et collectif suivrait naturellement.

Le fait que les pays développés doivent aider les pays du Sud à affronter les dépenses induites par les nouvelles politiques nationales mais surtout mondiales en matière de développement durable (lutte contre le réchauffement climatique, changements du paradigme développementaliste en matière de genre de vie, de consommation, de transport, de production, etc.) redouble en quelque sorte le programme global initial du développement. De plus s'intercalent entre ces deux « développements » les effets économico-sociaux de la crise financière puisque la logique des délocalisations se retourne aujourd'hui contre les pays bénéficiaires aux économies plus externalisées que jamais qui perdent leurs marchés les uns après les autres, ferment leurs entreprises et licencient autant sinon plus que dans les pays développés de l'Occident. Enfin, la chute des transferts financiers des migrants est, selon D. Doucet, une « menace pour le développement » puisque leur chute brutale atteint 10 % du PIB sinon plus dans des pays comme le Mali ou le Maroc (*Problèmes économiques*, op. cit., p. 21-27).

L'échec socio-politique local et national du développement qui concentrait l'attention des sciences sociales depuis presque trente ans doit être par conséquent relativisé, car de nouvelles formes de dépendance ont remplacé les anciennes. Toutefois, l'empressement des élites politiques des pays émergents (la Chine) et du Sud (les pays africains à l'unisson !) à instrumentaliser l'octroi des aides supplémentaires nécessaires à un développement plus « propre » dessine en filigrane les filières des futures rentes *durables* d'une APD renouvelée et non pas une prise de conscience tardive de la nécessité de protéger *durablement* l'environnement. Le cynisme des gouvernements des pays développés est évident mais le chantage très intéressé des dirigeants des pays en développement n'est guère plus moral.

La libéralisation des marchés mondiaux a accru plus qu'on le pense la déréglementation des marchés intérieurs : les positions d'émergence des BRIC et des anciens « tigres » de l'Asie du Sud-Est restent fragiles. Comme l'écrit Y. Le Houelleur, « la crise fait fondre la classe moyenne brésilienne » et en Chine un tiers des nouveaux diplômés de l'université sont au chômage (*ibid.*, p. 25 et 30). La dynamique des structurations et déstructurations sociales des pays en développement semble dépendre à nouveau des inégalités mondiales, mais à bien relire l'histoire de ces soixante dernières années, s'en était-elle jamais libérée véritablement ?

Bibliographie

Deux manuels, d'esprit et de contenu très différents, sont maintenant disponibles en langue française (ce qui n'était pas le cas depuis plus de quinze ans) : P. Beaudet, J. Schafer et P. Haslam (dir.), *Introduction au développement international. Approches, acteurs et enjeux*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, 507 p. (23 chapitres et un épilogue de S. Amin) et L. Atlani-Duault et L. Vidal (dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin, 2009, 312 p. (11 chapitres et une préface de J. Copans).

Introduction

- Attac (Coordination et rédaction J.-M. Harribey), *Le Développement a-t-il un avenir? Pour une société économe et solidaire*, Paris, Mille et une nuits, 2004.
- BAKO-ARIFARI N. et LE MEUR P.-Y., « Une anthropologie sociale des dispositifs de développement » in BARÉ J.-F. (dir.), *Évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 121-173.
- BALANDIER G., « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, XI, 1951, p. 44-79. [version éditée par J. COPANS in *Cahiers internationaux de sociologie*, CX, 2001, p. 9-29].
- BALANDIER G., *Le Grand Système*, Paris, Fayard, 2001.
- BANQUE MONDIALE, NARAYAN D., et al. (dir.), *Voices of The Poor. Vol. 1. Can Anyone Hear Us? Voices from 47 countries*, New York, Oxford University Press, 1999.
- BANQUE MONDIALE, NARAYAN D., et al., *Voices of The Poor. Vol. 2. Crying Out for Change*, New York, Oxford University Press, 2000.
- BARÉ J.-F., « L'anthropologie et les politiques de développement. Quelques orientations », *Terrain*, 28, 1997, p. 139-152.
- BASTIDE R., *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, 1971.
- BAUMAN Z., *Le Coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette, 1999, « Pluriel », 2002.

- BECK U., *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2002 [édition sans bibliographie ; avec bibliographie, « Champs », Flammarion, 2005].
- BENDER A. et PISANI FL., *La Crise de la finance globalisée*, Paris, La Découverte, « Repères » n° 533, 2009.
- BIERSCHENK T., BLUNDO G., JAFFRE Y. et TIDJANI ALOU M. (dir.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de J.-P. Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, 2007.
- FOUGIER E. (dir.), « Le mouvement altermondialiste », *Problèmes politiques et sociaux*, 897, Paris, La Documentation française, 2004.
- GUICHAOUA A., GOUSSAULT Y., *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 1993.
- HÉRODOTE, « Les enjeux de la crise alimentaire mondiale », n° 131, 2008/4.
- JACOB J.-P. (dir.), *Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués*, Paris-Genève, Nouveaux cahiers de l'IUED, n° 10, PUF, 2000.
- KABOU A., *Et si l'Afrique refusait le développement?*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- LATOUCHE S., *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Paris, Mille et une Nuits, 2004.
- LATOUCHE S., *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une Nuits, 2007.
- LAVIGNE DELVILLE P., « À quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural? Points de vue d'un "agent double" », *Bulletin de l'APAD*, 14, 1998, p. 79-107. Voir également la version in JACOB, *op. cit.*, p. 69-99.
- MARTIN D., METZGER, J.-L., PIERRE P., *Les Métamorphoses du monde. Sociologie de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2003.
- NARAYAN D, PRITCHETT L. et KAPOOR S., *Moving out of Poverty. Vol. 2 : Success from the Bottom Up*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, World Bank, 2009.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala 1995.
- Problèmes économiques*, « Comment vit-on la crise au Sud? », n° 2978, 16 sept. 2009.
- RIVIÈRE Cl. (dir.), « La sociologie du développement : bilan et perspectives », *L'Année sociologique*, vol. 42, 1992 (avec notamment des contributions de R. BOUDON et A. TOURAINE).
- ROUBAUD F. (sous la dir.), « Les fonctionnaires du Sud entre deux eaux : sacrifiés ou protégés? », *Autrepart*, 20, 2001.
- RYFMAN P., *Une histoire de l'humanitaire*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 522, 2008.
- RYFMAN P., *Les ONG*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 386, 2^e édition, 2009.
- TOURNEUX H. (dir.), *Langues, cultures et développement en Afrique*, Paris, Karthala, 2008.

Chapitre I

- AGIER M., « Le camp des vulnérables. Les réfugiés face à leur citoyenneté niée », *Les Temps Modernes*, 627, avril-mai 2004, p. 120-137.
- AMIN S., *Le Développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Minuit, 1967.
- AMIN S., *L'Accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*, Paris, Anthropos/Ifan, 1970.
- AMIN S., *Classe et nation dans l'histoire et la crise contemporaines*, Paris, Minuit, 1979.
- ASSIDON E., *Les Théories économiques du développement*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 108, 3^e édition, 2002.
- BAIROCH P., *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVII^e siècle à nos jours*, 3 tomes, Paris, Gallimard, « Folio-histoire », 1997.
- BALANDIER G. (dir.), *Le « Tiers Monde »*. *Sous-développement et développement*, réédition augmentée d'une mise à jour par A. SAUVY, Travaux et Documents de l'INED, Cahier 39 [1^{re} édition, Cahier, n° 27, 1956], Paris, PUF, 1961.
- CONTAMIN B. et FAURÉ Y.-A., *La Bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire. L'Histoire d'un ajustement interne*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1990.
- CORNIA G. A., JOLLY R., STEWART F. (dir.), *L'Ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Paris, Economica-Unicef, 1987.
- DIALLO CO-TRUNG M., *La Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux en Casamance. Autopsie d'une opération de mise en valeur coloniale (1948-1962)*, Paris, Karthala, 1998.
- FERGUSON J., *Expectations of Modernity. Myths and Meanings of Urban Life on the Zambian Copperbelt*, Berkeley, University of California Press, 1999.
- La Fin du Tiers Monde?* (coord. CORDELIER S., DOUTAUT F.), Paris, La Découverte, 1996.
- FRANK A. G., « Sociologie du développement et sous-développement de la sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, XLII, 1967, p. 103-131.
- FRANK A. G., *Le Développement du sous-développement. L'Amérique latine*, Paris, F. Maspero, 1972.
- FREUD C., *Quelle coopération? Un bilan de l'aide au développement*, Paris, Karthala, 1988.
- FREUD C., *De la Coopération française à la Banque mondiale. Mémoires du développement*, Paris, Karthala, 2009.
- GADREY J. et JANY-CATRICE FL., *Les Nouveaux Indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 404, 2007.
- GIRAUD P.-N., *L'Inégalité du monde. Economie du monde contemporain*, Paris, Gallimard, « Folio », 1996.

- GUILLON M., « Population et urbanisation » in CHARBIT Y. (dir.), *Le Monde en développement. Démographie et enjeux socio-économiques*, Paris, La Documentation française, 2002, pp. 89-116.
- HOBSBAWM E., *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe-Le Monde diplomatique, 1999.
- JOUANNEAU D., L'OMC, Paris, PUF, « Que Sais-je? », n° 1858, 2003.
- LACOSTE Y., *Les Pays sous-développés*, Paris, PUF, « Que Sais-je? », n° 853, 1962 [1959].
- LASSAILLY-JACOB V., « Migrants malgré eux. Une proposition de typologie » in LASSAILLY-JACOB V., MARCHAL J.-Y., QUESNEL A. (dir.), *Déplacés et réfugiés. La mobilité sous la contrainte*, Paris, IRD, 1999, p. 27-48.
- LAUTIER B., *L'Économie informelle dans le Tiers Monde*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 155, 2^e édition 2004.
- LONG N., « Du paradigme perdu au paradigme retrouvé? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs », *Bulletin de l'APAD*, 7, 1994, pp. 11-34.
- MÉDA D., *Au-delà du PIB. Pour une autre mesure de la richesse*, Paris, Flammarion, « Champs », 2008.
- MEIER G. M. et SEERS D. (dir.), *Les Pionniers du développement*, Paris, Economica (pour la Banque mondiale), 1988.
- RAFFINOT M., *La Dette des tiers mondes*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 136, 2^e édition, 2008.
- RIST G., *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, 3^e édition augmentée d'une postface, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- ROSTOW W. W., *Les Étapes de la croissance économique. Un manifeste non communiste*, Paris, Seuil, 1963 [1960].

Chapitre 2

- ADELKHAH F. et BAYART J.-F. (dir.), *Voyages du développement. Émigration, commerce, exil*, Paris, Karthala, 2007.
- AGIER M., *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002.
- AGIER M., *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.
- ARDITI C., « Niger : chronique d'une évaluation censurée ou comment une agence des Nations Unies fabrique un bilan positif de son action contre l'insécurité alimentaire, la marginalisation des femmes et la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, 184, 2005, pp. 861-881.
- BADIE B. et SMOUTS M. Cl., *Le Retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 1999.
- BARÉ J.-F., « En quoi peut bien consister une anthropologie appliquée au développement? », in BARÉ J.-F. (dir.), *Les Applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, 1995, pp. 141-177.

- BARÉ J.-F. (dir.), *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- BELLIER I., « Les institutions européennes, la coopération-développement et la culture de Lomé : des pratiques et des textes » in J.-J. GABAS (dir.), GEMDEV, *L'Union européenne et les pays ACP. Un espace de coopération à construire*, Paris, Karthala, 1999, pp. 43-76.
- BERTRAND M., *L'Onu*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 145, 2003 [1999].
- BIERSCHENK, T., CHAUVEAU J.-P. et OLIVIER DE SARDAN J.-P. (dir.), *Courtiers en développement. Les Villages africains en quête de projets*, Paris, APAD-Karthala, 2000.
- CAMBREZY L., *Réfugiés et exilés. Crise des sociétés, crises des territoires*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2001.
- CAMBREZY L. et LASSAILLY-JACOB V. (dir.), *Populations réfugiées. De l'exil au retour*, Paris, IRD, 2001.
- CERNEA M. (dir.), *La Dimension humaine des projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala, 1998.
- CHAVAGNEUX C. et TUBIANA L., « Quel avenir pour les institutions de Bretton Woods? Les transformations de la conditionnalité » in Conseil d'Analyse économique, *Développement*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 43-74.
- CHOQUET C., DOLLFUS O., LE ROY E. et VERNIÈRES M. (dir.), *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1993.
- CLING J.-P. et ROUBAUD Fr., *La Banque mondiale*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 519, 2008.
- DELER J.-P., FAURÉ Y.-A., PIVETEAU A. et ROCA P.-J. (dir.), *ONG et développement. Société, économie, politique*, Paris, Karthala, 1998.
- EGIL F., « Les éléphants de papier. Réflexions impies pour le V^e anniversaire des Objectifs du Millénaire » *Politique africaine*, 99, 2005, p. 97-115.
- Esprit*, « La nouvelle question Nord-Sud », juin 2000, p. 75-175.
- GABAS J.-J., *Nord-Sud : l'impossible coopération?* Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- GABAS J.-J. (dir.), *L'Aide publique française au développement*, Paris, La Documentation française, 2005.
- GERONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIÈRES M. et VILTARD Y. (dir.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Karthala-Gemdev, 2008.
- GOUSSAULT Y. (dir.), « Sociologie du développement », *Revue Tiers Monde*, 90, 1982.
- GUICHAOUA A. (dir.), « Coopération internationale : le temps des incertitudes », *Revue Tiers Monde*, 151, 1997, pp. 487-703.
- GUTH S., *Exil sous contrat : les communautés de coopérants*, Paris, Silex, 1984.

- HIBOU B., « Banque mondiale : les méfaits du catéchisme économique », *Esprit*, 8-9, 1998, p. 98-140 (avec près de 200 références bibliographiques).
- KLEEMEIER E., « L'aide française au Kenya : à qui profite-t-elle? », *Cahiers d'Études africaines*, XXXI, 1-2, 121-122, 1991, p. 175-189.
- LAIDI Z., *Enquête sur la Banque mondiale*, Paris, Fayard, 1989.
- LAVIGNE DELVILLE Ph., « Prendre au sérieux les pratiques des développeurs : une étape nécessaire de l'analyse critique des interventions des ONG? », *Coopérer aujourd'hui*, n° 53, GRET, 2007, p. 30.
- LECOMTE B. et NOBLET J.-D. (dir.), « Survivre grâce à... réussir malgré... », *Autrepart*, 13, 2000.
- LENAIN P., *Le FMI*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 133, 2002.
- MICHAÏLOF S. (dir.), *À quoi sert d'aider le Sud?*, Paris, AFD-Economica, 2006.
- MARTIN J.-Y. (dir.), *Développement durable? Doctrines, pratique, évaluations*, Paris, IRD éditions, 2002.
- POULIGNY B., *Ils nous avaient promis la paix. Opérations de l'ONU et populations locales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
- RIST G. (dir.), *Les Mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris-Genève, PUF, « Nouveaux cahiers de l'IUED », n° 13, 2002.
- RUBIO F. (dir.), « Les ONG, acteurs de la mondialisation », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 877-878, La Documentation française, août 2002.
- SEVERINO J.-M., « Refonder l'aide au développement au XXI^e siècle », *Critique internationale*, 10, janvier 2001, p. 75-99 et « Interview », *L'Économie Politique*, 28, 4^e trim. 2005.
- SOGGE D., *Les Miroirs de l'aide internationale. Quand le calcul l'emporte sur la solidarité*, Paris, Fondation Charles Léopold Mayer, « Enjeux Planète », 2003.
- STIGLITZ J., *La Grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002.
- TALL S. M., « L'émigration internationale sénégalaise d'hier à demain » in M. C. DIOP (dir.), *La Société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, p. 549-578.
- ### Chapitre 3
- AGIER M., *L'Invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1999.
- ALBERT B. (dir.), « Brésil : Indiens et développement en Amazonie », *Ethnies*, 11-12, 1990.
- ATLANI-DUAULT L., « La "bonne gouvernance", nouvelle éthique du développement? Quelques propositions pour une réflexion critique », *Autrepart*, 28, 2003, p. 165-179.
- ATLANI-DUAULT L. (dir.), « Les ONG à l'heure de la "bonne gouvernance" », *Autrepart*, 35, 2005.
- ATLANI-DUAULT L., *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Paris, Armand Colin, 2009.

- BADIE B., *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.
- BAGADION B. U. et KORTEN F.K., « La création d'associations d'usagers de l'irrigation : quelques expériences » in CERNEA M., *op. cit.*, p. 89-128.
- BALLET J., DUBOIS J.-L. et MAHIEU F.-R. (dir.), « Sen, libertés et pratiques du développement », *Revue Tiers Monde*, n° 198, avril-juin 2009.
- BARÉ J.-F. (dir.), *L'Évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- BARÉ J.-F. (dir.), *Paroles d'experts. Études sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala, 2006.
- BAYART J.-F. (dir.), *La Greffe de l'État*, Paris, Karthala, 1996.
- BECKER C., DOZON J.-P., OBBO C. et TOURÉ M. (dir.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Codesria-Karthala-IRD, 1999.
- BIERSCHENK T., OLIVIER DE SARDAN J.-P., « ECRIS. Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques » in BIERSCHENK T. et OLIVIER DE SARDAN J.-P. (dir.), *Les Pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 1998, p. 253-272.
- BLUNDO G., « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'Études africaines*, XXXV, 1, 137, 1995, p. 73-99.
- BUCLLET B., « Les expérimentations des ONG en Amazonie : quel pouvoir pour quelle responsabilité? », *Lusotopie*, « Les ONG en lusophonie. Terrains et débats », 9, 2002/1, p. 263-282.
- CERNEA M., « Préface de l'édition anglaise » in CERNEA M., *op. cit.*, p. 13-15, et « Les sciences sociales dans les projets de développement » in CERNEA M., *op. cit.*, p. 17-57.
- CHAMBERS R., *Développement rural. La pauvreté cachée*, Paris, Karthala, 1990 [1983].
- CHARNOVITZ S., « Les ONG : deux siècles et demi de mobilisation » in RUBIO F. (dir.), « Les ONG acteurs de la mondialisation », *Problèmes politiques et sociaux*, 877-878, 2002, p. 9-13.
- CHAUVEAU J.-P., « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement » in JACOB J.-P. et LAVIGNE DELVILLE P. (dir.), *Les Associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, 1994, p. 25-60.
- CONTAMIN B. et MEMEL-FOTÉ H. (dir.), *Le Modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Karthala-Orstom, 1997.
- COPANS J., « The Sahelian drought : social sciences and the political economy of underdevelopment », in Hewitt K (dir.), *Interpretations of Calamity from a Viewpoint of Human Ecology*, Londres, Allen and Unwin, 1983, p. 83-97.
- COURADE G. et SUREMAIN C.-E. DE, « Inégalités, vulnérabilités et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne », in WINTER G. (dir.), *op. cit.*, p. 119-133.

- CROUSSE B., MATHIEU P. et SECK M. (dir.), *La Vallée du fleuve Sénégal. Évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements (1980-1990)*, Paris, Karthala, 1991.
- DAFFE G. et DIAGNE A. (dir.), *Le Sénégal face aux défis de la pauvreté. Les oubliés de la croissance*, Paris, CRES-Karthala-CREPOS, 2008.
- DAHOU T., *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*, Paris, Karthala-Enda Graf Sahel, 2004.
- DAUVIN P. et SIMÉANT J., *Le Travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- DAVIS M., *Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte, 2007.
- DIA H., *Espaces domestiques, espaces villageois, espaces urbains multi-situés. Cinquante ans de migrations à partir de la moyenne vallée du fleuve Sénégal (1960-2010)*, Doctorat de sociologie, Université Paris Descartes, 2009.
- DESTREMAU B., DEBOULET A. et IRETON F. (dir.), *Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, Paris, Karthala-Urbama, 2004.
- DEVELTERE P., FONTENEAU B. et POLLET I., « L'évaluation dans les ONG belges : entre volonté et contrainte », *Revue Tiers Monde*, 180, 2004, p. 799-823.
- DGCID, *Gouverner les villes du Sud. Défis pour la recherche et pour l'action*, (Colloque du PRUD), ministère des Affaires étrangères, 2004.
- DORIER-APRILL E. et JAGLIN S. (dir.), « Gérer la ville. Entre global et local », *Autrepart*, 21, 2002.
- DUBRESSON A. et FAURÉ Y.-A., « Décentralisation et développement : un lien à repenser. Introduction au numéro », *Revue Tiers Monde*, « Décentralisation et développement local : un lien à repenser », 181, 2005, p. 7-20.
- DUFLOT E., *Expérience, science et lutte contre la pauvreté*, Paris, Fayard, « Leçons inaugurales du collège de France », 2009.
- DUFUMIER M., *Agricultures et paysanneries des Tiers Mondes*, Paris, Karthala, 2004.
- DYSON-HUDSON N., « Systèmes de production pastorale et projets de développement de l'élevage en Afrique de l'Est », in CERNEA M., *op. cit.*, p. 239-276.
- EBOKO F., « Institutionnaliser l'action publique en Afrique : le cas de la lutte contre le sida au Cameroun », in QUANTIN P. (dir.), *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*, Paris, Karthala, 2005a, p. 263-287.
- EBOKO F., « Politique publique et sida en Afrique : de l'anthropologie à la science politique », *Cahiers d'Études africaines*, XLV, 2, 178, 2005b, p. 351-387.
- FALL A. S., *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Paris, Karthala, 2007.
- FAURÉ Y.-A. et LABAZEE P., *Petits Patrons africains. Entre l'assistance et le marché*, Paris, Karthala, 2000.
- FAVREAU L., « Économie sociale et solidaire : les entreprises sont-elles des actrices du développement? », in P. Beaudet, J. Schafer et P. Haslam *op. cit.*, p. 414-438.
- FAY C. (dir.), « Le sida des autres », *Autrepart*, 12, 1999.

- GENTIL D. et HUGON P. (dir.), « Le financement décentralisé. Pratiques et théories », *Revue Tiers Monde*, 145, 1996.
- GENTIL D. et SERVET J.-M. (dir.), « Microfinance : petites sommes, grands effets ? », *Revue Tiers Monde*, 172, 2002.
- GERVAIS-LAMBONY P., JAGLIN S., MABIN A. (dir.), *La Question urbaine en Afrique australe. Perspectives de recherche*, Paris, IFAS-Karthala, 1999.
- GILLIARD P., *L'Extrême pauvreté au Niger. Mendier ou mourir?*, Paris, Karthala, 2005.
- GRÜNEWALD F. (dir.), *Bénéficiaires ou partenaires? Quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire?* Paris, Karthala, 2005.
- GRÜNEWALD F. et LEVRON E. (dir.), *Villes en guerre et guerres en ville. Pratiques humanitaires en questions*, Paris, Karthala, 2004.
- GUÉRIN I., MARIUS-GNANOU K., PAIRAULT T. et SERVET J.-M., *La Microfinance en Asie. Entre traditions et innovations*, Paris, IFP-IRD-Karthala, 2005.
- HERMET G., KAZABCIGIL A. et PRUD'HOMME J.-F. (dir.), *La Gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala, 2005.
- HEUZE G., *Pour une nouvelle compréhension des faits et des hommes du secteur non structuré*, Paris, Éditions de l'Orstom, 1992.
- HIBOU B., « De la privatisation des économies à la privatisation des États. Une analyse de la formation continue de l'État », in Hibou B. (dir.), *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999, p. 11-67.
- HOURS B., *L'Idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- HUSSON B., « Les ONG : une légitimité en question », in DELER J.-P., FAURE Y.-A., PIVETEAU A. et ROCA P.-J., *op. cit.*, p. 545-558.
- JAULIN R., *La Paix blanche. Introduction à l'ethnocide*, Paris, Seuil, 1990.
- LANGE M.-F., « Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques », *Politique africaine*, 43, 1991, p. 105-121.
- LANGE M.-F. (dir.), « Des écoles pour le Sud », *Autrepart*, 17, 2000.
- LANGE M.-F., « École et mondialisation : vers un nouvel ordre scolaire ? », *Cahiers d'études africaines*, XLIII, 1-2, 169-170, 2003, p. 143-166.
- LAUTIER B. et SALAMA P. (dir.), « Pauvretés », *Revue Tiers Monde*, 142, 1995.
- LAVIGNE DELVILLE P., SELLAMNA N.-E. et MATHIEU M. (dir.), *Les Enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques et enjeux*, Paris, GRET-Karthala-ICRA, 2000.
- LECLERC-OLIVE M., « Espaces « métisses » et légitimité de l'État : l'expérience malienne », in GEMDEV, *Les Avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 1997, p. 177-192.
- LENA P., « La forêt amazonienne : un enjeu politique et social contemporain », *Autrepart*, 9, 1999, p. 97-120.
- LE NAELOU A., FREYSS J. (dir.), « ONG : les pièges de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, 180, 2004.
- MARCEL D'ANS A., *Écologie politique d'un désastre. Le Honduras après l'ouragan Mitch*, Paris, Karthala, 2005.

- MARIE A., *La Coopération décentralisée et ses paradoxes. Dérives bureaucratiques et notabiliaires du développement local en Afrique*, Paris, Karthala, 2005.
- MINVILLE J.-P., DIOP A. et NIANG A., *La Pauvreté au Sénégal. Des statistiques à la réalité*, Paris, Karthala, 2005.
- OSMONT A., *La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement*, Paris, Karthala, 1995.
- OUEDRAOGO A. et GENTIL D. (dir.), *La Microfinance en Afrique de l'Ouest. Histoires et innovations*, Paris, CIF-Karthala, 2008.
- PAUGHAM S., *Les Formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005.
- PELTRE-WURTZ J., *Alimentation et pauvreté en Équateur. Manger est un combat*, Paris, IRD-Karthala, 2004.
- PIERMAY J.-L. et SARR Ch. (dir.), *La Ville sénégalaise. Une invention aux frontières du monde*, Paris, Karthala, 2007.
- PLANCHE J. et LAVIGNE DELVILLE P., « L'Union européenne et les sociétés civiles du Sud : du discours politique aux actions de coopération », *Autrepart*, 35, 2005, p. 143-160.
- PNUD, *La Gouvernance et le développement humain durable*, New York, PNUD, 1997.
- POUILLON F., « Sur la "stagnation" technique chez les pasteurs nomades : les Peuls du Nord-Sénégal entre l'économie politique et l'histoire contemporaine », *Cahiers des Sciences Humaines*, « Sociétés pastorales et développement », vol. 26, 1-2, 1990, p. 173-192.
- ROUBAUD F., *L'Économie informelle au Mexique. De la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1994.
- RUBIO F., « Un statut européen pour les associations » in F. RUBIO, *op. cit.*, p. 27-28.
- RUTHERFORD S., *Comment les pauvres gèrent leur argent*, Paris, GRET-Karthala, 2002.
- SCOONES I. et THOMPSON J. (dir.), *La Reconnaissance du savoir rural. Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*, Paris, CTA-Karthala, 1999.
- SEN A., *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil, 2000a.
- SEN A., *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2000b.
- SERVET J.-M., *Banquiers aux pieds nus. La Microfinance*, Paris, Odile Jacob, 2006.
- SERVET J.-M., « Le microcrédit n'a rien d'une panacée » (entretien), *Sciences humaines*, n° 206, juil. 2009, p. 44-45.
- TOMMASOLI M., *Le Développement participatif. Analyse sociale et logiques de planification*, Paris, Karthala, 2004.
- TOTTÉ M., DAHOU T. et BILLAZ R. (dir.), *La Décentralisation en Afrique de l'Ouest. Entre politique et développement*, Paris, COTA-Karthala-Enda Graf, 2003.
- UVIN P., *L'Aide complice. Coopération internationale et violence au Rwanda*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- WEBER M., *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, 1991 [1923].

- WINTER G. (dir.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité de normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala-IRD, 2001.
- WOODS A., *Les ONG européennes actives dans le domaine du développement. État des lieux*, Paris, Études du Centre de développement, OCDE, 2000.

Chapitre 4

- AMSELLE J.-L., *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990.
- APPADURAI A., *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la mondialisation*, Paris, Payot, 2001 [1996].
- APPADURAI A., *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Paris Payot, 2009.
- ASSAYAG J., *La Mondialisation vue d'ailleurs. L'Inde désorientée*, Paris, Seuil, 2005.
- BALANDIER G., *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1967.
- BAUMAN Z., « Vivre dans la "modernité liquide" », (Entretien), *Sciences humaines*, 165, nov. 2005, p. 34-35.
- BAYART J.-F., *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.
- CABANES R., *Travail, famille, mondialisation. Récits de la vie ouvrière, São Paulo, Brésil*, Paris, IRD-Karthala, 2002.
- CHARBIT Y., « La croissance de la population et la transition démographique », in CHARBIT Y. (dir.), *La Population des pays en voie de développement*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 11-31.
- CISSOKO K. et TOURÉ R., « Participation des acteurs sociaux et gouvernance d'État. Le cas du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté au Mali », *Politique africaine*, 99, 2005, p. 142-154.
- COOPER F., PACKARD R. (dir.), *International Development and the Social Sciences. Essays on the History and Politics of Knowledge*, Berkeley, University of California Press, 1997.
- COPANS J., « Des modes domestiques aux modes salariés : cycles de prolétarianisation et proto-prolétarianisation féminine. Réflexions à partir d'exemples africains », *Cahiers des Sciences humaines*, 23, 1, 1987, p. 75-87.
- COPANS J., « Mondialisation et salariat : une dynamique historique ou un ethnocentrisme analytique? », *Les mondes du Travail*, 8 sept. 2009, p. 99-106.
- CORTEN A., *Misère, religion et politique en Haïti. Diabolisation et mal politique*, Paris, Karthala, 2001.
- CORTEN A., MARY A. (dir.), *Imaginaires politiques et pentecôtismes. Afrique/Amérique latine*, Paris, Karthala, 2000.
- DANTE I., MAROUANI M., RAFFINOT M., « Le DSRP au Mali : "gagner l'argent" ou formuler une politique de développement? », in CLING J.-P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. (dir.), *Les Nouvelles Stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica-IRD, 2^e édition, 2003, p. 229-248.

- ESCOBAR A., « Anthropologie et développement », *Revue internationale des sciences sociales*, 154, 1997, p. 539-559.
- FERGUSON J., *The Anti-Politics Machine : Development, Depoliticization and Bureaucratic Power in the Third World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- FORMOSO B., « Corps étrangers. Tourisme et prostitution en Thaïlande », *Anthropologie et sociétés*, 25, 2, 2001, p. 55-70.
- GAGNÉ N., « Les peuples autochtones : une catégorie en développement », in P. BEAUDET, J. SCHAFER et P. HASLAM, *op. cit.*, 2008, p. 372-390.
- GAGNÉ N., MARTIN T. et SALAUN M. (dir.), *Autochtonies. Vues de France et du Québec*, Québec, Université Laval, 2009.
- GIRAUD J.-N., *La Mondialisation. Émergences et fragmentations*, Paris, Éditions Sciences humaines, « La petite bibliothèque de sciences humaines », 2008.
- GLUCKMAN M., *Analysis of a Social Situation in Modern Zululand*, Rhodes-Livingstone Paper, n° 28, Manchester, Manchester University Press, 1958 [1940]. Traduction de la première partie en français par Y. Tholoni et B. de l'Estoire in *Genèses*, 2008/3, n° 72, p. 119-155.
- HOBSBAWM E., « Inventer des traditions », *Enquête*, 2, 1995, p. 173-189.
- HOBSBAWM E., RANGER T. (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- KABEER N., « Travailleuses du Tiers Monde : pour ou contre l'instauration de droits fondamentaux du travail », *Les Mondes du travail*, 1, 2006, p. 83-118.
- LE PAPE M., *L'Énergie sociale à Abidjan. Économie politique de la ville en Afrique noire, 1930-1995*, Paris, Karthala, 1997.
- LÉVY M., *Comment réduire pauvreté et inégalités. Pour une méthodologie des politiques publiques*, Paris, IRD-Karthala, 2002.
- MARIE A., « Du sujet communautaire au sujet individuel. Une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine », in MARIE A. (dir.), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Karthala, 1997, p. 53-110.
- MEILLASSOUX C., *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, L'Harmattan, 1992 [1975].
- MEIER R., RAFFINOT M., « S'approprier les politiques de développement : nouvelle mode ou vieille rengaine? Une analyse à partir du Burkina Faso et du Rwanda », *Revue Tiers Monde*, 183, 2005, p. 625-649.
- MOULIER BOUTANG Y., *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat brisé*, Paris, PUF, 1998.
- PETIT V., « Les migrations internationales », in CHARBIT Y. (dir.), *La Population des pays en développement*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 99-129.
- PIROTTE G., « Société civile importée et nouvelle gouvernance. Le nouveau secteur ONG au Bénin », in QUANTIN P. (dir.), *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*, Paris, Karthala, 2005, p. 26-45.
- PORTES A., « Globalization from below : The Rise of Transnational Communities », in Smith W.P. et Korczenwicz R. P. (dir.), *Latin America in the World Economy*, Westport, Greenwood Press, 1996, p. 151-168.

- POULIN R. (dir.), « Prostitution, la mondialisation incarnée. Points de vue du Sud », *Alternatives Sud*, 3, vol. 12, 2005.
- REY P.-Ph., « Articulation des modes de dépendance et des modes de production dans deux sociétés lignagères (Punu et Kunyi du Congo-Brazzaville) », *Cahiers d'Études africaines*, IX, 3, 35, 1969, p. 415-440.
- TIEDJE K., « Le genre », in L. ATLANI-DUAULT et L. VIDAL (dir.), *op. cit.*, p. 203-228.
- URRY J., *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie?*, Paris, Armand Colin, « U », 2005.
- VERLET M., *Grandir à Nima (Ghana). Les figures du travail dans un faubourg populaire d'Accra*, Paris, IRD-Karthala, 2005.
- VIDAL C., « La « solidarité africaine » : un mythe à revisiter », *Cahiers d'Études africaines*, XXXIV, 4, 136, 1994, p. 687-691.
- WINTER G., *L'Impatience des pauvres*, Paris, PUF, 2002.

Conclusion

- AUBERTIN C., VIVIEN F.-D., *Le Développement durable. Enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, 2006.
- BOTTE R., « Économies trafiquantes et mondialisation : la voie africaine vers le "développement" ? », *Politique africaine*, 88, 2002, p. 131-150.
- BRUNEL S., *Le Développement durable*, Paris, PUF, « Que Sais-je? », n° 3719, 2004.
- COMELIAU C. (dir.), *Brouillons pour l'avenir. Contributions au débat sur les alternatives*, Paris-Genève, Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 14, PUF, 2003.
- JACQUIAU C., *Les Coulisseries du commerce équitable. Mensonges et vérités sur un petit business qui monte*, Paris, Mille et une Nuits, 2006.
- MANCÉBO F., *Le Développement durable*, Paris, Armand Colin, « U », 2006.
- SACHS I., *Stratégie de l'écodéveloppement*, Paris, Économie et Humanisme/Éditions Ouvrières, 1980.
- SMOUTS M.-Cl. (dir.), *Le Développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin, 2005.
- VIVIEN F.-D., *Le Développement soutenable*, Paris, La Découverte, « Repères », n° 425, 2005.

Périodiques et sources documentaires

La plupart des périodiques en sciences sociales spécialisés sur les pays du Sud ou les aires culturelles ou régionales non occidentales publient des travaux qui peuvent rentrer dans la rubrique « études du développement ». En langue française, les revues consacrées explicitement aux sciences sociales du développement sont quasiment inexistantes à l'exception de *Autrepart*, *Revue Tiers Monde* et du *Bulletin de l'APAD*. Citons aussi la revue bilingue *Travail, Capital et Société* (Centre for Developing-Area Studies – Université McGill, Montréal), *Mondes en développement* et *Économie et Société*.

On peut consulter également *Critique internationale* en sciences politiques et les mensuels *Le Monde diplomatique*, *Alternatives économiques* (sur le site <www.alternatives-économiques/lectures>, à la rubrique développement, on pourra suivre l'actualité éditoriale sur ce domaine avec de brefs comptes rendus d'ouvrages) et *Alternatives internationales* avec leurs numéros hors-série (*L'état de l'économie*, *Les Chiffres de l'économie*, *L'état de la mondialisation* de l'année en cours). Enfin de nombreuses publications périodiques de La Documentation française comportent des dossiers ou des numéros spéciaux sur les pays du Sud, le développement, la mondialisation (*Problèmes économiques*, *Questions internationales*, *Cahiers français*, *Mondes émergents*).

On trouvera régulièrement dans le supplément *Économie* du journal *Le Monde*, daté du mardi, des analyses, des chroniques et même des comptes rendus portant sur le développement ainsi que dans l'hebdomadaire *Courrier International* et certains de ses numéros spéciaux (Voir le numéro spécial n° 994 de nov. 2009 sur le climat).

En langue anglaise, on se contentera de citer *World Development* (IDS-Sussex), *Economic Development and Cultural Change*, *Canadian Journal of Development Studies*, *Journal of Development Studies*, *Development and Change*, *Third World Quarterly* et les publications de l'Institute of Development Studies (Brighton) dont son fameux *Bulletin* (www.ids.ac.uk).

L'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI à Bonn) publie un *European Journal of Development Research* bilingue depuis 1989.

Toutes les grandes organisations internationales ou nationales en matière de développement ainsi que les ONG possèdent un site où sont disponibles leurs publications, dont les rapports officiels annuels ainsi que des études plus spécialisées. On trouvera l'adresse de la plupart de ces sites sur celui de la revue *Alternatives économiques* : <www.alternatives-economiques.fr>. Voir également les listes de sites dans l'*Atlas du Monde diplomatique*.

Le site du Gemdev (<www.gemdev.org>) comporte plusieurs rubriques consacrées à l'actualité scientifique, aux recherches et aux formations françaises d'enseignement universitaire en matière de développement.

Coordonnées : Centre Malher, 9 Rue Malher, 75181 Paris Cedex 04, (33) 01 44 78 33 15, gemdev@univ-paris1.fr.

Sigles des organisations internationales et françaises de développement

AFD :	<i>Agence française de développement</i>
ACF :	<i>Action contre la faim</i>
CNUCED :	<i>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>
FAO :	<i>Organisation pour l'alimentation et l'agriculture</i>
FNUAP :	<i>Fonds des Nations Unies pour la population</i>
GATT :	<i>Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce</i>
GRET :	<i>Groupe de recherche et d'échanges technologiques</i>
GTZ :	<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>
HCR :	<i>Haut Commissariat aux réfugiés</i>
IRAM :	<i>Institut de recherches et d'application des méthodes de développement</i>
MSF :	<i>Médecins sans frontières</i>
OACI :	<i>Organisation de l'aviation civile internationale</i>
OCDE :	<i>Organisation de coopération et de développement économiques</i>
ODA :	<i>Overseas Development Administration (britannique)</i>
OMC :	<i>Organisation mondiale du Commerce</i>
OMS :	<i>Organisation mondiale de la santé</i>
ONUUDI :	<i>Organisation des Nations Unies pour le développement industriel</i>
ONUSIDA :	<i>Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida</i>
PAM :	<i>Programme alimentaire mondial</i>
PNUD :	<i>Programme des Nations Unies pour le développement</i>
PNUE :	<i>Programme des Nations Unies pour l'environnement</i>
UIT :	<i>Union internationale des télécommunications</i>
UNESCO :	<i>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</i>
UNICEF :	<i>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</i>
UNM :	<i>Union météorologique mondiale</i>
USAID :	<i>United States Agency for International Development</i>

Index des noms

Abelin P., 55	Bierschenk T., 14, 59, 70, 71	Daffé G., 83
Adda J., 53	Billaz R., 70	Dahou T., 71, 72
Adelkhah F., 60	Blundo G., 14, 71	Dante I., 103
Agier M., 38, 60, 78	Boserup E., 96	Dauvin P., 68, 86
Albert B., 75	Botte R., 105	Davis M., 78
Amin S., 39	Brauman R., 59	Deboulet A., 83
Amselle J.-L., 90	Brundtland G.H., 107	De Gaulle C., 27
Annan K., 65	Brunel S., 30, 108	Deler J.-P., 44
Appadurai A., 91	Buclet B., 76	Desroches H., 74
Arditi C., 55		Destremau B., 38, 82, 83
Assayag J., 89		Develtere P., 86
Assidon E., 30	Cabanes R., 97	Dia H., 72
Atlani-Duault L., 67, 79, 87, 102	Cambrézy L., 59, 60	Diagne A., 83
ATTAC, 11, 50, 106	Cernea M., 51, 76	Diallo Co-Trung M., 27
Aubertin C., 108	Chambers R., 77	Dilhac M.-A., 83
	Charbit Y., 95	Dorier-Apprill E., 79
	Charnowitz S., 64	Doucet D., 109
Badie B., 44, 69	Charnoz O., 57	Dozon J.-P., 84
Bagadion B.U., 77	Chauveau J.-P., 71, 74	Dubois J.-L., 83
Bairoch P., 24, 28, 31	Chavagneux C., 52	Dubresson A., 83
Bako-Arifari N., 14	Chirac J., 55	Dufflot E., 83
Balandier G., 15, 18, 30, 88, 90	Choquet C., 56	Dufumier M., 76
Ballet J., 83	Cissoko K., 103	Durkheim E., 15
Banerjee A., 83	Cling J.-P., 49	Dyson-Hudson N., 77
Baré J.-F., 60 69, 104	Collier P., 100	
Beck U., 17, 19	Comélieu C., 105, 106	Eboko F., 84, 85
Becker C., 84	Contamin B., 38, 78	Egil F., 49
Bellier I., 54	Cooper F., 89	Escobar A., 89
Bender A., 10	Copans J., 86, 95, 98	Etienne G., 42
Benicourt E., 83	Cornia G.A., 37	
Benoit XVI, 94	Corten A., 47, 101	Fall A.S., 83
Berche T., 84	Cot J.-P., 37	Fanon F., 29
Bertrand M., 45, 46, 48, 59	Courade G., 71	Fauré Y.-A., 38, 44, 69, 80
Beuret M., 10	Crousse B., 77	Favreau L., 72